

Étude de potentiel archéologique pour le projet
d'assainissement des eaux usées du
Village de Sainte-Pétronille, île d'Orléans



par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue

Document présenté à

Village de Sainte-Pétronille

Mai 2016

Étude de potentiel archéologique pour le projet
d'assainissement des eaux usées du
Village de Sainte-Pétronille, île d'Orléans

Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue
Responsable du projet archéologique

Avec la collaboration de

M. Jean-François Labbé, Directeur général
Village de Sainte-Pétronille

Document présenté à

Village de Sainte-Pétronille

Mai 2016

© Yves Chrétien, 2016

Page couverture : Localisation de la zone d'étude sur la pointe ouest de
l'île d'Orléans, au cœur de la région de Québec.

Table des matières

Table des matières.....	I
Liste des illustrations	II
1- Introduction	1
2- Étude de potentiel archéologique	2
3- Méthodologie.....	3
3.1- Potentiel préhistorique.....	3
3.2- Potentiel historique.....	6
4- Localisation et environnement physique de l'aire d'étude.....	7
5- Interventions et études archéologiques antérieures.....	15
6- Reconstitution paléogéographique	18
7- Contexte culturel préhistorique et historique	29
7.1- Cadre culturel préhistorique	29
7.2- Contexte historique régional	50
8- Mise en opération des variables d'évaluation	69
8.1- Hydrographie.....	69
8.2- Topographie et pente du terrain.....	70
8.3- Drainage et type de sol	70
8.4- Perturbations anthropiques	72
8.5- Proximité des sites archéologiques connus	72
8.6- Visite des lieux et validation du potentiel archéologique	73
9- Résultats de la mise en opération du potentiel archéologique	74
9.1- Secteur est.....	74
9.2- Secteur nord.....	76
9.3- Secteur nord-ouest	76
9.3- Secteur Horatio-Walker.....	79
9.3- Secteur centre	81
9.3- Secteur ouest.....	82
9.3- Secteur sud.....	82

10- Conclusion et recommandations	84
10.1- Recommandations générales	84
10.2- Recommandations particulières	86
11- Références citées	93

Liste des illustrations

Carte 1 : Localisation régionale de la zone d'étude.....	8
Carte 2 : Localisation de la zone d'étude.....	10
Carte 3 : Localisation des secteurs de la zone d'étude	11
Carte 4 : Localisation des sites archéologiques connus à Sainte-Pétronille.	16
Carte 5 : Niveau marin à 50 m d'altitude il y a environ 10 400 rcyBP	22
Carte 6 : Niveau marin à 40 m d'altitude il y a environ 10 000 rcyBP	23
Carte 7 : Niveau marin à 30 m d'altitude il y a environ 9 550 rcyBP	24
Carte 8 : Niveau marin à 20 m d'altitude il y a environ 9 150 rcyBP	25
Carte 9 : Niveau marin à 10 m d'altitude il y a environ 8 550 rcyBP	26
Carte 10 : Localisation des sites archéologiques connus.....	31
Carte 11 : Localisation des sites archéologiques connus.....	32
Carte 12 : Région de Québec, Berjon, 1613.....	52
Carte 13 : Le véritable plan de Québec fait en 1663 (partie)	54
Carte 14 : Carte des environs de Québec en la Nouvelle-France, 1685-86..	56
Carte 15 : Agrandissement de la carte 14, premier noyau villageois en 1685	57
Carte 16 : Hypothèse de localisation du fort des Hurons, 1651-1656.....	58
Carte 17 : Localisation approximative du premier noyau villageois en 1685	59
Carte 18 : Plan de l'attaque de Québec par Phips en 1690.....	61
Carte 19 : Localisation du fief Gourdeau sur la carte de Gédéon de Catalogne, 1709	62
Carte 20 : Camp du major Hardy en 1759.....	63
Carte 21 : Camp du major Hardy en 1759.....	64
Carte 22 : Localisation des éléments du camp du major Hardy, 1759	65
Carte 23 : Localisation des éléments du camp du major Hardy, 1759	66
Carte 24 : Secteur de l'anse du Fort en 1854.....	68
Carte 25 : Pédologie de l'île d'Orléans.....	71
Carte 26 : Zones de potentiel archéologique préhistorique	75
Carte 27 : Localisation des zones de potentiel archéologique historique....	77
Carte 28 : Éléments ponctuels du potentiel archéologique historique	78
Carte 29 : Éléments ponctuels du potentiel archéologique historique	80

Tableau 1: Variables de potentiel archéologique préhistorique	5
Tableau 2: Répartition des occupations préhistoriques par périodes chronologiques	34
Tableau 3 : Potentiel archéologique préhistorique par secteur.....	74
Figure 1 : Courbe d'émersion des terres de Montmagny à Trois-Pistoles ...	21
Figure 2 : Découpage chronologique dans le Nord-Est américain.....	29
Figure 3 : Chronologie de l'Archaïque moyen et supérieur	39
Figure 4 : Index des noms sur la carte de 1685	57
Photo 1 : Début de la zone d'inventaire du côté est	88
Photo 2 : Fin de la zone d'inventaire du côté ouest.....	88
Photo 3 : Localisation présumée du cimetière de la carte de Deville neuve (1685)	89

1- Introduction

L'ensemble de l'île d'Orléans fait partie d'un « site patrimonial déclaré » suivant la classification de la Loi sur le patrimoine culturel du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). C'est dans ce cadre que la MRC de l'île d'Orléans a élaboré et adopté une politique culturelle et patrimoniale, pour se doter d'un outil de gestion et de planification favorisant entre autres la protection et la mise en valeur des ressources patrimoniales et archéologiques. Cette préoccupation pour la sauvegarde du patrimoine archéologique passe inévitablement par son identification préalable aux travaux d'aménagement du territoire, susceptibles d'en altérer l'intégrité. C'est dans cette logique que le futur projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité du Village de Sainte-Pétronille a retenu l'attention. Un mandat a été confié à Yves Chrétien, Ph.D., archéologue, par la municipalité du Village de Sainte-Pétronille, pour réaliser l'étude de potentiel archéologique du projet en titre.

La réalisation de cette étude archéologique démontre une préoccupation pour la sauvegarde des vestiges anciens, qui peut permettre d'éviter la destruction d'éléments patrimoniaux parfois uniques ou d'importance primordiale pour la compréhension de l'histoire des populations qui se sont succédées dans le secteur de Sainte-Pétronille. Toutes les périodes chronologiques sont considérées dans cette étude, depuis la paléohistoire amérindienne jusqu'aux époques plus récentes, incluant l'occupation euroquébécoise.

Les recherches archéologiques déjà conduites dans le secteur général de la région de Québec et de Lévis, de même que sur l'île d'Orléans, témoignent abondamment du potentiel archéologique régional, autant pour la période préhistorique, que pour la période historique.

Dans les pages qui suivent, les étapes de réalisation de l'étude de potentiel archéologique sont présentées, avec une synthèse de l'occupation humaine ancienne, une revue des sites archéologiques significatifs situés à proximité, puis une évaluation ponctuelle du potentiel à l'intérieur de la zone d'étude. En fonction des résultats de cette évaluation, puis de la nature des impacts potentiels des aménagements à venir sur les ressources archéologiques, des recommandations sont émises. Les recommandations détermineront la suite des actions à prendre dans ce dossier, du point de vue archéologique.

2- Étude de potentiel archéologique

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain ancien dans un secteur donné. L'étude de potentiel est un outil d'identification et de gestion de la problématique patrimoniale, qui dresse d'abord un portrait du passé naturel et culturel d'une région ou d'un secteur en particulier, puis qui permet d'établir quelles seront éventuellement les étapes subséquentes des procédures et recherches archéologiques.

Cette phase est donc une étape théorique, qui correspond à la production d'un rapport, faisant état des niveaux de potentiel archéologique dans la zone d'étude délimitée pour le projet. Cette étude théorique est toutefois assortie d'une visite sur les lieux, de manière à mieux cerner les caractéristiques du cadre naturel dans lequel s'insère l'évaluation du potentiel archéologique. L'inspection visuelle permet aussi d'identifier les premiers indices d'une occupation ancienne, tout comme les espaces les plus favorables à l'établissement humain.

Le rapport repose entre autres sur une revue des interventions archéologiques déjà effectuées dans la région à l'étude, puis une synthèse des informations obtenues par la recherche en archives. Pour les périodes les plus anciennes, les informations documentaires sont intégrées à un cadre paléogéographique qui reconstitue l'état de l'environnement, plus particulièrement le niveau marin local, dans lequel s'inscrivait l'occupation humaine du territoire. Ces différents éléments permettent d'établir un modèle d'occupation, puis orientent l'archéologue dans le choix des variables à retenir pour évaluer le potentiel. Par la suite, à l'aide d'une série de variables choisies, le potentiel archéologique est défini selon trois niveaux : faible, moyen et fort.

Dans le cas d'une zone de potentiel moyen ou fort chevauchant l'emprise des travaux, il faut évaluer la pertinence de procéder à la phase suivante, soit l'inventaire sur le terrain avant le début des travaux d'aménagement ou de construction. S'il y a lieu, cet inventaire serait alors réalisé sur les zones de potentiel ciblées, suivant les résultats de l'étude de potentiel archéologique. Les résultats de l'inventaire sur le terrain dictent la suite des procédures, à savoir l'arrêt de la recherche en cas de résultats négatifs ou la fouille systématique du site archéologique, dans le cas d'une découverte importante, qui en justifie la réalisation.

3- Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de la présente étude de potentiel archéologique fait appel à des procédures de recherche distinctes mais complémentaires, pour traiter les volets préhistorique et historique.

3.1- Potentiel préhistorique

Sur la base d'une reconstitution paléogéographique et du développement d'un modèle d'établissement humain adapté au territoire à l'étude, une évaluation des espaces les plus propices à livrer des vestiges d'occupation ancienne est effectuée. La reconstitution paléogéographique s'appuie surtout sur l'évolution des niveaux marins et l'exondation des terres, qui deviennent ainsi habitables. Pour sa part, le modèle d'établissement repose surtout sur la synthèse des découvertes déjà effectuées aux environs, en conjonction avec les données paléogéographiques.

Dans le cas qui nous occupe, il est nécessaire de développer un modèle diachronique de schèmes d'établissement défini à partir des informations disponibles dans la région de Québec. Le fort nombre de sites archéologiques déjà connus à proximité permet d'établir un modèle bien étoffé à l'échelle locale. Il faut toutefois aussi se référer à un cadre plus général, illustrant les grandes tendances des schèmes d'établissement à l'échelle de l'axe fluvial du Saint-Laurent, puis du Nord-Est américain.

Afin de définir le potentiel archéologique préhistorique de l'espace à l'étude, une série de variables reposant sur des paramètres environnementaux est employée. La relation avec le réseau hydrographique, l'altitude, la pente du terrain, le type de sol, la qualité du drainage, les impacts anthropiques récents et la proximité de sites archéologiques connus, composent les principales variables retenues. Le potentiel archéologique varie en fonction des états de ces variables, qui n'ont pas toutes la même valeur interprétative. Cette variation est ordonnée en trois niveaux (faible, moyen, fort) selon les résultats obtenus pour chaque variable.

L'hydrographie est la première variable considérée. Les composantes du réseau hydrographique fournissaient l'eau potable et une réserve de nourriture (faune halieutique), puis dans plusieurs cas constituaient des axes de circulation. La jonction entre deux rivières, la décharge d'un lac, un

ruisseau ou une rivière qui se jette dans le fleuve sont autant d'endroits propices aux découvertes. Il faut cependant tenir compte du fait que les niveaux marins et le tracé des rivières ont évolué depuis le début du peuplement dans la région. Il y a donc lieu de vérifier les correspondances les plus étroites du réseau hydrographique avec l'aire d'étude à différentes époques. Par conséquent, il devient tout aussi intéressant de vérifier l'intersection d'une rivière avec un paléorivage, que de prospector une jonction actuelle. En principe, le site situé sur le paléorivage devrait être plus ancien que celui situé à l'intersection actuelle des deux cours d'eau.

La seconde variable en importance est la pente du terrain, qui peut être interprétée de façon assez juste à partir des cartes topographiques. Une fois que des espaces intéressants du point de vue hydrographique sont circonscrits, il faut chercher les espaces habitables à proximité. Ces espaces sont d'abord déterminés par la pente du terrain, qui idéalement doit être faible ou nulle. Une légère pente n'est pas en contradiction avec un lieu habitable, comme le démontrent plusieurs sites qui présentent une telle dénivellation. Les espaces plats ou à faible pente correspondent souvent à des terrasses alluvionnaires liées à d'anciens niveaux marins.

Le drainage, de même que le type de sol, sont également des variables à considérer puisqu'elles sont aussi en relation avec l'habitabilité d'un espace. Les terres mal drainées sont souvent gorgées d'eau, empêchant l'établissement d'un campement. Le drainage est plus difficile à évaluer que la pente du terrain sans une visite sur les lieux. Toutefois, on peut noter une corrélation entre ces deux variables et il faut retenir qu'une faible pente est souvent suffisante pour favoriser le drainage. La qualité du drainage dépend aussi du type de sol, qui selon sa nature laisse l'eau s'infiltrer ou qui dans d'autres cas, constitue une couche imperméable.

Quant au type de sol, il fournit des indices sur les probabilités d'occupation d'un espace. Les sols organiques comme la tourbe sont peu propices à l'occupation, car ils révèlent la présence antérieure d'un marécage. Les sols argileux et rocailleux ne présentent pas non plus des conditions attrayantes pour l'établissement. Il faut néanmoins retenir que des sites importants ont leurs assises sur l'argile, le limon et la roche. Il n'y a donc pas de contradiction entre ces types de sol et une occupation préhistorique. Dans de tels cas, le type de sol est habituellement compensé par d'autres avantages, comme des points positifs aux autres variables.

La variable suivante se rapporte aux perturbations anthropiques en relation avec l'intégrité du sol. Ces perturbations sont de plusieurs types allant du labourage des champs à l'implantation d'utilités publiques ou de construction de bâtiments. Étant donné la fragilité d'un site archéologique préhistorique, il faut considérer qu'il y a peu de chances de trouver un site intact dans les zones affectées par les perturbations. Cependant, il demeure la possibilité qu'un site perturbé n'ait pas été entièrement dérangé.

Une autre variable culturelle consiste en la proximité d'un secteur par rapport à des sites archéologiques connus.

La mise en opération des variables de potentiel archéologique s'effectue en accordant une cote aux différentes variables les plus significatives (hydrographie, pente, impacts anthropiques et proximité des sites connus) (tableau 1). Pour les deux autres variables (drainage et type de sol), la difficulté de leur attribuer une valeur justifie l'abstention de les utiliser pour déterminer le potentiel archéologique. Elles seront tout de même employées à titre de contrôle, pour vérifier la conformité au schème d'établissement habituellement rencontré.

Variables	Potentiel archéologique		
	Faible	Moyen	Fort
Hydrographie	Absence de cours d'eau 0pt	Cours d'eau à proximité, lac 1pt	Jonction entre deux plans d'eau 2pts
Pente	Forte à modérée 0pt	Modérée à faible 1pt	Nulle à faible 2pts
Drainage	Mauvais	Modéré	Bon
Types de sol	Sols organiques (tourbière)	Sols argileux ou rocailleux	Dépôts meubles fins (sable, gravier, alluvions)
Impacts anthropiques	Perturbations majeures -1pt	Perturbations partielles 0pt	Absence de perturbation 1pt
Sites archéologiques	Éloigné 0pt	Proximité relative 1pt	Proximité immédiate 2pts

Tableau 1: Variables de potentiel archéologique préhistorique

La détermination du potentiel archéologique des secteurs passe par une conversion des variables retenues en pointage. Un pointage de deux ou

moins indique un potentiel faible à nul. Un pointage de trois dénote un potentiel moyen, puis un pointage de quatre et plus signale un potentiel fort.

3.2- Potentiel historique

Les sites de cette période peuvent être amérindiens, mais aussi eurocanadiens ou euroquébécois, pour la majorité d'entre eux. Le schème d'établissement depuis l'arrivée des Européens se conforme à de nouveaux critères, qui ne correspondent plus exactement à ceux en vigueur depuis des millénaires. La définition du potentiel archéologique pour cette époque repose sur la consultation des archives, des cartes anciennes et des anciens plans de cadastre. Ceux-ci rendent compte de l'établissement humain dans le secteur et de la concession des terres aux colons.

Ainsi, une autre dimension s'ajoute aux considérations environnementales, soit celle des documents écrits. Ces sources documentaires sont soit primaires ou secondaires. Les sources documentaires primaires sont des témoins directs d'événements à l'époque étudiée. Les récits de voyage, les lettres, les relations d'événements, les enquêtes orales, les cartes géographiques anciennes et les documents administratifs sont des sources de données primaires. Les sources secondaires font référence à des études qui analysent les sources primaires, et qui les interprètent. Une bonne source secondaire fait la synthèse des connaissances sur un sujet et devient de ce fait une contribution de taille au plan cognitif. De tels ouvrages couvrent déjà l'île d'Orléans. Il s'agit de la synthèse de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), intitulée « *Histoire de Québec et de sa région* » (Vallières et al, 2008) et « *L'île d'Orléans: aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française* » (Lessard et Lahoud, 1998).

L'utilisation de l'information contenue dans les sources documentaires écrites et sa superposition avec un support cartographique moderne permet d'estimer les chances de rencontrer des vestiges de la période historique sur le territoire à l'étude. Des recherches ont aussi été effectuées dans le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Ce répertoire comprend tous les biens mobiliers et immobiliers protégés par la *Loi sur les biens culturels* depuis 1922.

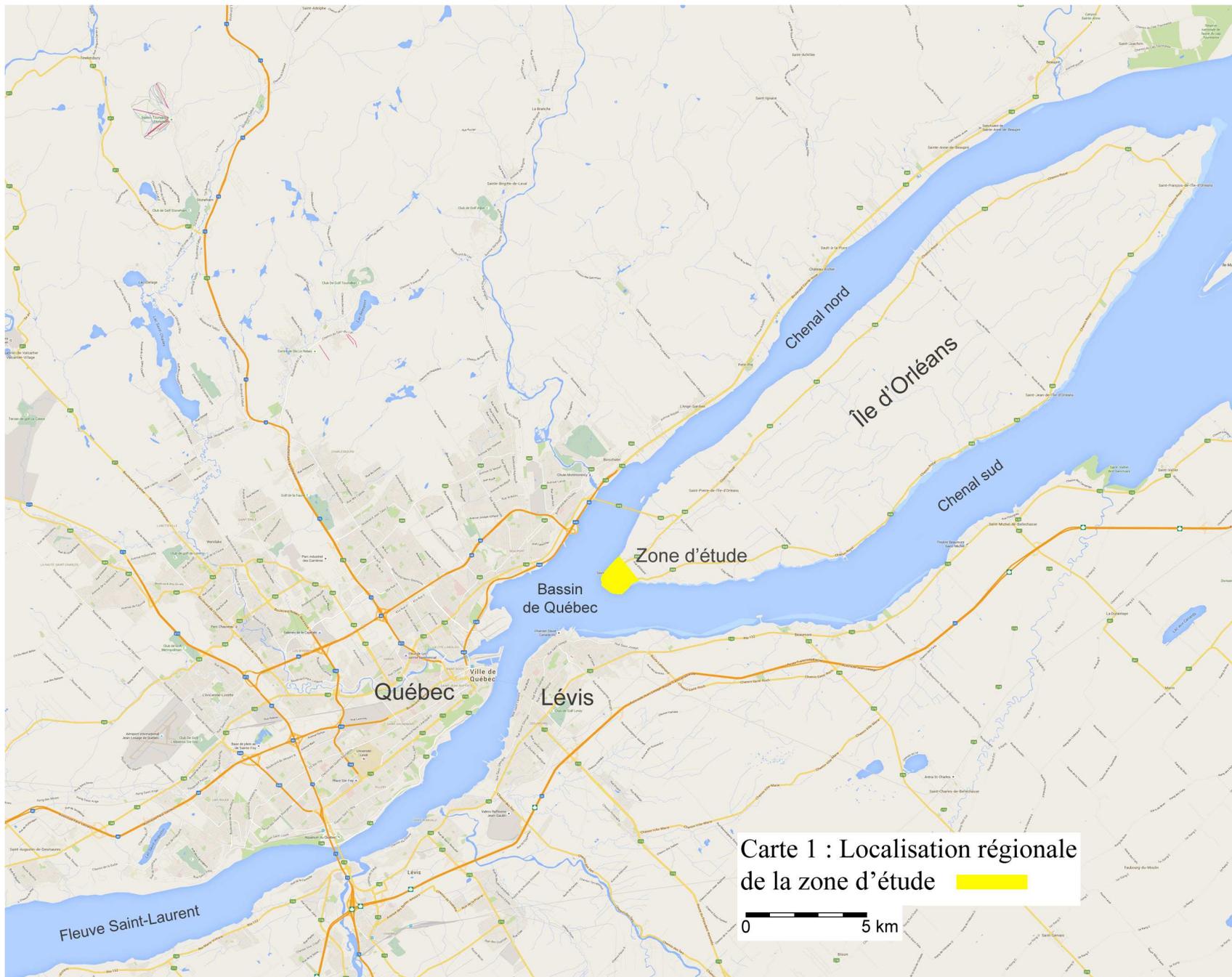
4- Localisation et environnement physique de la zone d'étude

L'île d'Orléans est située dans le fleuve Saint-Laurent environ à 46°51' de latitude nord, à la hauteur de l'extrémité nord-est de la plaine du Saint-Laurent ou des basses terres laurentiennes. Cette unité physiographique se termine sur la rive nord avec le cap Tourmente, et sur la rive sud elle s'étire jusqu'à Montmagny, par une mince bande en bordure du fleuve (Chapdelaine, 1989). Immédiatement au nord de la ville de Québec, il y a la chaîne de montagnes des Laurentides et au sud ce sont les Appalaches, dont l'île d'Orléans fait partie, de même que la colline de Québec, qui forme son dernier contrefort sur la rive nord (Painchaud, 1993).

Dans la région de Québec et de Lévis, le réseau hydrographique est bien développé avec le fleuve comme axe principal, et six rivières relativement importantes qui s'y jettent. Sur la rive nord du fleuve, à Beaupré, près du cap Tourmente, on note d'abord la rivière Sainte-Anne qui se déverse dans le fleuve vis-à-vis la pointe est de l'île d'Orléans. Plus à l'ouest, à Beauport, la rivière Montmorency s'engouffre dans une chute à son embouchure sur le fleuve, vis-à-vis la pointe ouest de l'île d'Orléans. Il y a ensuite la rivière Saint-Charles qui coule dans la dépression de Cap-Rouge-Limoilou et dont l'embouchure se trouve à l'extrémité est de la colline de Québec. Plus à l'ouest sur la rive nord, la rivière Cap Rouge se déverse dans le fleuve à la limite ouest de la dépression de Cap-Rouge-Limoilou, qui coïncide avec l'extrémité ouest de la colline de Québec. Sur la rive sud, il y a la rivière Etchemin qui arrive au fleuve dans le quartier de Saint-Romuald et plus à l'ouest, à la limite des quartiers de Saint-Romuald et Saint-Nicolas, la rivière Chaudière se déverse aussi dans le fleuve.

Située à l'est de la région de Québec, l'île d'Orléans occupe un espace central dans le fleuve Saint-Laurent, à l'endroit où ses rives nord et sud s'éloignent pour former un estuaire s'élargissant vers le nord-est (carte 1). Le chenal du fleuve qui suit la rive nord de l'île d'Orléans est assez étroit et se rétrécit davantage encore à marée basse. Le chenal sud est nettement plus large et c'est d'ailleurs le tracé qu'emprunte la voie maritime du Saint-Laurent.

La pointe ouest de l'île d'Orléans, là où se trouvent le village de Sainte-Pétronille et la zone d'étude, forme un des trois points principaux distribués autour du « bassin de Québec » sur le fleuve Saint-Laurent, avec le promontoire de la haute-ville de Québec et la pointe de Lévis. Le bassin

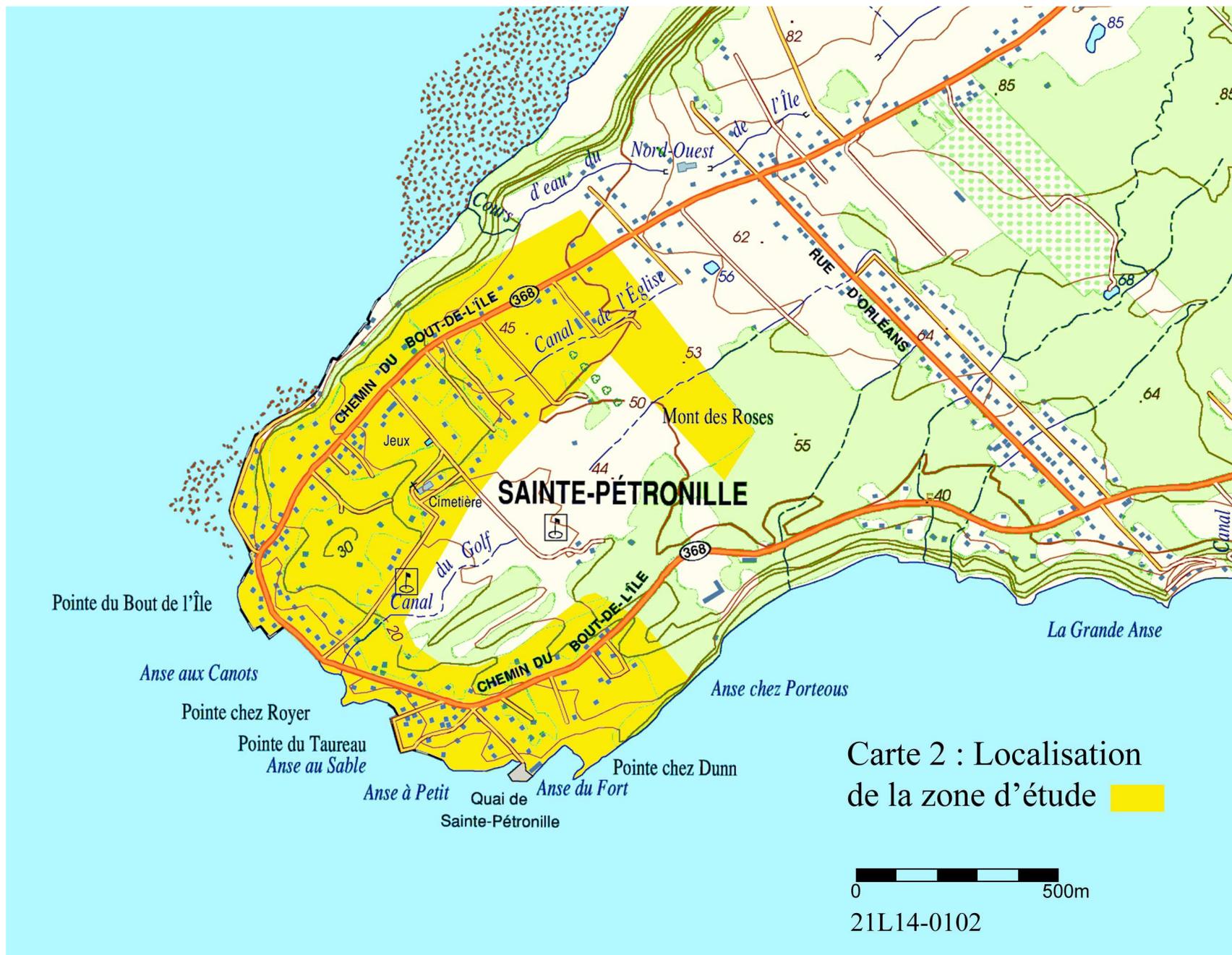


Carte 1 : Localisation régionale
de la zone d'étude

forme un large espace navigable donnant accès aux chenaux nord et sud de l'île d'Orléans et permettant d'accéder au détroit de Québec, qui s'étire vers l'ouest sur une longueur de 14 kilomètres.

La zone d'étude couvre toute la pointe ouest de l'île d'Orléans (carte 2), sans toutefois s'étendre sur l'ensemble du territoire de la municipalité du Village de Sainte-Pétronille. La zone d'étude a été définie pour correspondre à l'espace général qui sera touché par le projet d'assainissement des eaux usées. Dans l'ensemble, la zone d'étude s'étend sur une superficie approximative de 1,2 kilomètre carré. Au nord, au sud et à l'ouest, elle est limitée par la ligne de rivage, couvrant ainsi toute la pointe ouest de l'île, tandis qu'à l'est, elle se termine en face du numéro civique 81 du chemin du Bout-de-l'Île. Vers le sud, cette limite ne rejoint pas la ligne de rivage, laissant plutôt place à un large secteur exclu de la zone d'étude, autour du Foyer de charité Notre-Dame d'Orléans. Il est également à noter que toute la propriété du Club de golf Orléans et ses installations ne sont pas incluses dans la présente zone d'étude.

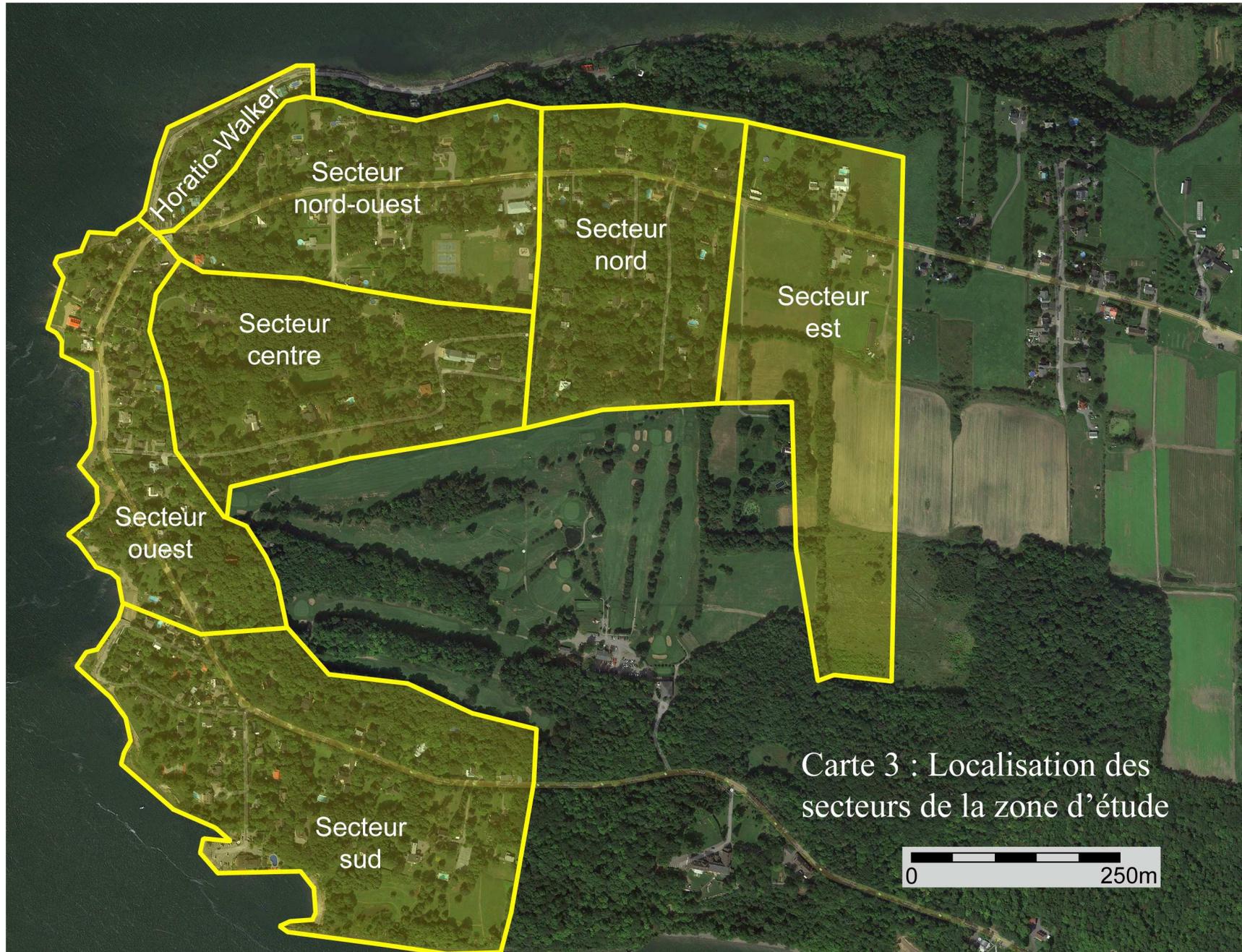
Dans les limites de la zone d'étude, des secteurs ont été définis sur la base du tracé des travaux prévus pour le projet d'assainissement des eaux usées (carte 3). Le « secteur est » correspond à la conduite qui débute au chemin du Bout-de-l'Île et qui se dirige vers le sud jusqu'à la station d'épuration au fond d'un champ. Le « secteur nord » couvre le quartier domiciliaire des chemins Malouin, Rondeau et de l'Église nord, ainsi que les habitations correspondantes du côté nord du chemin du Bout-de-l'Île. Le secteur « nord-ouest » suit le tracé du chemin du Bout-de-l'Île avec les habitations des côtés nord et sud, incluant le chemin Blais, ainsi que les installations à venir dans les limites du terrain de jeu. Le « secteur Horatio-Walker » correspond à la rue du même nom, sur la basse terrasse en bordure du rivage du fleuve. Le « secteur ouest » s'étend le long du chemin du Bout-de-l'Île sur ses faces est et ouest, entre la jonction de la rue Horatio-Walker au nord et la rue Laflamme au sud. Le « secteur centre » suit le tracé du chemin de l'Église sud, incluant l'église et le presbytère du côté est et le bâtiment au numéro civique 35 (maison Emmanuel), plus éloigné du côté nord. Enfin, le « secteur sud » englobe le quartier résidentiel des rues Laflamme, Gagnon et du Quai, et s'étire vers l'est le long du chemin du Bout-de-l'Île, jusqu'aux numéros civiques opposés 236 et 237 et au numéro 239, plus éloigné du chemin.



Carte 2 : Localisation
de la zone d'étude

0 500m

21L14-0102



Carte 3 : Localisation des secteurs de la zone d'étude

Le « secteur est » présente une topographie relativement plane aux environs de 50 à 53 m d'altitude. Il est principalement occupé par des champs de culture. On y retrouve aussi une ferme et des habitations de part et d'autre du chemin du Bout-de-l'Île.

Le « secteur nord » présente une topographie plane avec une faible pente en direction ouest, passant de 45 à 40 m d'altitude. On y retrouve quatre voies de circulation dont trois (chemins Malouin, Rondeau et de l'Église nord) forment un quartier domiciliaire de densité moyenne à faible. Ce quartier est fortement boisé d'arbres feuillus et de cèdres. Du côté nord, on retrouve encore le chemin du Bout-de-l'Île, avec des résidences des deux côtés. La limite nord du secteur nord correspond à la falaise, qui sépare le haut plateau de la basse terrasse riveraine.

Le secteur « nord-ouest » correspond au plus ancien noyau villageois de Sainte-Pétronille. Il est traversé sur toute sa longueur par le chemin du Bout-de-l'Île, qui donne accès aux propriétés résidentielles formant une agglomération de moyenne à haute densité. Du côté nord, les propriétés occupent tout l'espace du haut plateau, en pente douce vers l'ouest passant d'une altitude moyenne de 40 m à 30 m, jusqu'à la falaise qui sépare le haut plateau de la basse terrasse riveraine. Du côté sud, des résidences longent la route, tandis que le chemin Blais donne accès à d'autres propriétés en retrait de l'axe principal. Au coin du chemin de l'Église nord, se trouve le centre communautaire local, qui donne accès vers le sud à un espace de terrain de jeux avec des courts de tennis. Un élément hydrologique correspond à la coulée du ruisseau en continuité avec le canal de l'Église. Cet élément topographique démarque le secteur nord-ouest du secteur centre et il servira plus loin de point de repère, pour positionner les composantes de l'établissement ancien au 17^e siècle.

Le secteur « Horatio-Walker » couvre la bande littorale se trouvant au pied de la falaise, sur la rue du même nom. L'espace au pied de la falaise est plutôt étroit et occupe une terrasse d'altitude inférieure à 10 m. Les habitations de prestige forment une trame de densité moyenne, avec parfois de vastes parterres. Ce secteur offre une vue panoramique sur le bassin de Québec.

Le « secteur centre » est enclavé sans accès au rivage de l'île. On y retrouve l'ensemble institutionnel de l'église, du presbytère et du cimetière du côté est, à une altitude de 40 m, qui va en décroissant vers l'ouest jusqu'à

20 m. Un ressaut géologique atteignant 30 m d'altitude forme une colline boisée du côté ouest du secteur. Le chemin de l'Église sud forme l'axe de circulation est-ouest du côté sud du secteur. On y retrouve des résidences de part et d'autre du chemin, formant une trame à faible densité. Du côté nord, le secteur est densément boisé d'arbres feuillus, mais il s'y trouve un établissement de grande dimension au numéro civique 35, la maison Emmanuel. Cet édifice occupe la terrasse qui surplombe la coulée du ruisseau en continuité avec le canal de l'Église.

Le « secteur ouest », principalement une bande littorale, est traversé sur toute sa longueur (nord-sud) par le chemin du Bout-de-l'Île, qui structure une trame du bâti à densité élevée. Du côté ouest de la route, les résidences de prestige occupent directement le rivage du fleuve. Du côté est, les habitations sont très rapprochées et les terrains sont bien boisés. La section sud-est du secteur ouest est fortement boisée et la densité du bâti est réduite.

Le « secteur sud » couvre d'abord le quartier résidentiel à forte densité formé par les rues Laflamme, Gagnon et du Quai, à une altitude moyenne de 10 m. La rue du Quai donne accès au quai de Sainte-Pétronille et à l'auberge la Goéliche, directement attenants à l'anse du Fort. À l'est de l'anse du Fort et en retrait du chemin du Bout-de-l'Île, on retrouve de vastes propriétés de prestige, jusqu'à la limite du boisé qui les sépare du Foyer de charité Notre-Dame d'Orléans, situé plus à l'est, hors de la zone d'étude. En suivant le chemin du Bout-de-l'Île en direction est, l'altitude passe de 10 m à l'endroit de sa jonction avec le chemin du Quai, à 40 m à la limite est du secteur sud. Du côté nord du chemin du Bout-de-l'Île, des résidences occupent la frange attenante à la route, sur des terrains fortement boisés d'arbres feuillus.

Pour compléter la description de l'environnement physique il apparaît important de revenir à l'échelle régionale pour présenter le contexte géologique. En effet, la région de Québec et de Lévis est particulièrement bien pourvue en matériaux lithiques taillables, utiles pour la fabrication des outils de pierre taillée pendant la préhistoire. Du point de vue géologique, la région de Québec est très complexe. Plusieurs unités géologiques s'y rencontrent et s'entremêlent, témoignant de nombreux événements qui ont transformé le paysage. Cet enchevêtrement d'unités et de formations géologiques se divise d'abord selon les roches autochtones et allochtones. La faille de Logan, qui s'étire dans l'axe de la vallée fluviale, marque le contact entre les unités autochtones et allochtones dans la région de Québec

(St-Julien, 1977). La faille Logan passe au pied de la haute-ville de Québec, sur sa face nord, puis traverse le bassin de Québec et rejoint l'île d'Orléans à sa pointe ouest à Sainte-Pétronille, pour longer sa rive nord en direction est. La position de la faille du côté nord de l'île inclut cette dernière dans les unités géologiques allochtones des Appalaches.

Les roches *autochtones*, dont la formation s'est effectuée sur place, sont constituées du socle grenvillien des hautes terres des Laurentides et de sa couverture sédimentaire (St-Julien et Osborne, 1973). Le socle grenvillien, qui fait partie du bouclier canadien, est surtout composé de gneiss, dont l'origine remonte au précambrien (Cailleux, 1976). Dans la région de Québec, la limite de ce socle marque le début des basses terres de la dépression de Cap-Rouge-Limoilou (Taillefer, 1958). Ces roches anciennes ont été recouvertes par les dépôts de calcaire sédimentaire du groupe de Trenton qui remontent à l'Ordovicien (500 à 440 millions d'années).

« Les roches *allochtones* de la région de Québec sont du domaine appalachien » (St-Julien et Osborne, 1973 : 10). Ces roches ne se sont pas formées dans la région de Québec, mais y ont été apportées par des mouvements géologiques majeurs, lors de la formation des Appalaches. Ces mouvements géologiques ont créé des discordances stratigraphiques où les roches anciennes (Cambrien) recouvrent celles de formations plus récentes remontant à l'Ordovicien (St-Julien et Osborne, 1973). La nappe du promontoire de Québec est la dernière unité structurale des roches allochtones vers le nord. Elle contient entre autres des blocs de chert¹ à radiolaires, dont l'exploitation préhistorique pour fabriquer des outils est documentée (Duval, 2008). Des sources de chert sont d'ailleurs connues dans la Côte de la Montagne derrière la Place-Royale de Québec (Codère, 1991; Chrétien *et al.* 1994), dans la côte Dinan près de l'Hôtel Dieu et au cimetière Belmont sur la rue Chapdelaine (Jean Morin, géologue, com. pers.). Ces cherts et les pyrites de fer qui les accompagnent souvent furent retrouvés sur des sites préhistoriques, démontrant ainsi l'utilisation des ressources géologiques par les anciennes populations locales. Jusqu'à maintenant, aucune source de chert n'a été documentée sur l'île d'Orléans, mais des pyrites de fer ont été retrouvées en relation avec le schiste noir à la pointe est de l'île, dans la municipalité du village de Saint-François.

¹ Le chert servait à la fabrication des outils de pierre taillée tels les pointes de projectile, les couteaux, les grattoirs, etc.

5- Interventions et études archéologiques antérieures

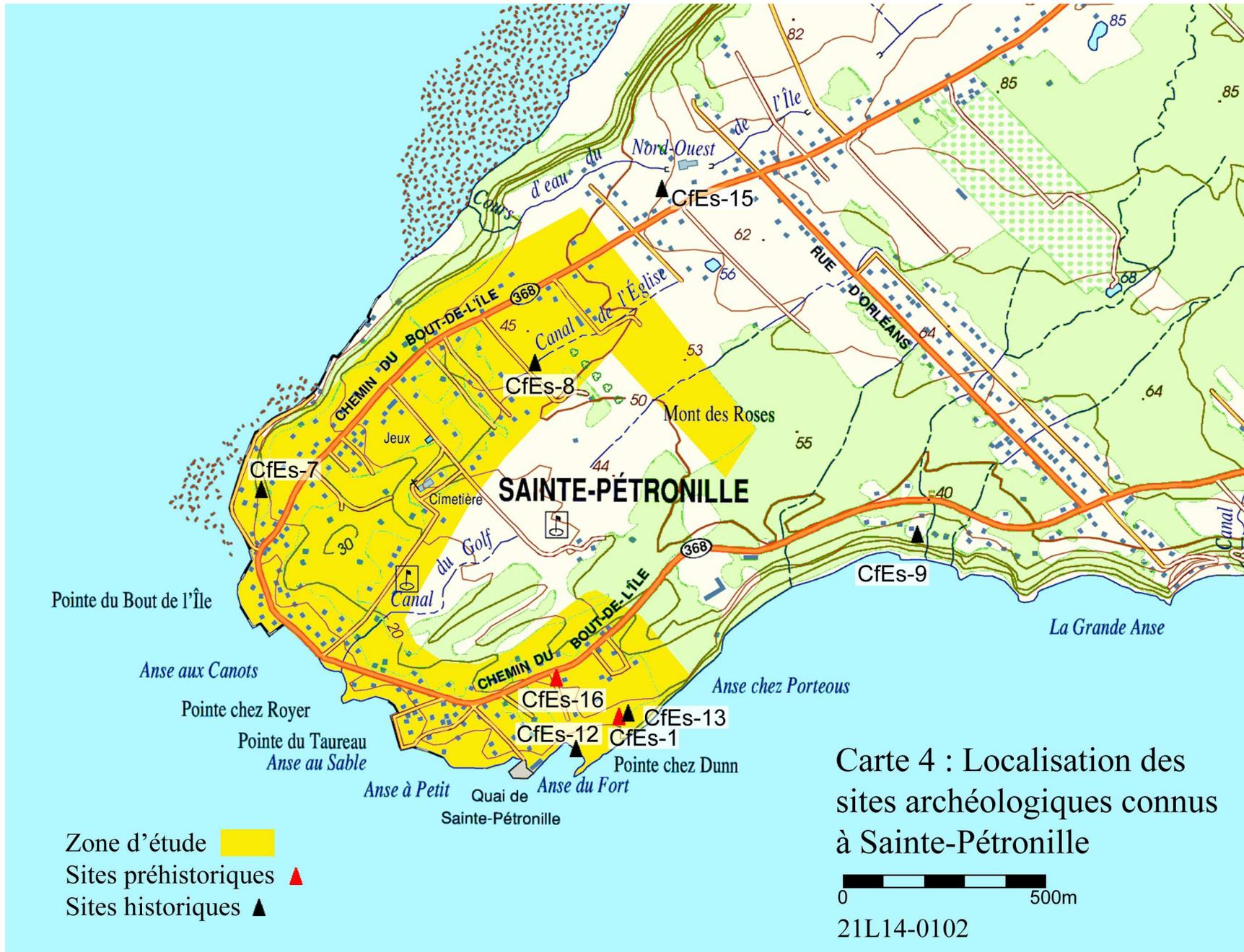
L'unité géographique servant à l'observation des interventions et études archéologiques antérieures à proximité relative de la zone d'étude correspond ici à la pointe ouest de l'île d'Orléans, définie à partir de la rue d'Orléans (carte 4).

Assez tôt, la pointe ouest de l'île d'Orléans a retenu l'attention des archéologues pour son potentiel de découvertes archéologiques. Dès le début des années 1960, le secteur de l'anse du Fort recevait la visite de René Levesque (1962), conduisant à l'enregistrement des sites CfEs-1, 12 et 13. Ces trois sites ont été revisités par Laurent Girouard et son équipe en 1974 (Girouard et *al.*, 1975), qui ont pratiqué des sondages et documenté des occupations amérindiennes préhistoriques (CfEs-1) et euroquébécoise historique (CfEs-12-13).

Ces premières recherches concluantes ont pavé la voie pour des études de potentiel archéologiques et ethnohistoriques à l'échelle de toute l'île d'Orléans en 1976 (Bernier, 1976; Dufresne, 1976), conduisant à un inventaire sur le terrain en 1978 (Laroche, 1978; Lacombe, 1978). L'inventaire de 1978 a permis l'enregistrement de trois sites à Sainte-Pétronille, dont le campement du major Hardy (CfEs-7), le Fort des Hurons (CfEs-9) et un site domestique historique (CfEs-15).

Le site identifié comme le campement du major Hardy (CfEs-7) a livré quelques vestiges de céramique et de verre de bouteille dont certains pourraient remonter au 18^e siècle, ainsi qu'un ouvrage de maçonnerie à flanc de falaise. Cependant, malgré l'utilisation d'équipements de repérage par résistivité électrique (Séguin, 1979), aucun autre vestige tangible des installations militaires du major Hardy n'a pu être localisé.

Le site identifié comme le Fort des Hurons (CfEs-9) a livré six fragments de céramique d'âge indéterminé, sans lien avec la présence du fort des Hurons. De plus, aucun élément structural pouvant se rapporter au fort lui-même n'a été mis au jour. Dans la réalité, le site CfEs-9 ne correspond donc pas au fort, qui n'a de ce fait pas encore été localisé.



Quant au site domestique CfEs-15, il a été enregistré suite à la collecte d'un seul fragment de céramique d'âge indéterminé. Il est à noter que des fragments de céramique épars sont régulièrement rencontrés dans les champs labourés, résultant du déversement des ordures ménagères dans les labours.

En 1979, Guy Plourde (1979) a conduit une série de sondages au Mont des Roses (CfEs-8), où il a mis au jour divers vestiges de céramique et de la quincaillerie de bâtiment pouvant dater du dernier quart du 19^e siècle.

En 1988, des sondages ont été réalisés un peu en haut de l'anse du Fort sur le site CfEs-16, permettant la découverte d'un ensemble des pièces en pierres taillée, incluant quatre pointes de projectile, dont l'ancienneté correspond à la période de l'Archaique laurentien (Plourde, 1988).

En 2011, la MRC de l'île d'Orléans confiait la réalisation d'une étude de potentiel archéologique couvrant l'ensemble de l'île à Ruralys (2011). Une section de cette étude traite spécifiquement de la municipalité du Village de Sainte-Pétronille. L'échelle de réalisation élargie de cette étude a permis l'identification des principaux éléments du potentiel archéologique, tout en spécifiant l'intérêt particulier de certaines résidences ancestrales.

6- Reconstitution paléogéographique

Depuis la fin du Pléistocène, le climat a subi d'importantes fluctuations liées à la glaciation du Wisconsin et au retrait glaciaire qui s'en suivit. Le principal moteur de transformation de l'environnement au cours des quelques 12 000 dernières années est donc lié à la glaciation. En concomitance avec le mouvement des glaciers, la transgression marine de la mer de Champlain et les phases successives d'émersion des terres forment un autre facteur majeur à considérer pour les régions des basses terres. La reconstitution paléogéographique montre, par le biais des courbes d'émersion des terres, à quels moments les espaces considérés furent libérés des glaces, puis des eaux, pour finalement devenir habitables.

D'emblée, il importe de souligner que les dates présentées dans cette section prennent en compte l'étalonnage des datations radiocarbone. En effet, comme le souligne Chapdelaine pour la période du Paléoindien, « L'écart entre les dates obtenues en laboratoire exprimées en années carbone et les dates présentées en années sidérales est très important et l'étalonnage des datations radiométriques est obligatoire (...) à titre d'exemple, une date radiométrique de 10 000 années carbones (radiocarbon year Before Present : rcyBP) devient, une fois étalonnée en années sidérales, une date vieille de 11 500 ans avant aujourd'hui (AA) » (Chapdelaine, 2007, p. 113). Il faut aussi distinguer entre les résultats radiométriques obtenus sur des organismes d'origine marine comme les coquillages enfouis dans les sédiments anciens et ceux provenant de charbon de bois d'anciens foyers (origine atmosphérique). Les résultats de l'étalonnage vont varier entre ces corpus et il faut ainsi tenir compte de la provenance des éléments datés pour obtenir le juste étalonnage (Reimer *et al*, 2009). Les datations utilisées dans la présente reconstitution sont de provenance marine (Parent *et al*, 1985).

L'histoire paléogéographique complète et spécifique à la région de Québec n'est pas encore définie, mais les grandes lignes de l'incursion marine de la mer de Champlain et de son évolution en termes de niveaux marins peuvent en partie être déduites des données obtenues sur l'axe du Saint-Laurent, pour différentes périodes. Ainsi, la mise en commun des informations obtenues à Trois-Pistoles, Montmagny, Saint-Nicolas et Québec (Dionne, 1988; Locat, 1977; Lortie et Guilbault, 1984; Parent et Occhietti, 1988, Parent *et al*, 1985; Painchaud, 1993) permettent de dresser un portrait général de la situation à différents moments.

Il y a 12 500 rcyBP (13 950 AA), le retrait glaciaire est déjà amorcé, mais la région de Québec est entièrement recouverte par les glaces, qui s'étendent d'ailleurs vers le sud jusqu'à la frontière américaine. Toutefois, un phénomène de séparation du glacier sur la ligne actuelle du fleuve formait un bras de la mer de Goldthwait vers le sud-ouest. Cette avancée de l'eau aurait atteint un point situé vis-à-vis l'extrémité ouest de l'île d'Orléans à cette époque, donc au coeur de la région de Québec.

Il y a 11 000 rcyBP (12 600 AA), la marge glaciaire a déjà retraité du côté nord du fleuve Saint-Laurent, libérant la région de Québec des glaces. Toutefois, les basses terres, qui avaient été enfoncées sous le poids du glacier, se trouvent alors inondées par la mer de Champlain. Ce serait autour de 12 000 rcyBP (13 420 AA), que le bouchon de glace du détroit de Québec aurait cédé, permettant à l'eau de la mer de Goldthwait d'envahir les espaces d'altitude inférieure situés à l'ouest de Québec (Parent *et al.*, 1985). Il y a 11 000 rcyBP (12 600 AA), la région de Québec est encore entièrement recouverte par la mer de Champlain, environ jusqu'à une altitude de 160 m, qui correspond aux premiers contreforts des Laurentides, à la hauteur du lac Saint-Charles.

De 11 000 rcyBP (12 600 AA) à 10 000 rcyBP (11 050 AA) on assiste à une période de régression rapide de la calotte glaciaire², à une baisse marquée du niveau marin, puis à une amélioration significative du climat (Hillaire-Marcel et Occhietti, 1977, 1980). L'épisode de la mer de Champlain arrive à son terme et la dessalure de l'eau a débuté (Cronin, 1977). Il y a 10 000 rcyBP (11 050 AA), la plate-forme de Québec commence à émerger, formant une île dans le secteur de Sainte-Foy, mais les basses terres sont toujours inondées. Le niveau marin a régressé à moins de 100 m et le chenal du fleuve Saint-Laurent s'est rétréci. Cet intervalle correspond à l'émersion de l'île d'Orléans, dont l'altitude moyenne au mitan de l'île atteint 110 m. Il s'y trouve toutefois deux sommets, un à chaque extrémité de l'île, qui atteignent 140 m à l'est et 150 m à l'ouest.

Vers 9 500 rcyBP (10 350 AA), le front glaciaire marque une pause dans son retrait vers le nord, mais l'ensemble du lac Saint-Jean est tout de même libre des glaces. Au sud, la mer de Champlain a régressé, puis perdu sa salinité, faisant place au lac d'eau douce à Lampsilis. À cette époque, la plate-forme de Québec (Québec, Sillery, Sainte-Foy) forme une île voisine

² Le lac Saint-Jean est presque entièrement dégagé des glaces et l'incursion marine de la mer de Laflamme s'est amorcée.

de l'île d'Orléans, dans le détroit de Québec qui relie la mer de Goldthwait à l'est et le lac à Lamprosilis à l'ouest (Parent *et al.*, 1985, Painchaud, 1993).

Pour la suite, la courbe d'émersion a été schématisée par Dionne (1988:241) à partir de données obtenues près de Montmagny, et peut de ce fait s'appliquer à la région de Québec. Selon Dionne (1988 : 242), les points saillants à retenir sont les suivants:

- Avant la disparition du verrou glaciaire de Québec, vers 12 500 rcyBP (13 950 AA), le niveau de la mer de Goldthwait atteint 160 m;
- Entre 12 500 rcyBP (13 950 AA) et 7 500 rcyBP (8 350 AA) il y a une régression majeure qui ramène le niveau de 160 m jusqu'au niveau actuel (0 m). Donc, dès 7 500 rcyBP (8 350 AA), toutes les altitudes sont disponibles à l'occupation humaine;
- Entre 7 000 rcyBP (7 840 AA) et 6 000 rcyBP (6 850 AA), le niveau de l'eau régresse jusqu'à une altitude de 5 m plus basse que celle d'aujourd'hui;
- Entre 5 800 rcyBP (6 650 AA) et 4 500 rcyBP (5 150 AA), la *transgression laurentienne* rehausse le niveau de 15 m, ce qui correspond à l'altitude actuelle de 10 m. C'est à ce moment que les terrasses fluviales de 10 m auraient été formées;
- Entre 4 400 rcyBP (4 950 AA) et 3 000 rcyBP (3 200 AA), une nouvelle régression ramène le niveau à l'équivalent de ce que nous connaissons aujourd'hui (0 m);
- Entre 3 000 rcyBP (3 200 AA) et 2 000 rcyBP (1 950 AA), une dernière transgression fait monter le niveau jusqu'à 4 ou 5 m; et,
- À partir de 2 000 rcyBP (1 950 AA), le niveau redescend à la cote 0.

La courbe d'émersion de Dionne (1988 : 241) est réutilisée ici en ajoutant les données d'altitude pertinentes à la zone d'étude, afin de constater à quel moment les cotes de 10 m et de 50 m ont été exondées (figure 1). Il faut cependant retenir que les données de Montmagny ne s'étendent pas au-delà de 10 000 rcyBP et que la prolongation de la courbe provient de données recueillies à Trois-Pistoles (Locat, 1977; Lortie et Guilbault, 1984). Avec le gauchissement occasionné par le relèvement isostatique différentiel entre Québec et Trois-Pistoles, le résultat ne peut être qu'approximatif et simplement à titre indicatif, pour la région de Québec.

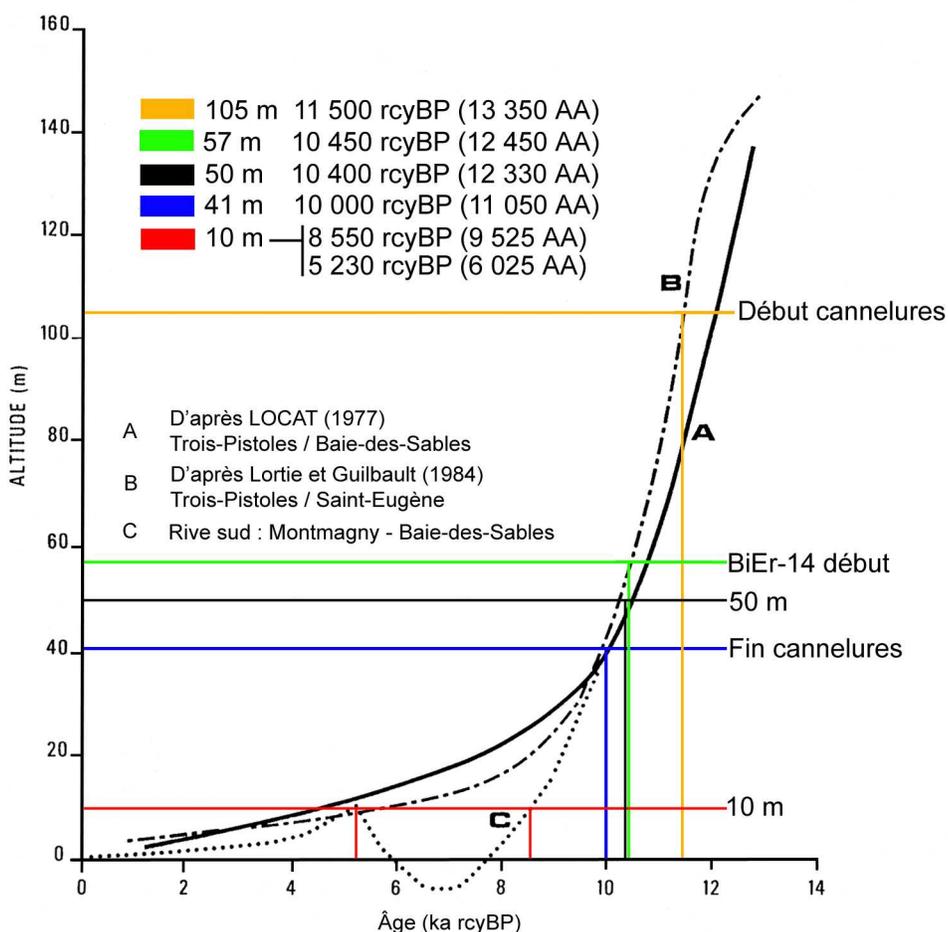
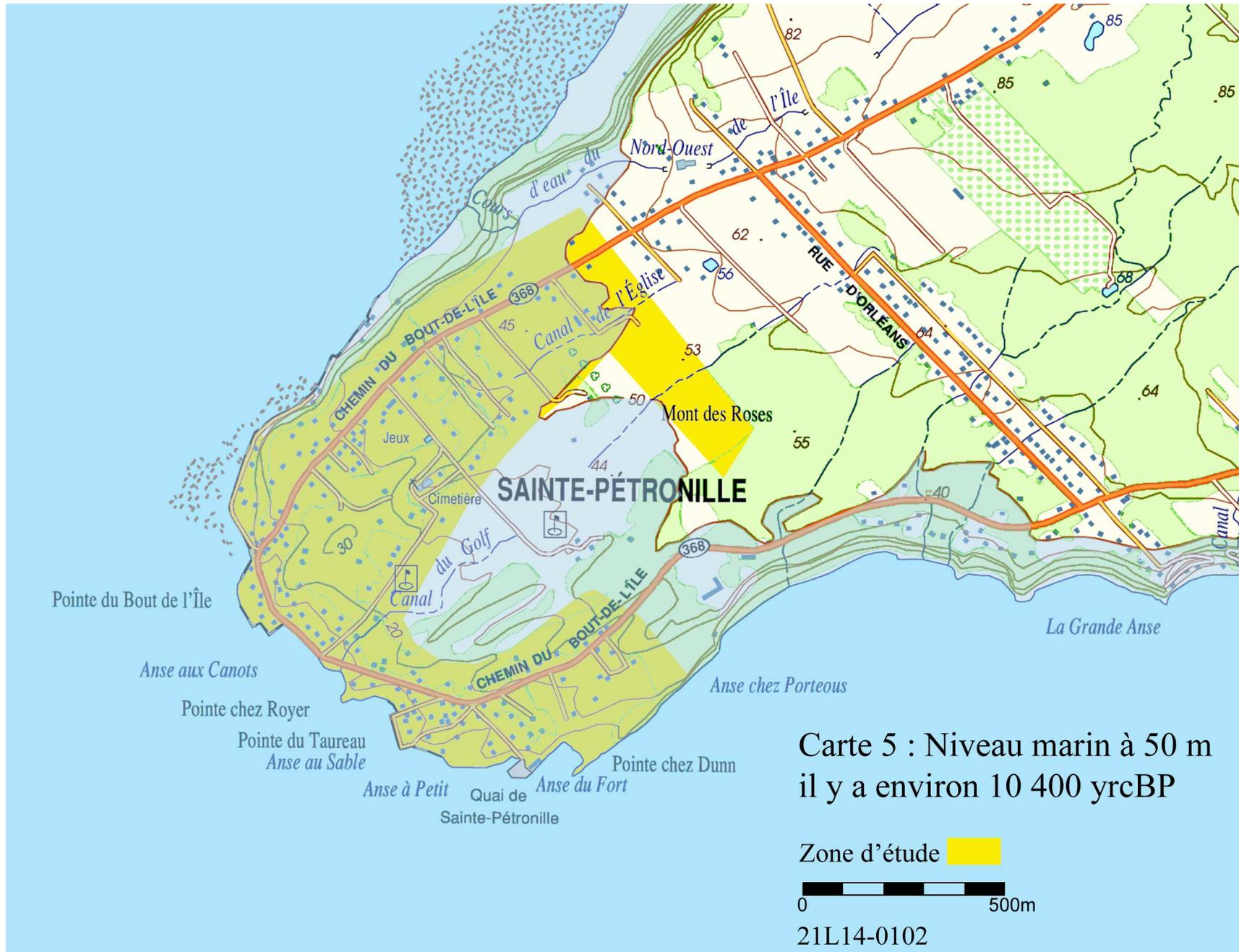
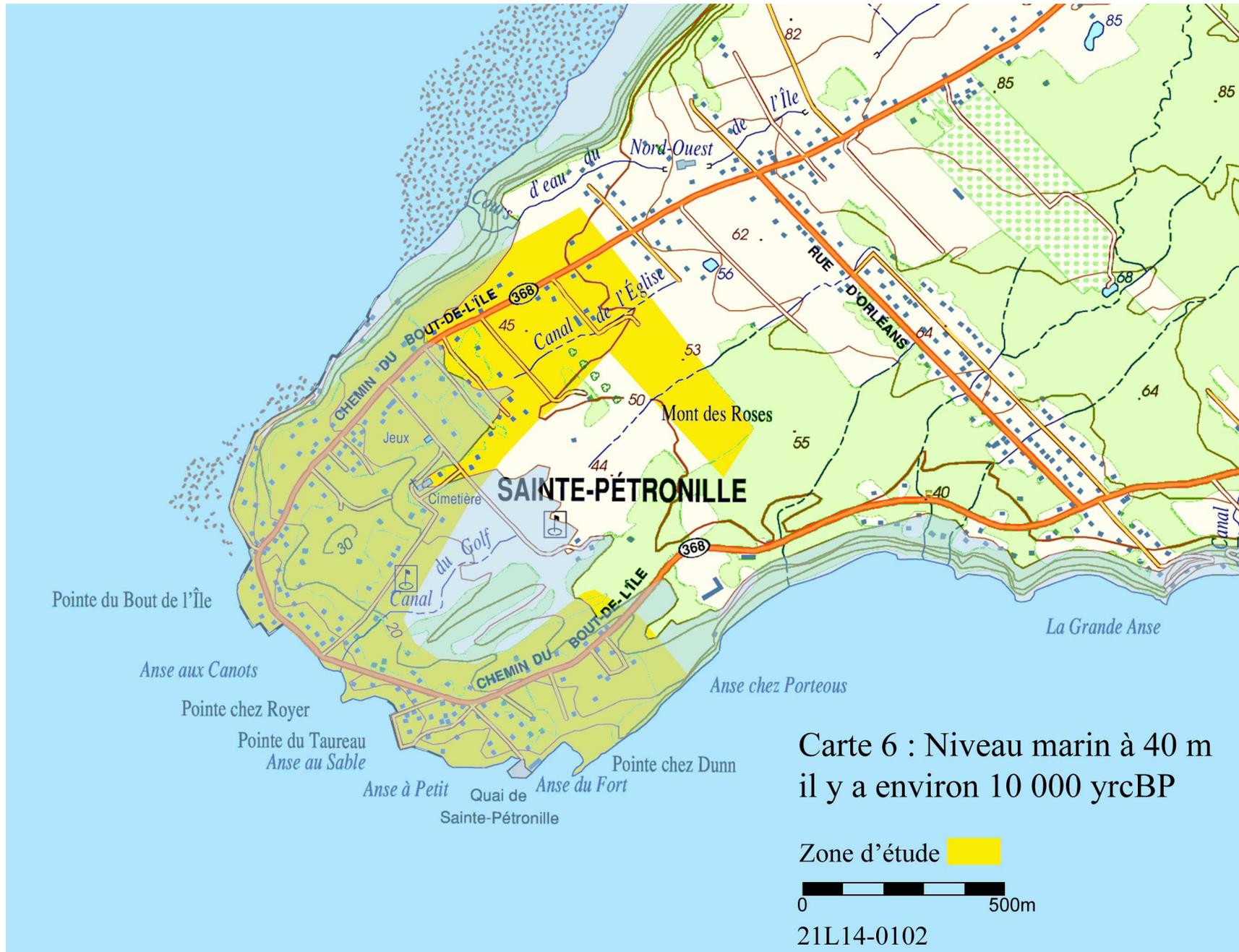


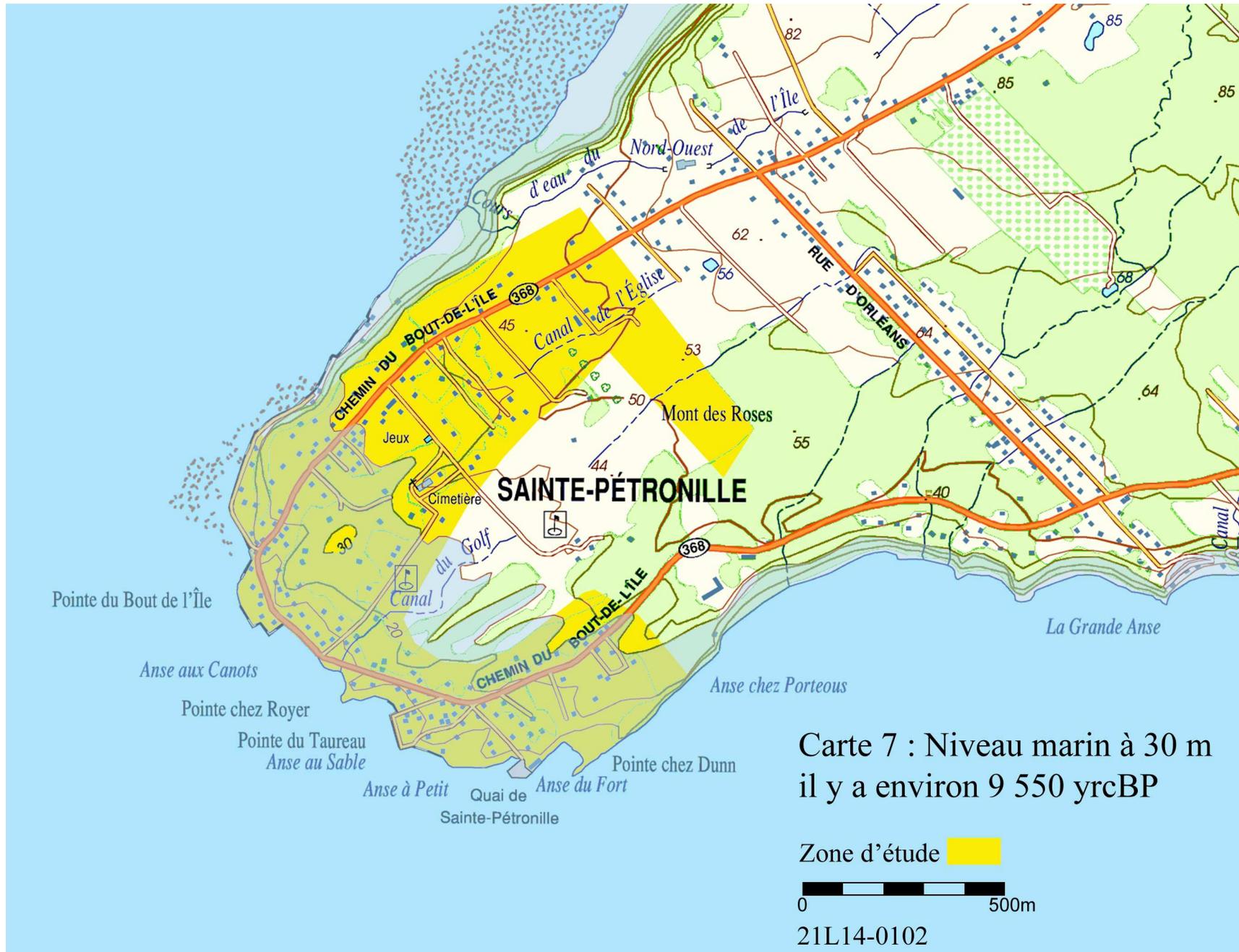
Figure 1 : Courbe d'émergence des terres de Montmagny à Trois-Pistoles

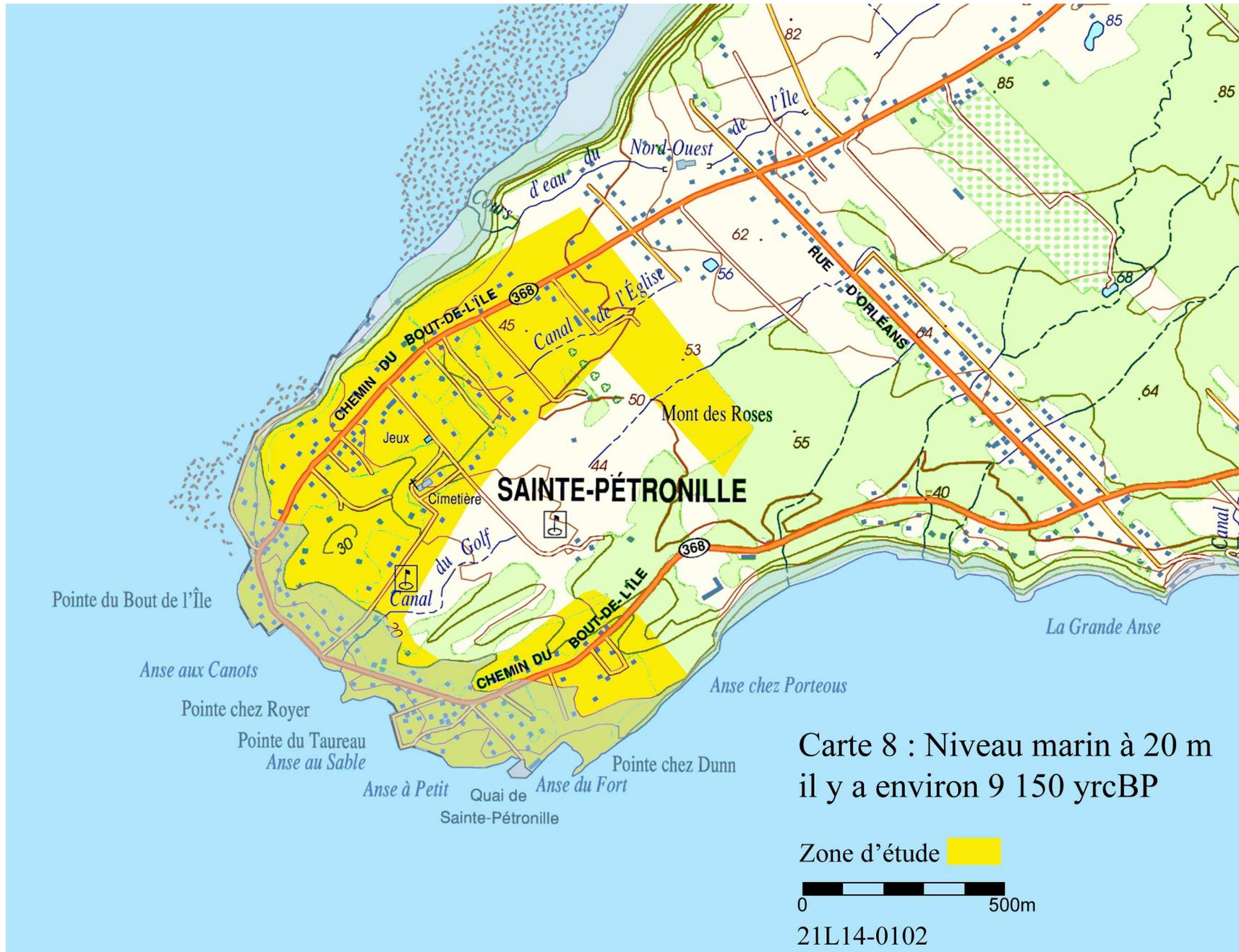
En plus des informations relatives aux altitudes de 10 m et 50 m, qui représentent l'intervalle d'altitude pour la zone d'étude à Sainte-Pétronille, des indicateurs chronologiques comme le début et la fin de la production des pointes à cannelures du Paléolindien ancien ont été introduits au graphique. De plus, le début de l'occupation au site paléolindien Cliche-Rancourt (BiEr-14) du lac aux Araignées, voisin du lac Mégantic à la source de la rivière Chaudière, a aussi été ajouté. Cela permet de visualiser la possibilité de trouver des sites associés à cette période ancienne de la préhistoire, dans les limites de la zone d'étude.

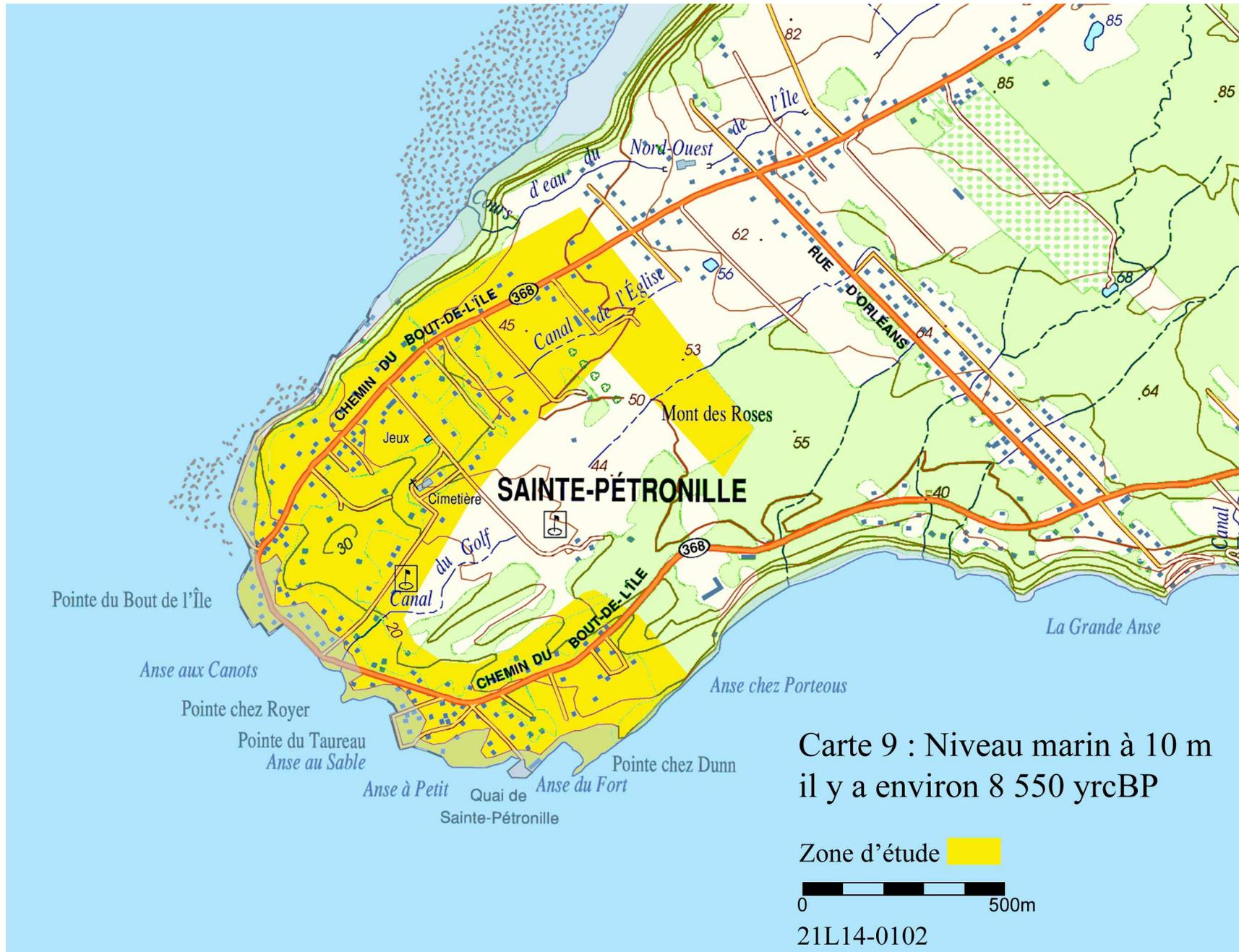
Pour mieux comprendre les configurations environnementales anciennes, une modélisation a été réalisée pour les niveaux marins de 50 m à 10 m (cartes 5 à 9).











L'examen de la carte de modélisation pour le niveau marin de 50 m (carte 5) illustre que le littoral se trouvait à un kilomètre plus à l'est qu'aujourd'hui. On retrouvait alors quatre baies assorties de deux grandes pointes, formant des environnements protégés très propices à l'établissement humain ancien. Le secteur est de la zone d'étude était libéré des eaux et se trouvait à ce moment en contexte riverain.

La régression du niveau marin à 40 m d'altitude (carte 6) a libéré environ 300 m de terrain sur l'axe est-ouest et conservait une configuration similaire avec des baies et des pointes bien marquées. À cette époque, le presbytère et l'église occupaient l'extrémité de la plus longue pointe s'avancant vers l'ouest. Il s'agissait certainement d'un emplacement invitant pour établir un campement à la période estivale.

L'exondation du niveau de 30 m (carte 7) a permis de gagner un autre 250 m de nouveau terrain vers l'ouest et dégagait deux longues avancées en pointe à l'endroit du terrain de golf. Il se trouvait également une petite île environ à 100 m du rivage. À cette époque, l'extrémité ouest de l'île présentait une configuration très échancrée.

L'examen de la carte 8 pour le niveau marin à 20 m montre une configuration adoucie du littoral comparé au niveau de 30 m. On ne retrouve plus les longues avancées en pointes, mais il demeure encore quatre baies accueillantes. Quant à lui, le niveau de 10 m (carte 9) présente une apparence assez similaire au tracé littoral actuel, à quelques exceptions près. Enfin, l'exercice de visualisation des différents niveaux marins illustre particulièrement bien la nature générale assez régulière de la pente du terrain vers l'ouest, sans écarts marqués à l'échelle de la zone d'étude.

L'habitabilité d'un territoire est en lien étroit avec l'état du couvert végétal, qui assure nourriture et refuge à la faune. La présence de cette faune est elle-même un prérequis pour l'établissement des groupes humains, qui en tirent leur subsistance. Peu de temps après la déglaciation et le début de l'incursion marine de la mer de Champlain, aux alentours de 12 500 rcyBP, la rive sud de la région de Québec se présente comme un désert glaciaire, avec le lichen pour seule végétation (Richard, 1985). Déjà à 11 000 rcyBP, les conditions s'étaient améliorées avec une dominance d'espèces végétales de toundra herbeuse, qui laissaient graduellement place à une taïga ouverte à épinette noires. Le climat du littoral champlainien

demeurait toutefois rude avec des valeurs de température moyennes annuelles plus basses d'environ 5 degrés, comparé à la période actuelle.

Lorsque le climat s'est adouci vers 9 500 rcyBP, la phase d'afforestation débute véritablement. Cette phase voit d'abord se constituer une pessière ouverte qui accueille des épinettes noires (*Picea mariana*) et des bouleaux glanduleux (*Betula glandulosa*). Vers 7 500 rcyBP, cette pessière de plus en plus dense devient une véritable forêt avec l'adjonction de bouleau blanc (*Betula papyrifera*) et de sapin baumier (*Abies balsamea*) (Richard, 1985). Plus tard, l'association forestière se modifie et la sapinière en association avec des bouleaux jaunes (*Betula alleghaniensis*) remplace la pessière. Vers 6 500 rcyBP, l'érablière à bouleaux jaunes remplace la sapinière. L'érablière laurentienne avec les érables à sucre (*Acer saccharum*) et le hêtre (*Fagus grandifolia*) succède à l'érablière à bouleau jaune. La période climatique hypsithermale, qui a lieu il y a environ 5 000 ans, serait représentée par l'érablière à caryer (*Carya ovata* et *cordifomis*), qui domine pendant un certain temps, pour finalement revenir à l'érablière laurentienne (Richard, 1975). C'est ce type d'association forestière qui domine actuellement à l'île d'Orléans.

En relation avec la région de Québec, l'habitabilité du territoire pourrait remonter à l'époque des étendues de toundra et de taïga fréquentées par les caribous, qui formaient la principale base alimentaire des chasseurs paléindiens. Cela signifie que déjà vers 11 000 rcyBP (niveau marin autour de 100 m), l'environnement pouvait supporter la présence de groupes humains, du moins pendant les périodes estivales. De plus, la proximité du littoral conjugait la présence des caribous avec celle des mammifères marins. L'altitude de 50 m à l'intérieur des limites de la zone d'étude était donc certainement propice à l'établissement humain ancien, dès son exondation il y a environ 10 400 rcyBP.

7- Contexte culturel préhistorique et historique

La première tranche de l'histoire culturelle présente les occupations humaines connues depuis le peuplement, jusqu'à la période du contact avec les premiers Européens en terre américaine. Il est donc question dans la section 7.1 des populations amérindiennes. La section 7.2 s'attache à présenter la chronologie des événements depuis l'arrivée des Européens, en se basant sur les archives écrites et la présence des sites archéologiques historiques les plus significatifs connus dans le secteur.

7.1- Cadre culturel préhistorique

Les grands courants culturels sont connus et leur durée dans le temps permet de leur attribuer une position chronologique. L'histoire culturelle varie d'un territoire à un autre, mais dans ses grandes lignes, on peut appliquer un modèle général au Nord-Est américain (figure 2).

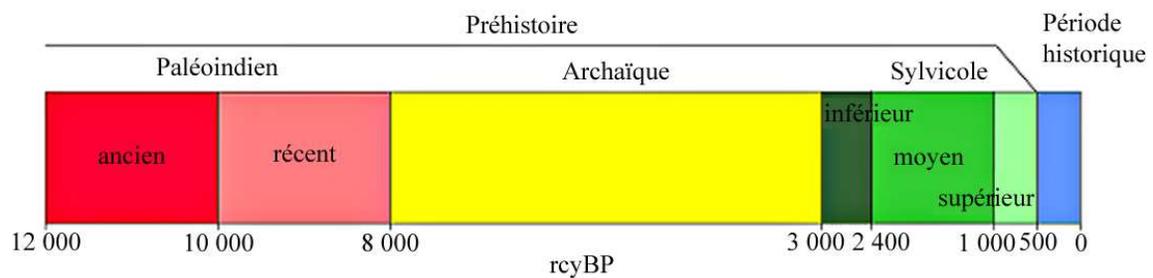


Figure 2 : Découpage chronologique dans le Nord-Est américain

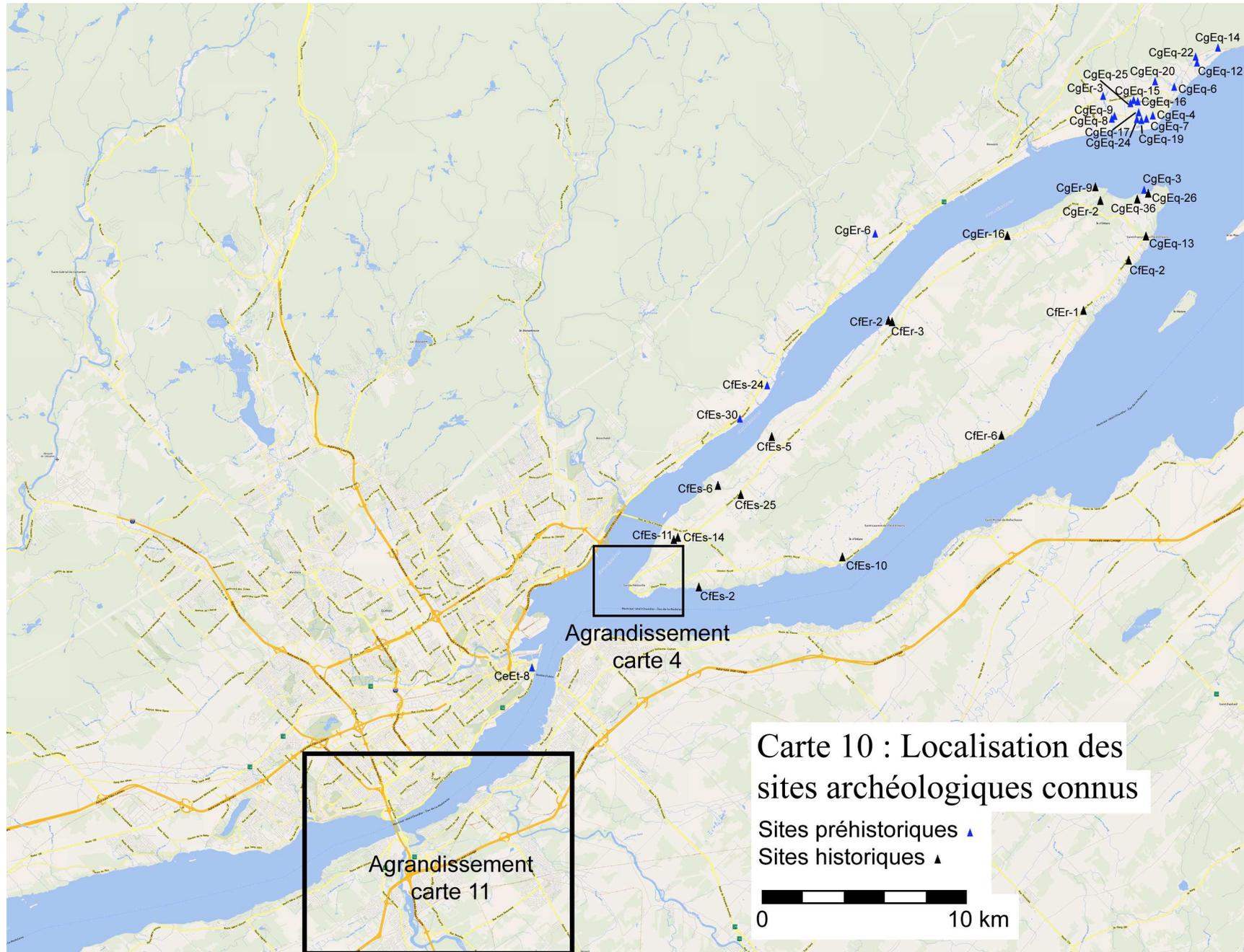
La zone d'étude, située dans les basses terres du Saint-Laurent, s'ajuste d'assez près au modèle général du Nord-Est américain. La raison principale pourrait en être sa localisation à même le corridor fluvial, qui interconnectait les populations humaines sur des grandes distances, allant des Grands Lacs jusqu'au golfe du Saint-Laurent. Cette situation avait un effet homogénéisant qui n'atténuait cependant pas complètement les caractères spécifiques des populations, forgés par un environnement aux conditions variables et des solutions adaptatives personnalisées.

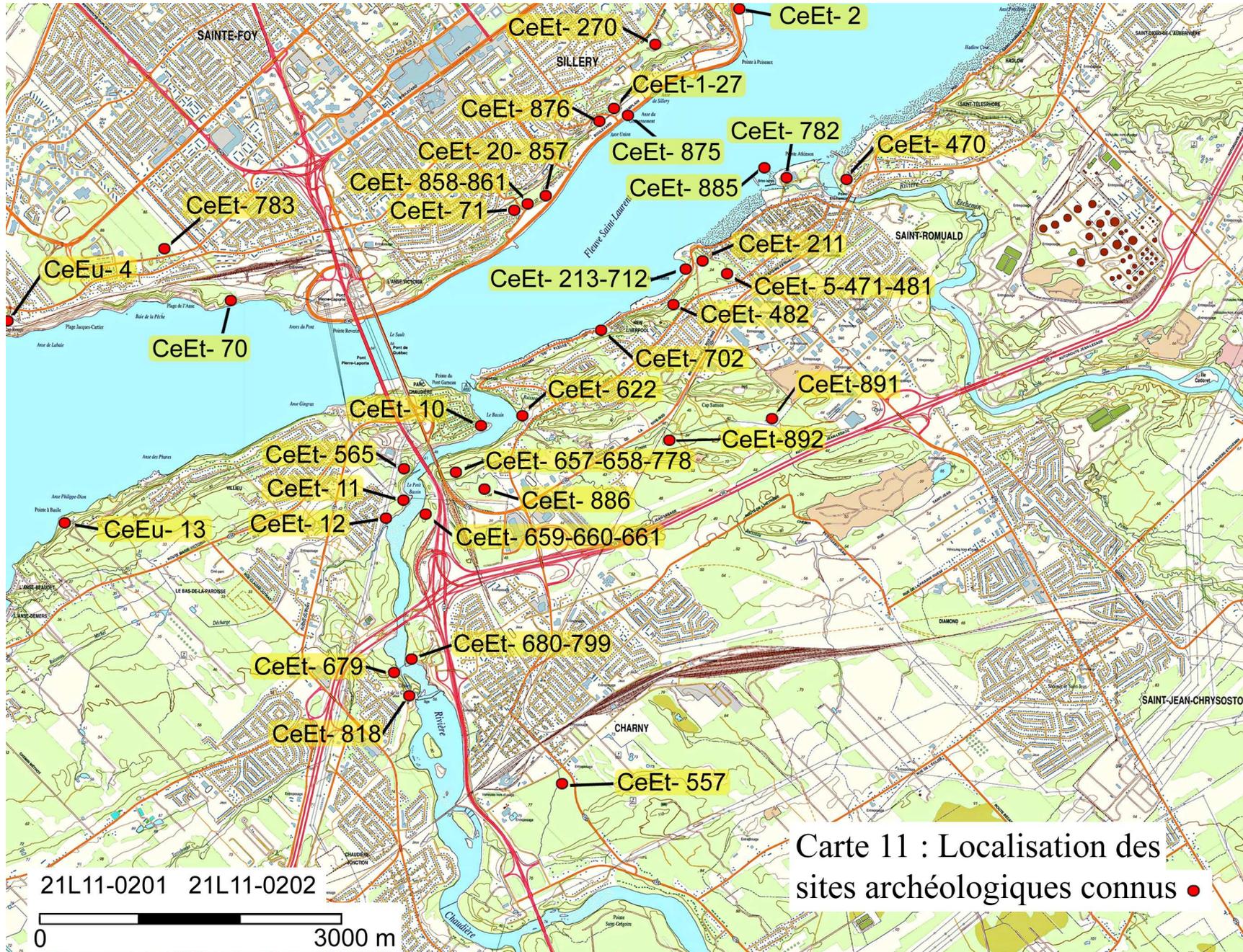
La position de l'île d'Orléans correspond à un important rétrécissement du fleuve, qui représente également un carrefour en raison des importantes rivières qui donnent accès aux territoires périphériques au nord et au sud. Les influences culturelles et le matériel associé peuvent

arriver du sud-ouest en provenance de la région de Montréal et des Grands-Lacs ; du nord-est en provenance de la rivière Saguenay, de l'estuaire du Saint-Laurent, de la Côte Nord et de la Gaspésie ; puis du sud via l'axe de circulation de la rivière Chaudière, en provenance du Maine, du New-Hampshire et de la côte Atlantique. Cet amalgame d'influences culturelles et le réseau d'échanges associé créent une dynamique unique qui détermine la nature de l'identité culturelle locale à différentes époques.

Pour les besoins du présent exercice d'évaluation du potentiel archéologique sur la pointe ouest de l'île d'Orléans, un territoire cible a été déterminé pour examiner la répartition des sites archéologiques connus. Ces sites serviront en priorité à établir le cadre culturel préhistorique local, sans toutefois exclure d'autres sites d'intérêt majeur situés hors du cadre géographique, mais à proximité. Sur l'axe du fleuve, l'espace circonscrit entre la rivière Cap-Rouge à l'ouest et le cap Tourmente à l'ouest permet un premier centrage sur la région d'intérêt (carte 10). L'aspect général de la répartition des sites archéologiques sur la carte 10 montre d'abord une concentration dans le secteur du cap Tourmente, avec une distribution plus espacée sur la côte de Beaupré et sur le corps principal de l'île d'Orléans (sites préhistoriques et historiques inclus). À cette échelle, il n'était pas possible de bien illustrer la concentration de sites archéologiques associée au détroit de Québec et à l'embouchure de la rivière Chaudière ; pour cette raison, une vue agrandie de ce secteur est présentée sur la carte 11. La pointe ouest de l'île d'Orléans, en lien avec la zone d'étude, fait aussi l'objet d'un agrandissement (voir carte 4 en page 16).

L'aspect général de la répartition des sites archéologiques sur la carte 11 montre une concentration de cinq sites préhistoriques sur la côte de Sillery (CeEt-2-20-27-71-857), entre le pont de Québec et la pointe de Sillery. Trois autres sites sont répertoriés à l'ouest des ponts (CeEt-70-783, CeEu-4). Sur la rive sud du fleuve, de la rivière Etchemin à la rivière Chaudière, sept sites préhistoriques sont identifiés (CeEt-5-211-213-470-471-481-482). Un autre site est présent à l'est des ponts (CeEu-13). Pour sa part, le cours inférieur de la rivière Chaudière, débutant aux chutes, compte 14 sites préhistoriques (CeEt-10-11-12-565-622-657-658-659-660-661-679-680-778-799). Dans ce périmètre relativement restreint, on trouve un total de 30 sites préhistoriques, dont plus de la moitié est en association directe avec le secteur de l'embouchure de la rivière Chaudière ou plus en amont sur son cours. Cette répartition souligne à l'évidence l'attrait du secteur pour l'établissement humain ancien.





Le segment du fleuve de Cap-Rouge à Sillery, est également très favorisé pour l'établissement des campements, peut-être en raison de l'étroitesse du fleuve à cet endroit et de la présence des rivières Chaudière et Etchemin, qui s'y déversent à faible distance l'une de l'autre.

Sur l'île d'Orléans, on remarque une concentration de sites aux deux extrémités de l'île. La plupart de ces sites sont associés à la période historique (24), mais il se trouve également trois sites préhistoriques. Il y a le site de la grotte d'Argentenay (CgEq-3) à la pointe est de l'île, puis les sites CfES-1 et CfEs-16 dans le secteur de l'anse du Fort à la pointe ouest de l'île. Le site de la grotte d'Argentenay serait associé la période du Sylvicole moyen, tandis que le site CfEs-16 serait attribuable à la période de l'Archaïque laurentien. Le site CfEs-1 n'est pas attribué à une période chronologique en particulier, faute d'élément artefactuel diagnostique.

Parmi les 33 sites préhistoriques identifiés plus haut (incluant les trois de l'île d'Orléans), certains sont à occupations multiples, couvrant ainsi plus d'une période chronologique de l'histoire culturelle de la région. L'unité d'étude a donc intérêt à devenir « l'occupation » plutôt que « le site », afin d'éviter la confusion sur la position chronologique des sites à occupations multiples. Dans ce contexte, les 33 sites retenus représentent donc 46 occupations distinctes (tableau 2). Cependant, sept occupations n'ont pas livré assez d'informations pour permettre de leur assigner une position sur l'axe diachronique. Il demeure donc 39 occupations, dont l'attribution culturelle semble relativement sûre.

La forte représentativité exprimée dans le tableau pour la période paléoindienne peut sembler surprenante, mais il faut retenir que seuls deux sites (CeEt-657 et 778) peuvent être attribués à cette période avec une conviction relative. Pour les deux autres sites (CeEt-482-658), il s'agit d'hypothèses, auxquelles nous souhaitons croire, mais qui demandent encore à être validées par la découverte d'objets diagnostiques non équivoques ou des datations radiométriques significatives. En fait, certains sites pourraient se rattacher à la phase de l'Archaïque ancien, encore mal défini, qui pourrait chevaucher en partie l'épisode chronologique du Paléoindien récent. Pour les sites de la période de l'Archaïque et du Sylvicole inférieur, la hausse de représentativité pourrait illustrer un phénomène général d'accroissement démographique qui suit la ligne du temps, mais cette situation peut être aussi le résultat des méthodes d'échantillonnage archéologiques. En effet, le

corpus de site montre une diminution au Sylvicole moyen et supérieur, tandis que l'on pourrait s'attendre à l'inverse.

Périodes	Nombre	%
Paléoindien	4	8,7
Archaïque	14	30,4
Sylvicole inférieur	10	21,7
Sylvicole moyen	6	13,1
Sylvicole supérieur	4	8,7
Sylvicole indéterminé	1	2,2
Indéterminé	7	15,2
Total	46	100,0

Tableau 2 : Répartition des occupations préhistoriques par périodes chronologiques

Cela pourrait également signifier que l'échantillon retenu n'est peut-être pas proportionnellement représentatif de la région de Québec, mais plutôt du secteur à l'étude. Si on prend en considération tous les sites préhistoriques de la grande région de Québec, du cap Tourmente à Saint-Augustin-de-Desmaures, on constate plutôt un maintien de la visibilité du Sylvicole inférieur au Sylvicole supérieur.

Outre la question de la représentativité des différentes périodes chronologiques dans la région de Québec, le point d'intérêt consiste ici en la mise en évidence du schème d'établissement général, selon ces périodes. En soulignant certaines caractéristiques du schème d'établissement, il sera possible d'établir des correspondances avec l'environnement physique de la présente zone d'étude. Dans la vallée fluviale et l'embouchure de la rivière Chaudière, où sont concentrés la majorité des sites dont il est question, l'emplacement des établissements semble conditionné par l'hydrographie. Il pourrait encore s'agir d'un biais introduit par les méthodes d'échantillonnage archéologique, mais il demeure comme constante, que les jonctions entre les cours d'eau secondaires et le fleuve ont majoritairement fait l'objet d'une attention particulière par les Amérindiens.

Une autre variable qui présente un intérêt certain est l'altitude à laquelle on rencontre les sites. Dans la plaine du Saint-Laurent, ces altitudes varient selon les époques et on peut en partie y voir l'effet des variations du niveau marin, telles qu'exposées au chapitre 6. Si on transpose ces informations paléogéographiques sur la grille chronologique de l'histoire culturelle, on est à même d'apporter quelque lumière sur le choix des altitudes pour les établissements humains anciens.

Pour la période paléoindienne, qui s'étire jusqu'à 8 000 rcyBP, l'ensemble des possibilités d'altitude est disponible. Cependant, les terrasses de 10 m, qui ont souvent vu s'installer les gens de la fin de l'Archaïque et du début du Sylvicole, n'étaient pas encore formées. Les terrasses de 10 m se seraient formées lors de la transgression laurentienne, entre 5 800 et 4 500 rcyBP. On doit donc s'attendre à rencontrer les sites paléindiens à des altitudes significativement plus élevées que 10 m.

Pour leur part, les sites de l'Archaïque laurentien (6 000 à 4 500 rcyBP) ne devraient pas se trouver à une altitude inférieure à 10 m, puisque pendant la transgression laurentienne le niveau de l'eau atteignait cette cote. De plus, le niveau de 10 m et la terrasse en formation à cette altitude correspondaient en général à une plage active. Les sites de l'Archaïque laurentien devraient donc en moyenne se trouver à une altitude supérieure à 10 m.

Pendant l'Archaïque post-laurentien et le Sylvicole inférieur (4 000 à 2 400 rcyBP), le niveau marin avait régressé à 0 m. Les terrasses de 10 m devenaient donc des endroits protégés des marées, tout en demeurant à proximité immédiate des cours d'eau. Les gens de cette époque ont donc l'opportunité de s'installer à une altitude autour de 10 m.

Pendant le Sylvicole moyen, la dernière transgression a fait remonter le niveau de l'eau de cinq mètres, ce qui laissait tout de même les terrasses de 10 m à l'abri, mais retranchait les espaces plus bas. Pendant l'intervalle où les eaux sont descendues à la cote 0 m, des occupations du Sylvicole moyen ancien ont pu prendre place sur des espaces riverains, qui ont toutefois fait l'objet d'une immersion ultérieure. Par la suite, à partir de l'an 0, les espaces dernièrement recouverts par les eaux ont été graduellement libérés, puis les cours d'eau ont pris la configuration qu'on leur connaît aujourd'hui. Les groupes du Sylvicole supérieur avaient donc accès aux

marges fluviales de la même manière que maintenant. Les occupations basses de cette époque n'ont donc théoriquement jamais été inondées.

À l'examen de ces données et d'une manière générale, on constate que les sites les plus anciens devraient être situés en hauteur et que les plus récents pouvaient prendre place à de faibles altitudes. Cette affirmation doit cependant être nuancée. En effet, l'altitude à laquelle un groupe humain choisit de s'installer est fonction de plus d'un facteur. Il faut distinguer d'une part, les sites situés en bordure immédiate du fleuve, où le niveau marin conditionne de manière importante la présence des espaces habitables. D'autre part, il y a les sites situés à peine plus loin dans les terres, où le niveau marin ne peut plus être considéré comme un facteur primordial. Il faut donc retenir que si on calcul l'altitude moyenne des sites d'une période, on ne peut pas inclure dans le calcul ces deux types de sites sans craindre d'anéantir la signification potentielle du résultat.

Cet exercice est certainement d'intérêt pour la zone d'étude, située en contexte riverain, dont l'altitude varie de 0 m à 50 m. L'examen de la variation d'altitude des sites selon les périodes chronologiques présente ainsi un intérêt pour toute la durée de la préhistoire locale.

La suite de ce chapitre présente un découpage de la chronologie culturelle tenant compte à la fois du modèle général du Nord-Est américain et des particularités pouvant se rattacher à la région de Québec.

Période paléoindienne

Par convention, la période paléoindienne couvre 4 000 ans, soit de 12 000 à 8 000 rcyBP. Dans la réalité du calendrier en années sidérales cela représente de 13 850 à 8 980 AA. Elle se découpe en deux épisodes, ancien (12 000 à 10 000 rcyBP) et récent (10 000 à 8 000 rcyBP).

Il y a plusieurs années déjà, le site Reagan, situé à 6 km de la frontière du côté américain (Ritchie, 1953), et le site Vail, situé à 25 km de la frontière (Gramly 1985), permettaient d'espérer des découvertes similaires au Québec. Les recherches conduites à Squatec dans la région du lac Témiscouata (Dumais et Rousseau, 2002) et à Saint-Romuald dans la région de Québec (Chrétien, 1993; Pinal, 2002) permettaient de poser de plus en plus solidement l'hypothèse d'une occupation humaine pendant le Paléoindien ancien au Québec. C'est finalement à l'été 2003, que l'école de

fouilles de l'université de Montréal a découvert des pointes de projectiles à cannelures de type Clovis sur un site du lac aux Araignées (BiEr-14), près du lac Mégantic (Chapdelaine, 2003; 2007). Au moment où ce site était occupé, à la tête du réseau hydrographique de la Chaudière, la zone d'étude présentait un niveau marin qui pouvait varier autour de 60 m d'altitude.

La période paléoindienne récente présente une meilleure visibilité dans la vallée du Saint-Laurent, avec des sites de la culture Plano découverts sur l'île Thompson dans la haute vallée du Saint-Laurent (Gogo, 1961), en Gaspésie (Benmouyal, 1987), puis à Rimouski (Chapdelaine, 1994). Une découverte récente dans les cantons de l'est au site de Weedon est aussi à signaler (Graillon, 2011). D'ailleurs, « en inscrivant ces nouvelles découvertes dans un cadre environnemental post-glaciation, cela prouve que les vieux sites ne se trouvent pas tous en hauteur mais sur des terrasses bien drainées et peu sujettes aux inondations printanières » (Claude Chapdelaine, communication personnelle, 2011).

À Saint-Romuald, le site CeEt-482 dans le secteur de la Côte Rouge pourrait appartenir à cette période (Laliberté, 1992, 1992a). Toutefois, aucun d'outil diagnostique non équivoque ne fut découvert et le site pourrait aussi se rapporter à l'épisode subséquent de l'Archaïque ancien (Pintal, 2003). Le groupe de sites du secteur de la rue de l'École à Saint-Romuald (CeEt-657-658-778) semble offrir de meilleures probabilités d'attribution à la période du Paléoindien, peut-être dans sa phase récente, bien que le site CeEt-657 puisse dater de la phase terminale du Paléoindien ancien (Chrétien, 1993; Pintal, 1997, 1999, 2002a, 2005). Quant aux sites du domaine des Érables à Saint-Lambert (CdEt-1-2-3), au moment de leur découverte en 1990, aucune identification culturelle n'était proposée par Taillon (1991). Toutefois, dans la revue des sites préhistoriques du territoire de la ville de Lévis par Pintal (2003), il est proposé que les sites CdEt-1 et 2 soient associés au Paléoindien récent. Cela dénote l'utilisation potentielle d'espaces en retrait de la marge fluviale, puis offre aussi une certaine correspondance avec l'environnement du site Gaudreau (BkEu-8) à Weedon, dans les Cantons-de-l'est (Graillon, 2011).

Pour la phase paléoindienne ancienne, le système adaptatif des populations du Québec était ajusté en fonction d'un environnement au climat encore influencé par la proximité de l'inlandsis laurentidien. La nature des colonies végétales, aussi en relation avec le climat, consistait généralement en toundra herbeuse et en pessière à épinettes noires (Richard, 1985). Le

mode de subsistance semblait surtout axé sur la chasse au gros gibier, dont le caribou devait constituer la majeure part. L'importance des plans d'eau alors en place dans l'axe laurentien favorisait aussi une faune de mammifères marins, constituant une ressource alimentaire potentielle (Chapdelaine, 1994).

Tenant compte de l'évolution paléogéographique, des sites de la fin du Paléoindien ancien pourraient être rencontrés dans la zone d'étude. Ils pourraient être associés aux paléorivages de 40 m à 50 m d'altitude. Pour le Paléoindien récent, une occupation précédant 8 000 rcyBP est encore plus vraisemblable, entre 20 m et 40 m d'altitude.

Période de l'Archaïque

La période de l'Archaïque couvre une durée de temps d'au moins 5 000 ans, soit de 8 000 à 3 000 rcyBP. L'incertitude quant à la durée de cet épisode est en partie due au chevauchement présumé de la tradition de l'Archaïque ancien (9 000 à 7 000 rcyBP) avec le Paléoindien récent.

Pour l'Archaïque ancien, les découvertes commencent à peine à surgir au Québec. Des sites de cet épisode sont toutefois connus sur la Haute Côte-Nord, à l'embouchure du Saguenay (Plourde, 2003). Le site de Cap-de-Bon-Désir et le site Dallaire à Baie Sainte-Catherine pourraient marquer « l'arrivée des premiers groupes humains dans le secteur de l'embouchure du Saguenay » (Plourde, 2003, p. 356). Ils représenteraient peut-être des incursions en provenance du sud et de l'ouest (Chevrier, 1996).

Dans la région de Québec, certains sites situés à proximité de l'embouchure de la rivière Chaudière et près de la chute de Charny pourraient aussi y être attribués. Le site CeEt-481, d'abord identifié au Paléoindien récent (Laliberté, 1992) cadrerait peut-être mieux avec l'Archaïque ancien (Pintal, 2003). Le site CeEt-657, dans le secteur de la rue de l'École, semble présenter des occupations multiples, qui auraient succédé à celle du Paléoindien, incluant une potentielle affiliation à l'Archaïque ancien (Pintal, 2005). Enfin, les sites CeEt-679 et 680, localisés de part et d'autre de la chute de Charny, sont présentés comme des sites de cette époque (Pintal, 1998a).

Suivant le modèle du Nord-Est, les deux phases suivantes de l'Archaïque (figure 3) se découpent en moyen (7 000 à 6 000 ans rcyBP) et en récent ou supérieur (6 000 à 3 000 ans rcyBP). La période de l'Archaïque supérieur se divise en traditions laurentienne (6 000 à 4 000 ans rcyBP) et post-laurentienne (4 500 à 3 000 ans rcyBP). La tradition laurentienne se divise elle-même en phases Vergennes (6 000 à 5 000 ans rcyBP) et Brewerton (5 000 à 4 000 ans rcyBP). La tradition post-laurentienne se divise aussi en phases Lamoka (4 500 à 3 900 ans rcyBP) et Susquehanna (3 900 à 3 500 ans rcyBP). Les derniers 500 ans de la période de l'Archaïque ne sont pas clairement définis dans la séquence culturelle générale du Québec mais, dans la région de Québec, on les qualifie d'Archaïque terminal (Chrétien, 1995).

C'est pendant l'Archaïque moyen que se développe la tradition de l'Archaïque maritime dans le tiers oriental de la Côte-Nord (Tuck, 1975). Cette identification témoigne d'une exploitation intensive et spécialisée des ressources maritimes, dont les mammifères marins. Sur le cours moyen de la rivière Saguenay, deux sites de l'Anse à la Croix (DcEp-4-5) présenteraient des affinités avec l'Archaïque maritime (Langevin, 2004). Ces découvertes dénotent une influence culturelle potentielle provenant de la Basse Côte Nord. À l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, un autre site est attribué à la période de l'Archaïque moyen, soit le site Chalifoux, sans toutefois être directement relié à la tradition de l'Archaïque maritime (Plourde, 2003). Pour la région de Québec, cette période chronologique demeure nébuleuse et aucun site ne lui est directement attribué.

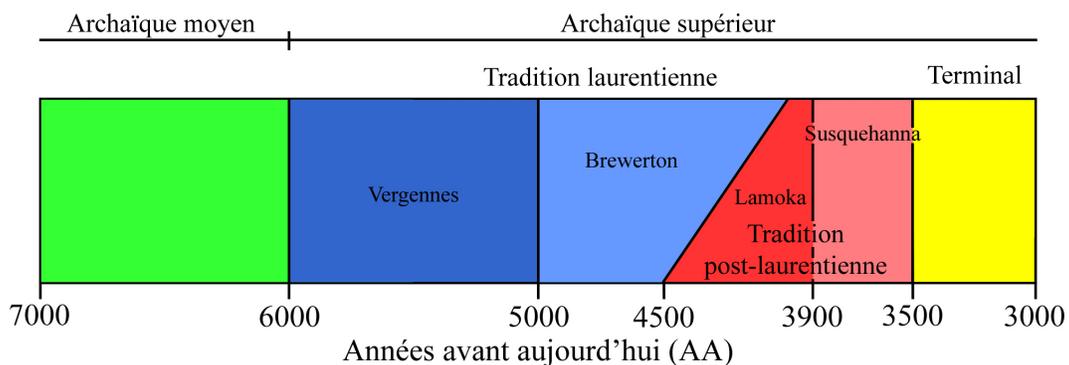


Figure 3 : Chronologie de l'Archaïque moyen et supérieur

À l'Archaïque supérieur, on peut vraiment sentir une hausse de la visibilité des populations présentes sur le territoire. Cette situation pourrait s'expliquer par un climat plus permissif à l'égard de la croissance démographique. Elle pourrait aussi être le résultat de conditions environnementales comparables aux conditions actuelles, qui favorisent un schème d'établissement plus aisé à modéliser. Dès le début de cette période, la tradition laurentienne se développe dans les basses terres du Saint-Laurent et dans le corridor fluvial en amont de l'embouchure du Saguenay. Le mode de subsistance général des populations de l'Archaïque laurentien était basé sur une exploitation de type chasseur-pêcheur-cueilleur qui tirait davantage profit des ressources de l'intérieur du territoire, que de celles du littoral fluvial. Toutefois, dans le cas du Saguenay, une particularité régionale introduit le phoque en forte proportion au menu (Plourde, 2003).

À cette époque, les grands troupeaux de caribous avaient migré vers le nord et le paysage se conformait davantage à ce qui était connu à la période du contact. Il est généralement admis que les groupes de l'Archaïque laurentien étaient d'ascendance algonquienne. Toutefois, vers la fin de cette période à l'Archaïque post-laurentien, Clermont (1990) propose leur remplacement par des groupes proto-iroquoïens dans la moyenne et la haute vallée du Saint-Laurent.

Dans la région de Québec, l'Archaïque supérieur est bien illustré, entre autres par des sites situés à proximité de l'embouchure de la rivière Chaudière. Sur la rive nord du fleuve, à la hauteur de Sillery, le site CeEt-1, qui est d'ailleurs le premier site archéologique enregistré dans la région de Québec, présente une composante de cette époque (Gaumont, 1968). Il est localisé à 9 m d'altitude derrière la vieille maison des Jésuites et a livré du matériel qui pourrait remonter à la période de l'Archaïque laurentien, dont un fragment de pointe en ardoise polie. Une pointe qui s'apparente à un modèle local, le style « Chaudière », pourrait indiquer une occupation plus récente, à l'Archaïque post-laurentien. On remarque aussi des traits distinctifs de la période du Sylvicole inférieur sur ce site.

Un peu plus à l'ouest, à la limite des quartiers Sillery et Sainte-Foy, le site CeEt-20 du boisé Irving (aujourd'hui boisé de Tequenonday) livre un campement de l'Archaïque supérieur laurentien à une altitude de 20 m (Laliberté, 1980; Morin, 1985; Chrétien, 2003, 2005). Des outils diagnostiques de la phase Vergennes, dont une pointe de type Otter Creek,

feraient remonter l'occupation initiale du site à plus de 5 000 rcyBP. D'autres objets, dont une pointe en ardoise polie et un fragment de baïonnette dans le même matériau, pourraient se rapporter à la phase Brewerton entre 5 000 et 4 000 rcyBP. Des pointes de projectile de style Chaudière, laissent également croire en une occupation plus récente, à l'Archaique post-laurentien.

Au sud du fleuve, dans le bassin Chaudière près de l'embouchure de la rivière, le site Désy (CeEt-622) a livré des indices d'une présence probable à l'Archaique laurentien, dont une gouge en cuivre martelé, de même qu'une série d'outils et de débitage polis par l'eau sur la terrasse de 11 m d'altitude (Chrétien, 2006). Ces objets permettent de poser l'hypothèse que le site a pu être inondé après une première occupation, puis réoccupé après le retrait des eaux. Étant donné l'altitude du site, cette caractéristique prend une signification chronologique particulière. Selon Dionne (1988, Table 2 : 242), la dernière transgression marine à avoir atteint la cote de 10 m aurait eu lieu entre 5 800 et 4 400 ans rcyBP. Selon cette possibilité, il y aurait pu y avoir une occupation lors de la première moitié de l'Archaique laurentien, suivie d'un épisode de remontée eustatique qui a recouvert le site. Ce phénomène n'est pas unique dans la région de Québec, car des objets de pierre taillée émoussés ont aussi été découverts au site Lambert de Saint-Nicolas (CeEu-12), de même qu'au site de la maison Hazeur sur la Place Royale de Québec (Chrétien *et al.* 1994 : 112), qui sont tous deux situés à des altitudes comparables autour de 10 m.

Le site CfEs-16, se trouvant dans le secteur sud de la zone d'étude (voir carte 4), a livré des pointes de projectile à pédoncules, attribuées à la période de l'Archaique laurentien (Plourde, 1988). Ce site se trouve à une altitude de 18 m, tout à fait compatible avec la datation relative.

La période de l'Archaique post-laurentien est représentée sur trois sites, qui livrent des informations substantielles. D'une part, on retrouve des objets diagnostiques comme des pointes de projectile, et d'autre part, des datations radiométriques ont été obtenues. Au site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald, deux pointes de projectile susquehannoïdes, dont une de type Genesee, correspondent bien avec les deux dates au carbone 14 de $3\,350 \pm 70$ et $3\,270 \pm 70$ rcyBP (Beta-67940 et 67941) (Chrétien, 1994). Au site du Ruisselet (CeEt-660), plus en amont sur la rivière, une datation de $3\,570 \pm 60$ rcyBP (Beta-65507) a été obtenue sur un foyer (Chrétien, 1993).

Les pointes Genesee et Susquehanna sont considérées comme des marqueurs fiables pour l'Archaïque post-laurentien. Les datations sont aussi acceptées, mais il est important de remarquer que celles qui sont postérieures à 3 500 rcyBP, se retrouvent dans la période mal définie de 500 ans à la fin de l'Archaïque. Cette incertitude résultait surtout de l'absence de données pour cette période dans la vallée du Saint-Laurent. Dans la région de Québec, cet épisode est bien représenté, mais il faut se demander si les datations en question sont bien associées aux pointes susquehannoïdes. Cette interrogation résulte de la découverte d'un style de pointe de projectile récurrent, le type « Chaudière », qui semble émerger d'une culture locale, à la jonction de l'Archaïque et du Sylvicole inférieur (Chrétien, 1995a). Des pointes de ce style furent d'ailleurs découvertes au site CeEt-1 sur le Platon de Sillery, derrière la vieille maison des Jésuites (Gaumond, 1961) et au site CeEt-20, au boisé Irving. Suite à l'utilisation des styles méridionaux susquehannoïdes pendant l'Archaïque post-laurentien, il est possible qu'il se soit développé une tradition particulière à la région de Québec, pendant ce qu'il convient de nommer l'Archaïque terminal (3 500 à 3 000 rcyBP).

Sylvicole inférieur

Dans le Nord-Est américain, le Sylvicole inférieur correspond à des limites temporelles allant de 3 000 à 2 400 ans rcyBP. Cet épisode culturel débute avec l'adoption de la technologie céramique et se termine avec l'apparition des décors sur cette céramique. Pendant cette période, on sent à travers l'ensemble du Nord-Est américain une influence culturelle majeure, l'influence Meadowood, en provenance de la région de Niagara. Cette influence se traduit surtout par l'importation de matériel de style Meadowood sur une matière première de la région de Niagara, soit le chert Onondaga (Chrétien, 1995, 1995a; Taché, 2011). De tels outils en chert Onondaga de style Meadowood ont été découverts jusqu'à l'embouchure de la rivière aux Outardes, sur la haute Côte-Nord (Archéotec, 1983).

La découverte de matériel typique des productions Meadowood ne signifie pas nécessairement que des groupes venus de la région de Niagara se déplaçaient jusque dans la région de Québec et sur la Côte-Nord. Il serait plus plausible d'y voir la participation de groupes locaux à un phénomène de mode et l'adoption, même passagère, du rituel funéraire associé à ce courant culturel (Chrétien, 1999; Taché, 2011). D'ailleurs, dans la région de Québec, certains outils de l'ensemble Meadowood sont fabriqués à partir de

quartzite blanc et fumé, qui a plus de chances de provenir des territoires au nord du lac Saint-Jean et du Labrador. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été exposés à une chaleur intense qui les a réduits en fragments caractéristiques d'un éclatement au feu. C'est un comportement cérémoniel typique du rituel funéraire Meadowood (Clermont, 1978; 1990). Ce phénomène est remarqué dans la région de Québec, sur les objets de morphologie similaire aux productions Meadowood (Chrétien, 1999).

Pour la région de Québec, les éléments les plus diagnostiques du Sylvicole inférieur, outre les datations radiométriques, sont tous constitués de matériel exotique. Cette image masque au premier abord la production locale des groupes humains qui importaient ce matériel. Il a donc fallu analyser les assemblages pour faire ressortir la composante locale associée au matériel Meadowood. Ce qui se dégage de ces analyses, c'est que la production locale diverge totalement de ce qui était importé (Chrétien, 1995).

L'influence culturelle méridionale véhiculée par le réseau d'échange semble surtout associée à la dimension idéologique. Il n'y a pas de preuves irréfutables d'un rituel funéraire qui employait les objets de type Meadowood, mais un comportement cérémoniel, comme l'éclatement au feu d'un lot de lames bifaciales au site Lambert (CeEu-12), atteste de la signification idéologique accolée à ce matériel. Dans le même sens, les traces de feu sur les autres outils importés de type Meadowood sont rencontrées à une fréquence qui dépasse toujours celle des outils de chert local affectés par le feu. Ces indices portent à croire que l'influence de la culture Meadowood sur le groupe d'exploitation de la région de Québec affectait surtout le sous-système idéologique. Ces communautés humaines acceptaient donc une part d'influence extérieure, mais ils semblent aussi avoir développé une identité culturelle distincte. Les nombreuses sources de chert³ de la région de Québec pourraient en partie avoir permis l'émergence de cette identité (Chrétien, 1995a).

Dans la région de Québec, cet épisode culturel est connu depuis 1990. Des découvertes importantes se rapportant à cette époque furent d'abord effectuées sur le site Lambert (CeEu-12) à Saint-Nicolas (Chrétien, 1995a). C'est un lot de lames bifaciales en chert Onondaga (nombre = ~180) éclatées

³ Le chert servait à fabriquer les outils de pierre taillée tels les pointes de projectiles, les couteaux, les grattoirs, etc.

par le feu, qui constitue l'élément dominant. Plusieurs autres objets (pointes de projectile, grattoirs bifaciaux triangulaires, céramique de type Vinette 1) se rapportent aussi à l'ensemble des objets Meadowood du Sylvicole inférieur. L'intérêt soulevé par cette découverte a conduit à la recherche de marqueurs culturels équivalents sur d'autres sites de la région. Une série de nouvelles découvertes est alors venue apporter la confirmation de l'importance du Sylvicole inférieur dans la région de Québec.

Sur le site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald, du matériel archéologique et des datations radiométriques ont permis d'établir un lien étroit avec le site Lambert (Chrétien, 1995). Il s'agit probablement du camp de base où s'installaient les tailleurs de pierre qui exploitaient la source de chert de Saint-Nicolas. Aux sites de la maison Grant, de la maison Hazeur et de la rue Sous-le-Fort, près de Place-Royale à Québec, du matériel diagnostique et une datation permettent aussi de tracer le parallèle avec le site Lambert (Chrétien *et al*, 1994). À Sillery, au site CeEt-1 derrière la vieille maison des Jésuites, deux grattoirs triangulaires, dont un en jaspe brun et l'autre en quartzite, attestent d'une occupation de cette époque sur le site (Gaumond, 1968). D'autres indices matériels découverts sur la côte de Beaupré et aux sites du Cap Tourmente, viennent confirmer l'exploitation de l'ensemble du territoire régional à cette époque (Chapdelaine *et al*, 1992, 1993).

Les données accumulées à ce jour sur le Sylvicole inférieur dans la région de Québec ont permis de combler un vide dans la séquence culturelle. Il demeure tout de même une absence dans les données, en ce qui concerne la moitié récente du Sylvicole inférieur. En effet, toutes les informations amassées se rapportent à l'épisode allant de 3 000 à 2 700 rcyBP. Il reste donc 300 ans (2 700 à 2 400 rcyBP) qui ne sont pas encore illustrés dans le registre archéologique. L'explication la plus plausible pour justifier cette absence serait la rupture du réseau d'échange Meadowood, reléguant la région de Québec hors de la zone d'approvisionnement du matériel exotique. La population locale aurait ainsi continué d'évoluer sur place, mais sans disposer des marqueurs temporels les plus évidents aux yeux des archéologues. Cette hypothèse ne justifie néanmoins pas l'absence des datations absolues au carbone 14 se rapportant à cet épisode chronologique (Chrétien, 2010).

D'une manière générale dans le Nord-Est, les groupes du Sylvicole inférieur présentaient un mode de subsistance en continuité avec celui de la

fin de la période de l'Archaique, mais le schème d'établissement semble évoluer graduellement vers l'occupation prolongée de camps de base estivaux.

Sylvicole moyen

Le Sylvicole moyen couvre une période de 1 400 ans, soit environ de 400 avant notre ère à 1 000 de notre ère (2 400 à 1000 ans rcyBP). Plusieurs changements sont survenus pendant cette période, à commencer par l'ajout de décors tracés dans l'argile des vases coniques en céramique. Le Sylvicole moyen se divise en deux : « un Sylvicole moyen ancien qui se termine vers l'an 500 de notre ère et un Sylvicole moyen tardif qui s'achève autour de l'an 1 000 de notre ère. Ces divisions sont basées sur des changements morpho-stylistiques observables sur les contenants d'argile ainsi que sur plusieurs autres traits culturels tels que l'outillage lithique et osseux, le schème d'établissement et les comportements funéraires. » (Chapdelaine, 1990:3).

L'élément le plus utile pour assigner une occupation à la période du Sylvicole moyen est la céramique. La contrepartie lithique des assemblages de cette époque est plutôt mal définie et il devient difficile de caractériser les outils par un style particulier. Sur un site à occupations multiples on peut aisément distinguer la céramique du Sylvicole moyen, mais on ne pourra habituellement pas y rattacher avec certitude un ensemble d'objets lithiques. Cependant, il pourrait en être autrement en ce qui concerne les collections d'outils découverts en contexte cérémoniel. Les sites funéraires à composante Middlesex, comme la sépulture du boulevard Champlain à Sillery (CeEt-2), livrent des collections lithiques diagnostiques. Ce style est dérivé de la culture Adena de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois. D'abord attribué au Sylvicole inférieur (Clermont, 1976), on y voit plutôt aujourd'hui le complexe funéraire des groupes du Sylvicole moyen ancien (Clermont, 1990). On ferait alors face à deux assemblages lithiques distincts employés par une même population, soit un ensemble cérémoniel facile à identifier par le style Middlesex, puis un assemblage domestique, dont la définition demeure encore à établir.

Cette situation n'a rien d'exceptionnel dans la région de Québec, si on considère que pendant la période chronologique précédente, le Sylvicole inférieur, un phénomène similaire est déjà remarqué. En effet, les outils

Meadowood en chert Onondaga semblent destinés à une fonction cérémonielle, tandis que la production locale n'y est point rattachée. Il y aurait donc une persistance de la préférence d'outils et de styles exotiques pour les domaines rituels, puis une utilisation d'outils produits localement pour les besoins de la vie courante.

La céramique du Sylvicole moyen ancien est caractérisée par « des vases façonnés avec des colombins, terminés par une base conoïde, ayant des parois relativement droites, très faiblement étranglées vers le haut, avec un rebord supérieur droit ou éversé mais dépourvu de parement. Ces vases étaient généralement lissés et décorés de façon variée avec des bandes et des champs de lignes pour la plupart ondulantes » (Clermont *et al*, 1992:91). Il est intéressant de constater que cette description s'applique de manière générale à toutes les basses terres de la vallée du Saint-Laurent, illustrant de ce fait la participation des groupes locaux à « ...un vaste réseau culturel qui couvrait alors presque toutes les basses terres de la Laurentie » (Clermont *et al*, 1992:90). Malgré cette tendance homogénéisante, la région de Québec présente tout de même des particularités, comme les ponctuations internes formant des bosses extérieures, près du rebord du vase. Cette caractéristique, qui semble à l'avant-garde pour l'époque, est rencontrée au site de Place-Royale (CeEt-9) et au site Lambert (CeEu-12) à Saint-Nicolas.

La céramique du Sylvicole moyen tardif s'illustre d'abord par une variabilité décorative plus grande que lors des époques précédentes. Les impressions ondulantes, ainsi que les effets repoussés et basculants, s'estompent au profit des empreintes linéaires, à la cordelette, puis dentelées. Les ponctuations deviennent aussi plus courantes. La morphologie générale évolue de la forme conoïde vers des contenants plus globulaires, qui marquent la transition avec les vases du Sylvicole supérieur (Clermont *et al*, 1992).

Dans la région de Québec, la plupart des occupations du Sylvicole moyen sont rencontrées sur des sites à occupations multiples, indiquant que les espaces choisis dans le passé convenaient encore à cette époque aux populations qui exploitaient le territoire. Au premier abord, ce schème d'établissement conforme à ce qui précède chronologiquement porte à croire que le mode d'exploitation, au moins pour le Sylvicole moyen ancien, se trouvait en continuité avec celui du Sylvicole inférieur et probablement de l'Archaïque terminal. Toutefois, ces occupations du Sylvicole moyen ancien surviennent après un épisode de plus de 400 ans (2 700 à 2 200 rcyBP), au

cours duquel aucune trace d'occupation ancienne n'est connue dans la région de Québec (Chrétien, 2010). Plus tard, au Sylvicole moyen tardif, le mode de subsistance a évolué et on postule l'apparition de l'horticulture, qui mènera plus tard à l'agriculture et à la sédentarité.

Suite aux travaux de 2002-2003 réalisés sur le site Désy (CeEt-622), la période du Sylvicole moyen (phase ancienne) est devenue d'un intérêt central, avec l'identification d'une aire d'occupation utilisée de manière répétée. Elle est d'ailleurs caractérisée par des datations au carbone 14, des outils de pierre taillée très distinctifs et une céramique qui semble illustrer une séquence décorative en évolution. Ces données inusitées pourraient traduire l'origine méridionale des occupants et leur participation à un réseau d'échanges, qui semble orienté de manière préférentielle vers le sud en direction du Maine, par l'axe de la rivière Chaudière (Chrétien, 2006).

Le site de la grotte d'Argentenay (CgEq-3), à la pointe est de l'île d'Orléans, a fourni quelques tessons de céramique qui s'accordent à la période du Sylvicole moyen (Clermont et *al*, 1983).

Sylvicole supérieur

Le Sylvicole supérieur s'étend de l'an 1000 de notre ère à l'arrivée de Jacques Cartier en 1534. Cet épisode correspond à l'émergence de la culture des Iroquoiens du Saint-Laurent. À partir de l'an 1000 de notre ère, l'horticulture marginale évolue vers l'agriculture du maïs et la vie sédentaire dans les villages. Dans la région de Québec, il est estimé que cette évolution du mode de subsistance était déjà complétée autour de 1200 de notre ère (Tremblay, 2006). Ces agriculteurs sont ceux que Jacques Cartier a d'abord rencontrés en 1534 à Gaspé et dont il décrit les villages sédentaires visités à Québec (Stadaconé) et Montréal (Hochelaga) en 1535-36 et 1541-42. Ces villages n'étaient plus occupés lorsque Champlain passa à Québec en 1603 et les populations iroquoiennes semblent s'être évanouies sans laisser de descendance visible sur le territoire.

Les Iroquoiens du Saint-Laurent formaient une grande famille assez homogène culturellement. Leur territoire couvrait toute la vallée du Saint-Laurent depuis le lac Ontario à l'ouest, jusqu'à la région de Québec, qui semble constituer la limite est de la distribution de leurs villages.

Tout comme au Sylvicole moyen, l'élément matériel le plus diagnostique demeure la céramique. « La poterie classique du Sylvicole supérieur est partout représentée par des vases ayant un parement net marqué d'un motif incisé, un col bien étranglé et une panse sphérique. » (Clermont *et al.*, 1992:108). Les outils en pierre taillée perdent considérablement de leur visibilité, probablement dû à l'utilisation plus grande des outils en os. Un style de pointe de projectile en pierre taillée demeure tout de même un fossile directeur, soit la pointe triangulaire de type Levanna.

Le schème d'établissement des Iroquoiens a grandement évolué en conséquence d'un mode de subsistance qui fait appel en majeure partie à la culture des végétaux, dont le maïs aurait été le principal élément. Ils sont donc passés d'un mode d'exploitation de type prédateur, qui tirait profit des ressources en place sur le territoire, à un mode d'exploitation de type producteur. Il est clair que les caractéristiques physiques recherchées pour les établissements ne sont plus les mêmes, puisque l'exploitation du territoire repose sur une organisation différente. Les terres sablonneuses, favorisant une agriculture rudimentaire, sont devenues la norme, pour installer des villages sédentaires, dont la durée pouvait atteindre 20 ans.

Toutefois, le qualificatif d'agriculteurs sédentaires sied moins bien aux Stadaconiens établis dans la région de Québec, à la limite orientale du territoire iroquoien. En effet, les conditions climatiques plus froides réduisaient la productivité des cultures et la disponibilité des ressources marines de l'estuaire du Saint-Laurent exerçait un attrait important. Ces ressources avaient d'ailleurs déjà été exploitées avant eux, par leurs ancêtres du Sylvicole moyen (Tremblay, 1993). Ces conditions particulières ont favorisé le développement d'une zone d'exploitation évidente autour de l'embouchure du Saguenay, pour la chasse aux mammifères marins et la pêche (Plourde, 2003). Le récit de voyage de Jacques Cartier en 1534 nous apprend même que les Stadaconiens fréquentaient la baie de Gaspé, pour la pêche aux maquereaux (Biggar, 1930).

Au-delà du regroupement de sites du secteur de l'embouchure du Saguenay, des traces matérielles céramiques typiques des Iroquoiens du Saint-Laurent furent aussi retrouvées sur la Côte-Nord, à Mingan (Chapdelaine, 1986), Kegaska (Chapdelaine *et al.*, 1995) et même jusqu'à Red Bay au Labrador. Comme pour les périodes précédentes, on a le choix entre une véritable présence des Iroquoiens sur place, qui seraient venus faire des activités d'exploitation ou le résultat d'échanges entre les

Iroquoiens et les populations algonquiennes résidentes de la Côte-Nord. Bien qu'il ne soit pas possible de favoriser clairement l'une ou l'autre option, on peut tout de même remarquer que les Stadaconiens se rendaient véritablement sur place à Gaspé et que sa position géographique en longitude correspond à celle de Mingan.

Ainsi, la région de Québec, de par sa proximité avec l'estuaire du Saint-Laurent, pourrait bien marquer une adaptation particulière dans l'univers iroquoien. Que l'on pense seulement aux grands voyages entrepris par les gens de Stadaconé jusqu'à Gaspé, puis on comprendra l'importance de l'exploitation de la faune halieutique pour ce groupe particulier. Les sites de l'île Verte ont aussi livré la preuve de l'exploitation des mammifères marins, par l'abondance des ossements de béluga (Chapdelaine et Tremblay, 1991).

À ce jour, le site du village iroquoien de Stadaconé n'est toujours pas identifié. Il devrait se trouver dans la basse-ville de Québec et sa découverte serait d'une importance majeure pour la compréhension générale des Iroquoiens tardifs de la région de Québec. Toutefois, d'autres sites ont livré les traces de leur présence, dont la concentration du cap Tourmente avec le village Ajoaste et la côte de Beaupré (Chapdelaine, 1998). On remarque aussi leur traces au site de la Place-Royale de Québec (Clermont *et al.*, 1992), au site du promontoire (CeEt-857) à Sillery (Chrétien, 2005), puis au site du Fort d'en haut de Cartier et Roberval (CeEu4) à Cap-Rouge (Chrétien, 2010).

Lors de son voyage de 1535-1536, Jacques Cartier évoque la présence de campements de pêche des Stadaconiens sur l'île de Bacchus (île d'Orléans) : « Cette île est longue d'environ douze lieues, et la terre y est fort belle à voir, et unie, mais pleine de bois, sans aucun labourage, sauf qu'il y a quelques petites maisons, où ils font pêcherie... » (Bideaux, 1986, p. 140). Il ne serait pas surprenant que certaines de ces cabanes se soient trouvées à la pointe ouest de l'île.

7.2- Contexte historique régional

Comme on peut le constater dans la section précédente, les Amérindiens ont fréquenté le secteur régional de la zone d'étude depuis des milliers d'années. Vers la fin de la préhistoire, pendant le Sylvicole supérieur, le littoral fluvial du bassin de Québec s'intégrait à l'aire d'exploitation des Iroquoiens de la région de Québec : les Stadaconiens.

Cette présence se maintient au début de la période historique, mais les informations écrites par les premiers explorateurs et commerçants nous permettent de déceler des remplacements de populations et de raffiner notre compréhension de l'identité de ces groupes. En effet, la région de Québec dispose d'un atout considérable en comparaison avec les autres provinces iroquoiennes du Saint-Laurent. Un ensemble de données ethnohistoriques est disponible au travers des textes écrits de Jacques Cartier et de Jean-François de La Rocque de Roberval (Bideaux, 1986), ainsi que des Œuvres de Champlain (Laverdière, 1870). Au début de la période historique, au moment où Jacques Cartier hiverne à l'embouchure de la rivière Saint-Charles en 1535-1536, les Iroquoiens du Saint-Laurent de Stadaconé (Québec) fréquentaient et exploitaient encore le riche environnement régional (Biggar, 1924, 1930; Chrétien, 2010).

Au moment où Champlain fait escale à Québec en 1603, il n'est plus question des groupes iroquoiens précédemment rencontrés par Jacques Cartier. Cette distinction radicale entre deux moments espacés de 68 ans est associée à l'effondrement des Iroquoiens du Saint-Laurent, probablement autour de 1580 (Tremblay, 2006). Au moment où les Iroquoiens occupaient la région de Québec, il est probable qu'ils entretenaient déjà des relations socioéconomiques avec les Innus qui fréquentaient l'embouchure du Saguenay, où des échanges avaient lieu périodiquement. Après la diaspora des Stadaconiens, le secteur du détroit de Québec fut réoccupé probablement assez rapidement par les Innus et les Micmacs (Martijn, 1991; Chrétien *et al.*, 1995; Chrétien, 2009), pour l'exploitation saisonnière des ressources locales.

Selon Champlain, c'est environ à partir de 1560 que le commerce des fourrures se développe sur l'axe fluvial et les marchands européens de différentes provenances viennent rencontrer les Amérindiens à Tadoussac (Tremblay, 1968). Jusqu'en 1600, il n'y eut aucun contrôle véritable des droits d'exploitation par les Européens, malgré le privilège de monopole accordé au neveu de Jacques Cartier, Jacques Noël, en 1588 (Biggar, 1930).

En relation avec l'île d'Orléans plus spécifiquement, la présence amérindienne à la période historique trouve un sujet de choix avec la carte de Québec tirée des Voyages du sieur de Champlain (1613), qui illustre et indique la présence amérindienne directement sur la pointe ouest de l'île, du côté de l'anse du Fort (carte 12). La légende accompagnant la carte indique :

Les chiffres montrent les brasses d'eau.

<p>A Le lieu ou l'habitation est bastie.</p> <p>B Terre deffrichée où l'on sème du blé & autres grains</p> <p>C Les jardinages.</p> <p>D Petit ruisseau qui vient de dedans des marécages.</p> <p>E Rivière ou hyuerna laques Quartier, qui de son tēps la nomma sainte Croix, que l'on a transferé à 15. lieues au dessus de Quebec.</p> <p>F Ruisseau des marais.</p> <p>G Le lieu où l'on amassoit les herbages pour le bestail que l'on y auoit mené.</p>	<p>H Le grand saut de Montmorency qui de cent de plus de 25. brasses de haut dans la rivière.</p> <p>I Bout de l'isle d'Orléans.</p> <p>L Pointe fort estroite du costé de l'orient de Quebecq.</p> <p>M Rivière bruyante, qui va aux Etechemains</p> <p>N La grāde rivière S. Laurens</p> <p>O Lac de la rivière bruyante.</p> <p>P Montaignes qui sont dans les terres; baye que j'ay nommé la nouvelle Bisquaye.</p> <p>Q Lac du grād saut de Montmorency.</p>	<p>R Ruisseau de lours.</p> <p>S Ruisseau du Gendre.</p> <p>T Prairie qui sont inondees des eaux a toutes les marees</p> <p>V Mont du Gas fort haut, sur le bord de la rivière.</p> <p>X Ruisseau courant, propre à faire toutes sortes de moulins.</p> <p>Y Coste de grauier, où il se trouue quantité de diamants vn peu mellicurs que ceux d'Alanfon.</p> <p>Z La pointe aux diamants.</p> <p>9 Lieux où souuent cabanent les sauuages.</p>
---	---	--

Pour la suite, concernant la présence européenne et le peuplement euro-qubécois, il ne sera pas entrepris ici de présenter une synthèse historique, qui demanderait un investissement considérable pour faire le tour du sujet. D'ailleurs, de telles synthèses peuvent être consultées pour la région de Québec et l'île d'Orléans (Lessard et Lahoud, 1998; Vallières *et al.*, 2008; Ruralys, 2011). Après une présentation des principaux faits historiques pertinents au sujet de la présente recherche, l'approche adoptée s'ajuste plutôt à la zone d'étude, soit la pointe ouest de l'île d'Orléans, par la revue des étapes du développement de la colonisation et les épisodes historiques marquants comme la guerre de conquête de 1759. À cet effet, le support de la cartographie ancienne est central pour illustrer dans un premier temps l'évolution de la connaissance du milieu physique, son appropriation en vue de l'établissement des colons sur les terres, puis les effets de la conquête anglaise.

La liste qui suit présente d'abord quelques faits historiques marquants qui ont jalonné les siècles jusqu'à aujourd'hui. Ils permettent de placer des repères chronologiques et de visualiser en synthèse le développement régional au cours des 400 dernières années.



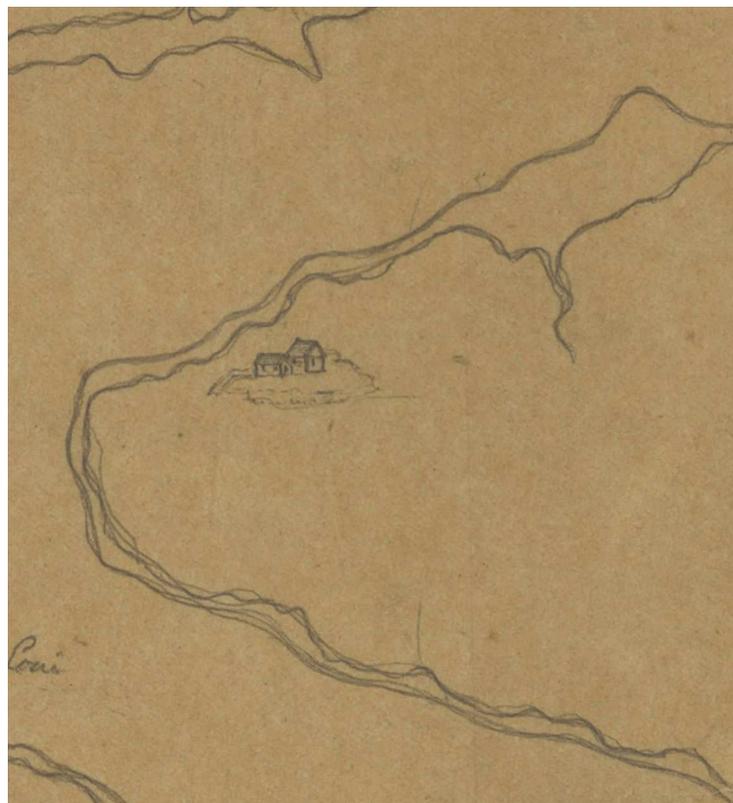
Carte 12 : Région de Québec, tiré de :
Les Voyages du sieur de Champlain
xaintongeois divisez en deux livres...
Paris : chez Jean Berjon, 1613.
Banq-0002663514

- **1608** : Fondation de Québec. Construction de l'habitation de Champlain à la Place Royale.
- **1629** : Invasion de Québec par les frères Kirke pour l'Angleterre.
- **1632** : Le traité de Saint-Germain-en-Laye rend le pays à la France.
- **1635** : 23 décembre, décès de Samuel de Champlain.
- **1636** : Concession de l'île d'Orléans à la Compagnie de la Nouvelle-France.
- **1648** : Établissement des premiers colons à l'île d'Orléans, dont François Chavigny de Berchereau et son épouse Éléonore de Grandmaison.
- **1649** : François Chavigny de Berchereau reçoit une concession sur la pointe ouest de l'île d'Orléans.
- **1651** : Arrivée des Hurons-Wendats de l'Ontario à l'île d'Orléans et construction du fort des Hurons sur une terre louée aux Jésuites par Éléonore de Grandmaison.
- **1652** : Mariage d'Éléonore de Grandmaison avec Jacques Gourdeau de Beaulieu, qui donne son nom au fief Beaulieu.
- **1656** : Attaque surprise des Hurons-Wendats par les Iroquois. Abandon de l'établissement du fort des Hurons.
- **1663** : Quatrième mariage d'Éléonore de Grandmaison, avec Jacques de Cailhaut de La Tesserie.
- **1668** : Monseigneur de Laval, évêque de Québec, devient le seigneur de l'île d'Orléans. Jacques de Cailhaut de La Tesserie reçoit une concession voisine du fief Beaulieu, qui prendra le nom de fief de la Grosardière.
- **1679** : Fondation de la paroisse de Saint-Pierre, qui inclut à cette époque la pointe ouest de l'île d'Orléans.
- **1690** : Tentative d'invasion de Québec par le major général Phips.
- **1759** : Début de l'invasion britannique dans la région de Québec. Établissement du campement du major Hardy sur la pointe ouest de l'île d'Orléans.
- **1775** : Tentative d'invasion par le général Benedict Arnold lors de la guerre d'indépendance américaine.
- **1824** : Début de la construction navale dans l'anse du Fort.
- **1855** : Construction du quai à l'anse du Fort par Noël Hill Bowen.
- **1870** : Fondation de la paroisse de Sainte-Pétronille, détachée de celle de Saint-Pierre.
- **1871** : Construction de l'église de Sainte-Pétronille.
- **1872** : Ouverture de l'hôtel Lizotte, prédécesseur de l'hôtel Château Bel-Air et de l'auberge la Goéliche.

L'examen des cartes anciennes, incluant les plus récentes jusqu'au troisième quart du 20^e siècle, permet de dresser une séquence de développement polyphasée, en relation directe avec la zone d'étude. Plusieurs cartes ont été consultées (53), entre autres aux archives nationales du Québec (Banq) et du Canada (BAC), ainsi qu'à la bibliothèque nationale de France (BNF), mais elles ne sont pas toutes illustrées dans le présent rapport. Seules celles qui présentent des éléments d'information d'intérêt sont reproduites ici. L'exercice consiste surtout à établir l'évolution du développement du territoire, tout comme la localisation des établissements disparus, qui pourraient potentiellement aujourd'hui constituer des sites archéologiques.

Avec l'objectif de faciliter la compréhension des éléments d'intérêt sur les cartes sélectionnées, le plus souvent un agrandissement correspondant à la pointe ouest de l'île d'Orléans sera présenté et servira de support à la présentation des informations pertinentes.

Déjà sur la carte de Jean Bourdon en 1663, le manoir de Jacques Gourdeau et Éléonore de Grandmaison est représenté, sur un petit promontoire (carte 13). La carte n'offre pas de précision permettant de localiser exactement la position des bâtiments sur la carte moderne, mais on constate à l'évidence, qu'il ne se trouve alors aucune autre construction à proximité.



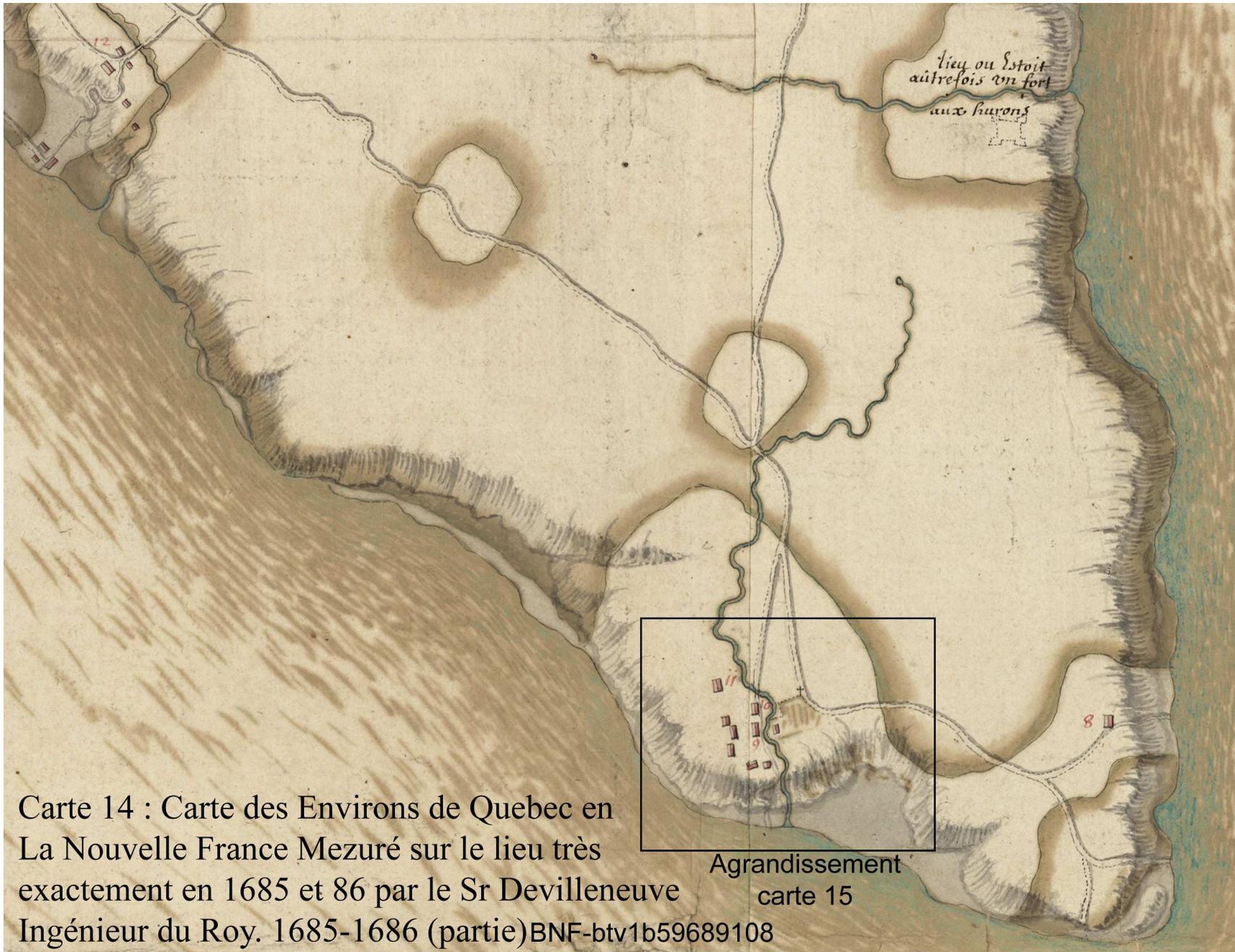
Carte 13 : Le véritable plan de Québec fait en 1663 (partie). Jean Bourdon, cartographe. Gallica (BNF) - btv1b5968909m.

Le sieur Robert Devilleneuve ing. a produit quatre cartes, deux de la région de Québec (1685-86 et 1688) et deux versions de l'île d'Orléans en 1689. Ces cartes, qui sont précises et « Mesuré sur le lieu très exactement », présentent à peu de choses près les mêmes informations. Toutefois, celle de 1685-86 offre un niveau de définition supérieur (cartes 14 et 15), avec des détails qui n'apparaissent pas sur les autres cartes. Devilleneuve dessine les habitations individuelles et fournit le nom des propriétaires (figure 4).

Sur la section illustrée à la carte 14, quatre éléments présentent un intérêt certain pour l'étude de l'occupation ancienne de la pointe ouest de l'île d'Orléans. Deux de ces éléments se retrouvent toutefois hors des limites de la zone d'étude, mais à proximité immédiate. Il s'agit d'abord d'un établissement constitué de huit bâtiments à l'embouchure du cours d'eau du Nord-ouest de l'île. Cet ensemble est identifié comme étant la propriété de la veuve de Jean Leclerc.

Le second élément situé hors de la zone d'étude est le fort des Hurons, identifié sur la carte « lieu ou estoit aûtrefois un fort aux hurons ». Un dessin présente le fort avec quatre bastions, un à chaque coin. On remarque un large espace environnant dégagé de la forêt, sur lequel les Hurons-Wendats pratiquaient l'agriculture. Le fort est localisé en retrait de la falaise et directement attenant à un ruisseau, sur sa berge ouest. Ce ruisseau est également représenté sur une carte de 1759 (voir carte 20 en page 63) et il est aisé de l'identifier aujourd'hui. En réalité, il se trouve deux ruisseaux rapprochés à cet endroit, mais la représentation d'un seul sur les cartes anciennes est certainement en lien avec le plus important des deux. Partant de là, il est possible de proposer une hypothèse solide et précise sur la localisation des vestiges du fort des Hurons (carte 16).

Le troisième élément représenté sur la carte 14 est le noyau villageois associé au manoir Chavigny-Gourdeau-de la Tesserie, occupé en continu par Éléonore de Grandmaison de 1648 à son décès en 1692. Il est localisé à l'extrémité nord-ouest de l'île, sur une haute terrasse, de part et d'autre d'un ruisseau. On compte huit bâtiments du côté nord du ruisseau et un seul du côté sud. Le bâtiment du côté sud du ruisseau est attenant à un enclos marqué d'une croix, il s'agirait donc de la chapelle où Éléonore de Grandmaison s'est mariée avec Jacques Gourdeau de Beaulieu en 1652 devant le père Chaumonot (J.-J. Lefebvre dans le Dictionnaire biographique du Canada). L'enclos attenant serait le cimetière.



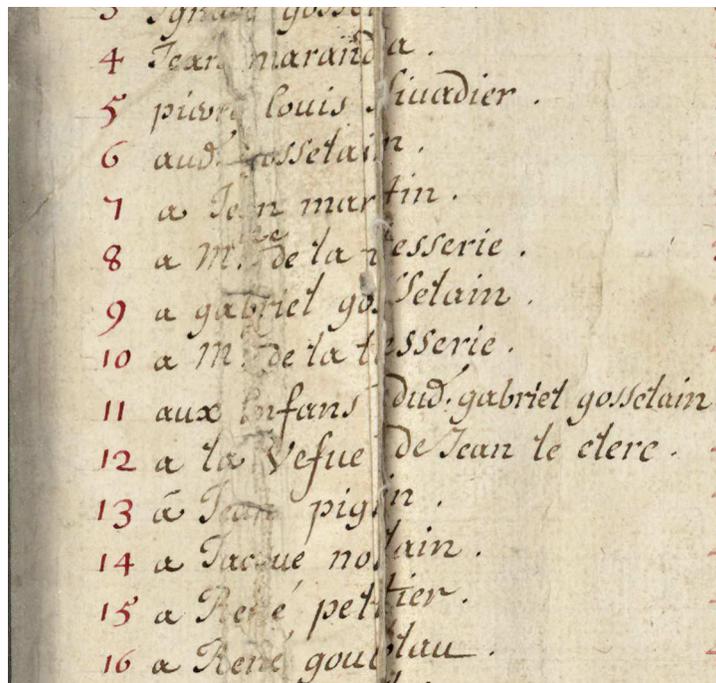
Carte 14 : Carte des Environs de Quebec en
La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très
exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve
Ingénieur du Roy. 1685-1686 (partie)BNF-btv1b59689108

Agrandissement
carte 15



Carte 15 : Agrandissement de la carte 14, premier noyau villageois en 1685

Figure 4 : Index des noms
sur la carte de 1685





Carte 16 : Hypothèse de localisation
du fort des Hurons (1651-1656) [red square]

L'identification des propriétaires indique la présence de Gabriel Gosselain (9), de Mademoiselle de la Tesserie (Éléonore de Grandmaison - 10) et des enfants du dit Gabriel Gosselain (11). Malgré la prétention d'exactitude des cartes de Villeneuve, il faut bien se rendre à l'évidence que l'exercice de superposition du contour de l'île sur la carte moderne ne présente pas une correspondance adéquate. Il demeure tout de même possible de localiser le premier noyau villageois avec une bonne précision, en se fiant aux éléments topographiques et hydrographiques. Ainsi, le hameau se trouve sur le haut plateau, de part et d'autre du ruisseau, avant que celui-ci dévale la pente vers le fleuve. Ce ruisseau est visible sur les cartes topographiques jusqu'en 1962, tandis qu'après il disparaît, canalisé dans sa partie aval. La visite sur place a permis de constater que le ruisseau est encore bien présent dans la topographie et il devient ainsi possible de localiser l'agglomération ancienne avec une précision relative (carte 17).



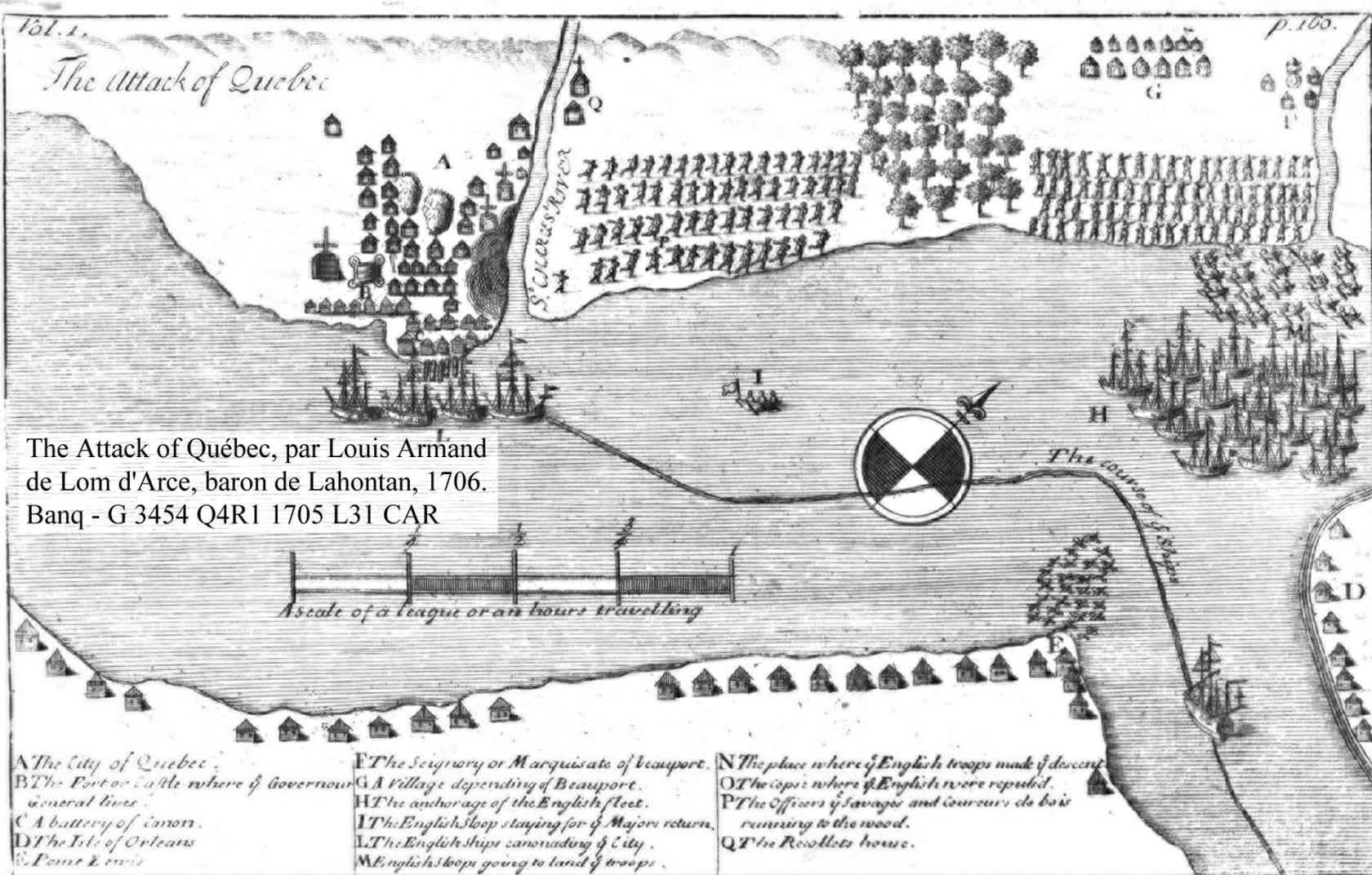
Carte 17 : Localisation approximative du premier noyau villageois en 1685

Le quatrième élément d'intérêt sur la carte de 1685-1686 (voir carte 14) correspond à un bâtiment situé sur le versant sud de la pointe de l'île, assorti d'un large espace déboisé. Le numéro 8 inscrit à côté du bâtiment indique que cette propriété appartenait à Mademoiselle de la Tesserie (Éléonore de Grandmaison), dans les limites du fief Beaulieu. Étant donné l'absence de cours d'eau à cet endroit et le contour imprécis de l'île sur la carte de 1685-1686, sa localisation demeure incertaine. On peut tout de même proposer que ce bâtiment se trouvait en retrait de l'anse du Fort, vers l'est.

La carte du baron de Lahontan, datée de 1706, présente l'attaque de Québec par le major général Phips en 1690 (carte 18). L'intérêt de cette carte ne tient pas à sa précision, loin s'en faut, mais plutôt à la présence d'une série de bâtiments sur la pointe ouest de l'île d'Orléans (identifié D sur la carte). Il n'est pas clair s'il s'agit de campements militaires associés à l'attaque de Québec, où s'il s'agit simplement de la représentation approximative des bâtiments occupant déjà la pointe ouest de l'île d'Orléans.

La carte de Gédéon de Catalogne, datée de 1709 présente le découpage cadastral, sans la présence des bâtiments (carte 19). L'intérêt de cette carte est de représenter le fief Gourdo (Gourdeau), formant encore un bloc d'un seul tenant à cette époque. On note également la présence de deux autres concessions couvrant la pointe de l'île, dont celle de P. Nod (Naud).

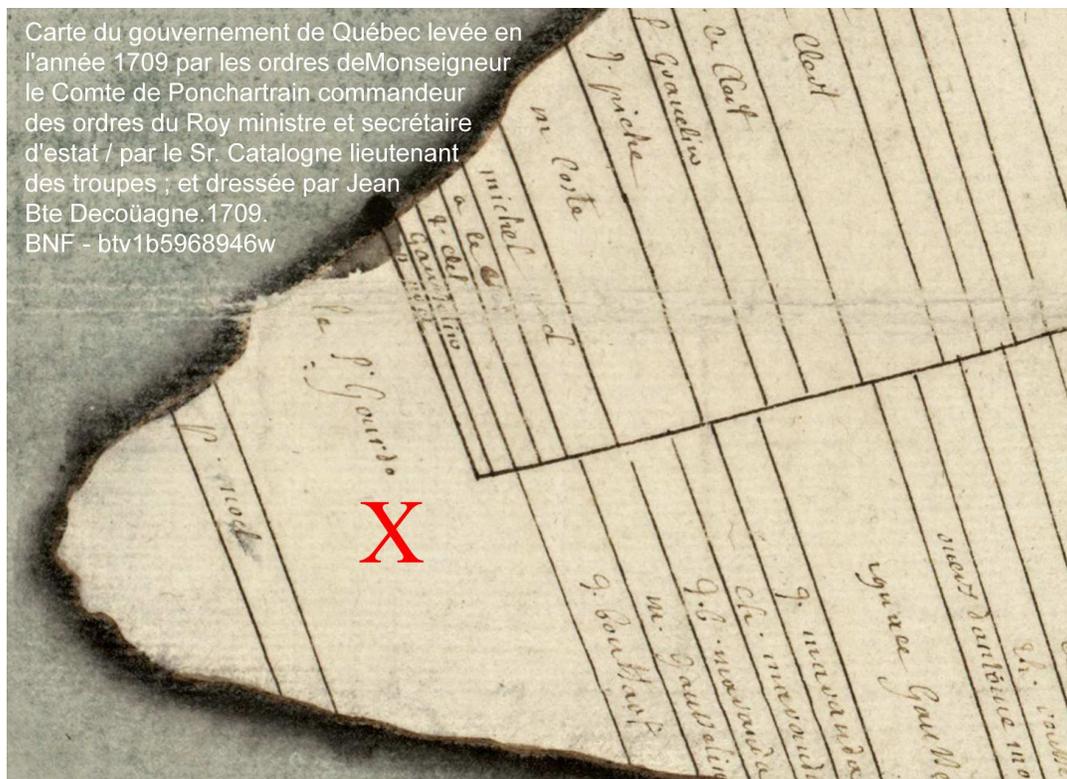
La période suivante, celle de la guerre de conquête de 1759, est abondamment documentée par les cartes et plans anciens. Il a été possible de consulter 14 cartes différentes avec des niveaux de détails et une précision variables. Parmi celles-ci, deux ont été retenues pour présenter les aménagements du camp du major Hardy sur la pointe ouest de l'île d'Orléans. La carte de Thomas Jefferys, cartographe, a été tracée sur les lieux pendant les événements de 1759, par les ingénieurs de l'armée britannique (carte 20). La précision de cette carte est remarquable et permet la localisation des différents et nombreux éléments composant le campement du major Hardy. Il n'a toutefois malheureusement pas été possible de retrouver la légende référant aux numéros et lettres identifiant les composantes du campement. Cet inconvénient a tout de même pu être contourné par la consultation de la carte de Des Barres et Holland publiée en 1780 (carte 21) et montrant les mêmes éléments que la carte de Jefferys, avec cette fois une légende intégrée à la carte.



The Attack of Québec, par Louis Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, 1706.
Banq - G 3454 Q4R1 1705 L31 CAR

Carte 18 : Plan de l'attaque de Québec par Phips en 1690

20/2938/101

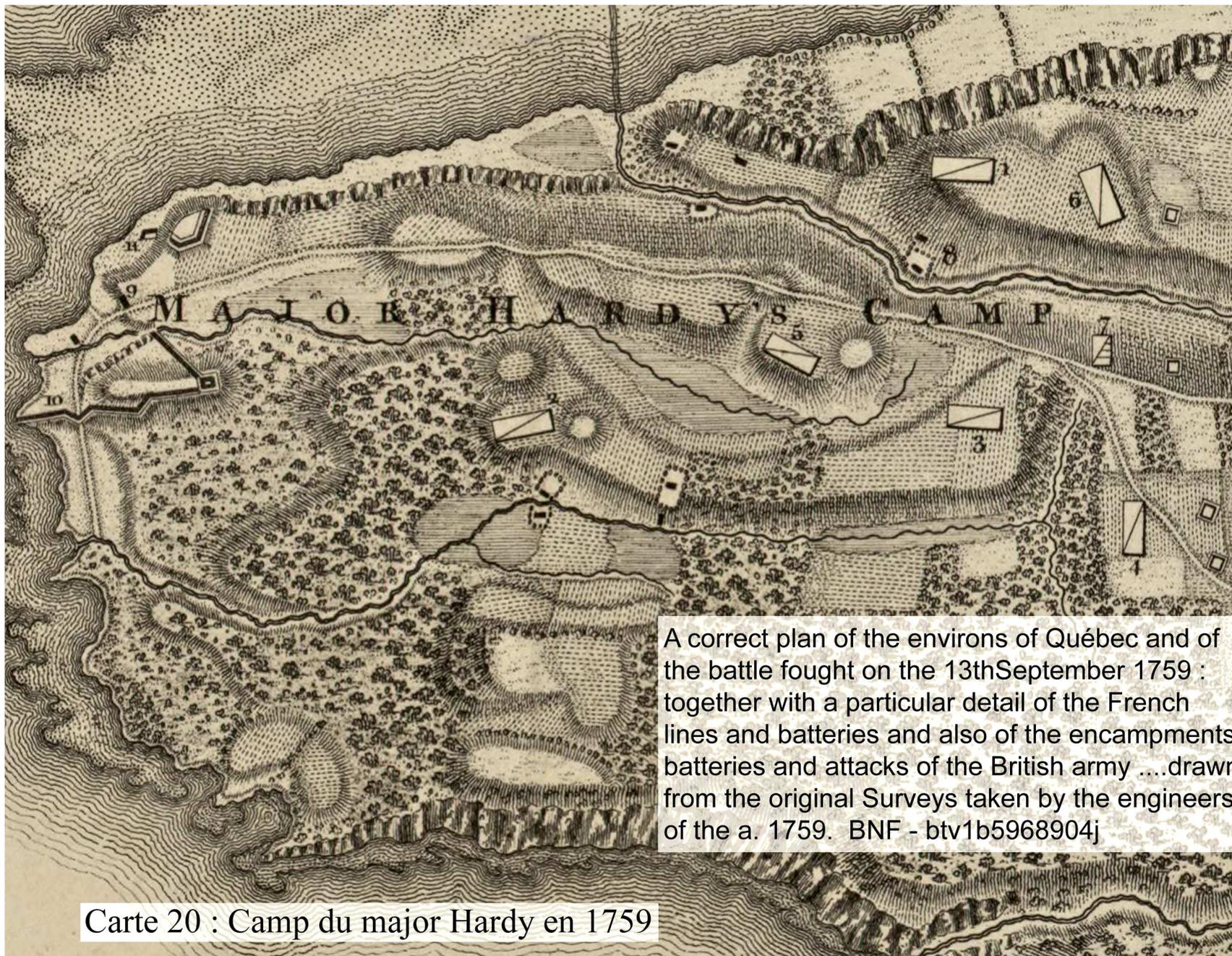


Carte 19 : Localisation du fief Gourdeau sur la carte de Gédéon de Catalogne, 1709

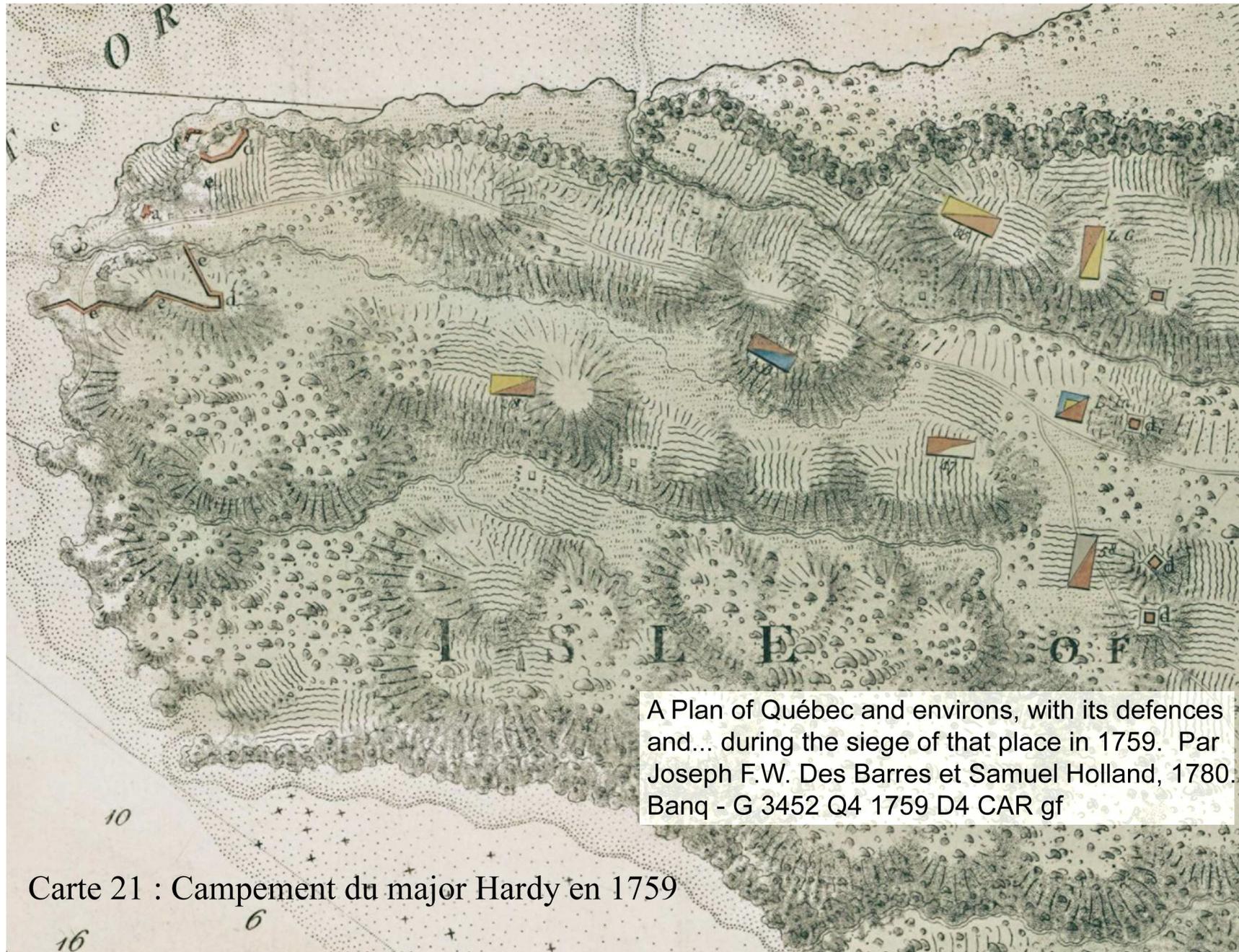
La légende sur la carte de Des Barres et Samuel Holland se présente comme suit :

Encampment on Point Orleans established the 29th June.
a The Hospital. b Magazine for Provisions. c Landing Place. d Redoubt. e Lines. f Battery
of two Guns to defend the North Channel annoyed by the Enemy's Batteaux.

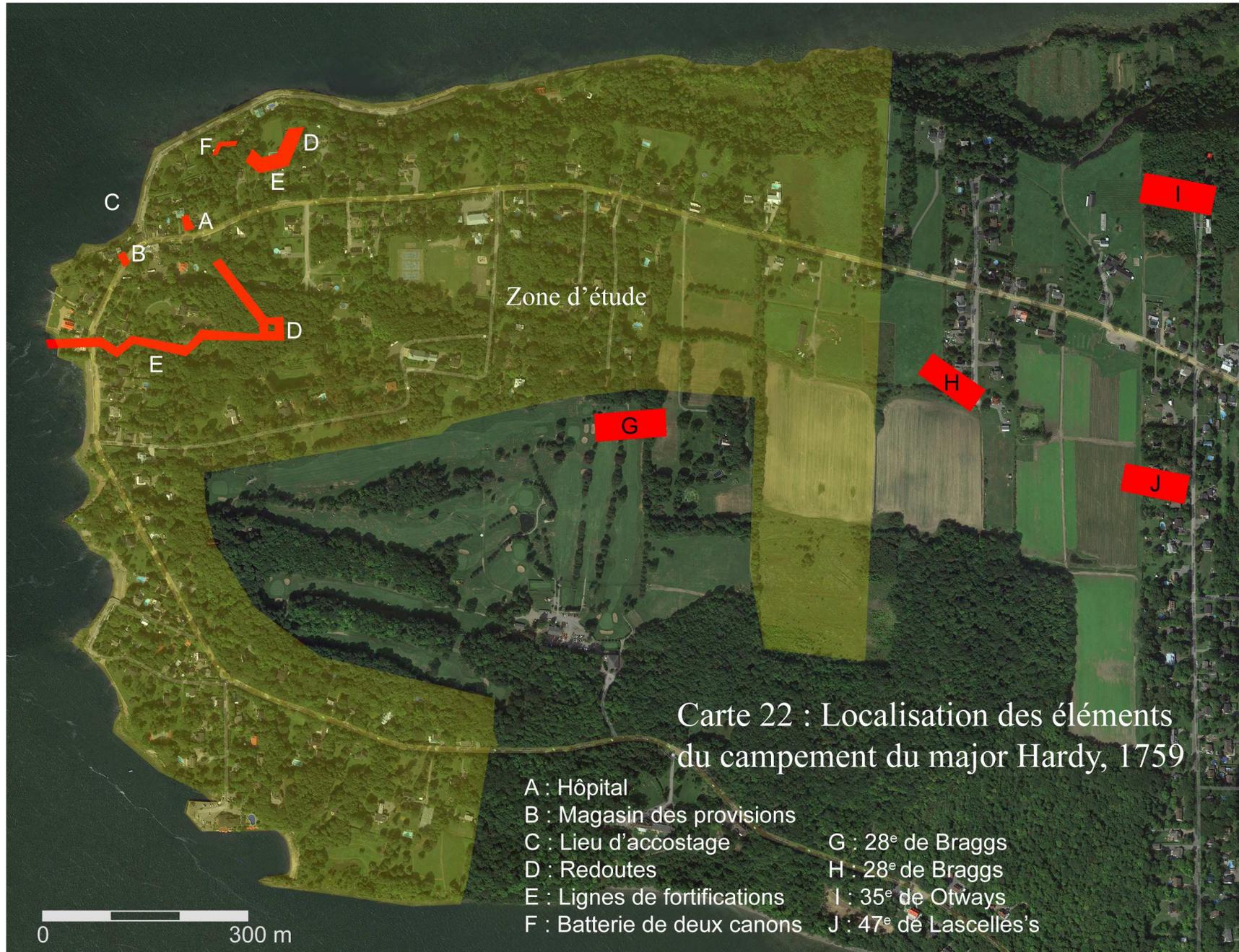
On retrouve un hôpital (a), un magasin pour les provisions (b), un lieu d'accostage (c), des redoutes (d), des lignes de fortifications (e) et une batterie de deux canons (f). En retrait vers l'est, se trouvaient les sept lieux de campement des régiments, eux-mêmes protégés par une série de quatre redoutes du côté est. Cette fois, c'est la légende des numéros de régiment qui est manquante, mais on retrouve cette information sur la carte de Jefferys. Il s'y trouvait ainsi le 15^e régiment de Amherst, le 28^e de Braggs, le 35^e de Otways, le 47^e de Lascelles's, le 58^e de Anstruthers et le Louisburg Grenadiers. La précision des cartes de Jefferys et de celle de Des Barres et Holland facilite l'exercice de superposition de la carte ancienne sur la trame moderne (cartes 22 et 23).

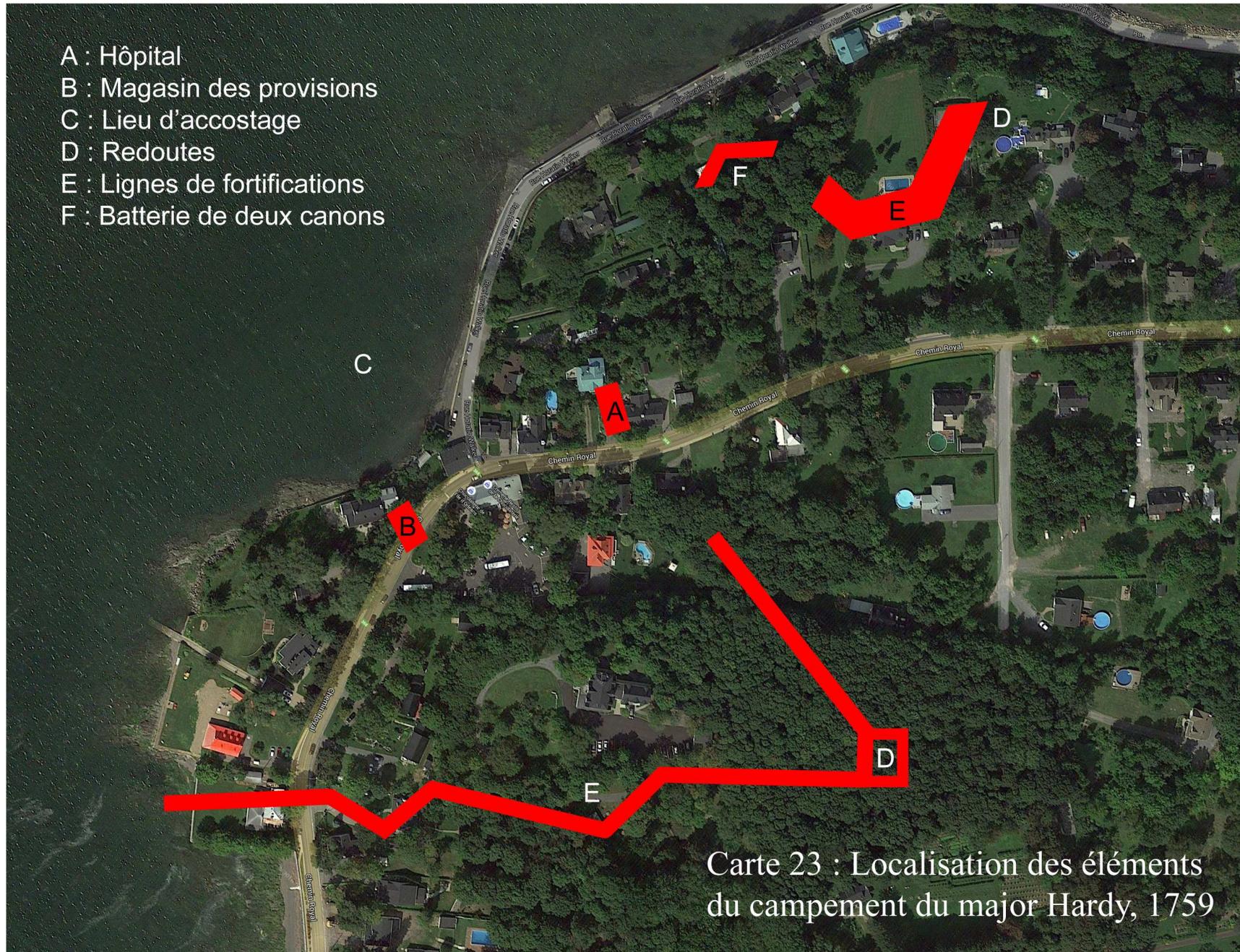


Carte 20 : Camp du major Hardy en 1759



Carte 21 : Campement du major Hardy en 1759





La période d'intérêt suivante se situe au courant du 19^e siècle, avec les développements survenus dans le secteur de l'anse du Fort. En 1824 et 1825, un chantier naval était en activité au fond de l'anse du Fort. Mais c'est à partir de 1854 - 1855 que le développement du secteur prend forme, alors que le notaire Noël Hill Bowen fait construire un quai à Sainte-Pétronille. Sur un plan des propriétés de Bowen dressé par Alexander Sewell en 1854 (carte 24), on remarque le projet de lotissement au nord et au nord-est du quai, la présence d'un hôtel à la base du quai, puis la position d'une importante villa à l'est de l'anse du Fort. Il s'agit probablement de la villa du notaire Bowen.

Pour la suite, la série des cartes topographiques du département de la défense nationale et plus récemment du ministère de l'énergie et des ressources du Québec, illustre surtout une certaine stabilité de la pointe ouest de l'île d'Orléans au 20^e siècle. Ainsi, le volet cartographique pour cette époque ne présente que peu de changements, si ce n'est certains remplacements toponymiques.



Carte 24 : Secteur de l'anse du Fort en 1854

8- Mise en opération des variables d'évaluation du potentiel

Pour la période préhistorique, l'évaluation du potentiel archéologique est effectuée à partir d'une série de variables qui ont été présentées plus haut, dans la section Méthodologie. Ces variables sont reprises ici et une valeur est attribuée de manière à pouvoir évaluer les probabilités de rencontrer des vestiges archéologiques dans la zone d'étude. Rappelons que la détermination du potentiel archéologique des secteurs implique une conversion des variables retenues en pointage. Un pointage de deux ou moins indique un potentiel faible à nul. Un pointage de trois dénote un potentiel moyen, puis un pointage de quatre et plus signale un potentiel fort.

La zone d'étude a déjà été subdivisée en sept secteurs (voir carte 3), qui sont repris ici pour présenter le potentiel archéologique préhistorique. Une évaluation du potentiel archéologique a été effectuée pour chacun de ces secteurs. L'examen des cartes topographiques, en conjonction avec les informations relatives à la paléogéographie, a permis de raffiner l'évaluation du potentiel archéologique. Ces secteurs ont également fait l'objet d'une visite sur les lieux, pour vérifier les premières impressions et mieux comprendre les détails de la configuration de l'espace ciblé. La visite sur le terrain a permis de confirmer l'intérêt de certaines zones de potentiel, mais également d'écarter d'autres zones, qui se sont révélés d'intérêt secondaire.

8.1- Hydrographie

Comme il a déjà été souligné, l'hydrographie est une variable centrale dans le secteur de la zone d'étude, avec le fleuve Saint-Laurent comme axe principal, ses deux chenaux (nord et sud) de part d'autre de l'île d'Orléans, puis des ruisseaux comme axes secondaires.

Selon la variable de l'hydrographie, les endroits les plus favorables se trouvent certainement le long des berges, dans les secteurs Horatio-Wlaker, ouest et sud. Cependant, tenant compte de l'évolution du niveau marin à différentes époques (voir cartes 5 à 9), les quatre autres secteurs se sont tous retrouvés à un moment ou l'autre en contexte de rivage actif, avec des configurations en pointes et en anses propices à l'établissement humain.

Les conditions favorables rencontrées sur chacun de ces secteurs et les intersections de cours d'eau secondaires (ruisseaux) permettent d'accorder deux points à la variable hydrographie.

8.2- Topographie et pente du terrain

L'examen des cartes topographiques montre que la zone d'étude présente un relief généralement plat, avec une altitude en décroissance graduelle vers l'ouest, passant de 50 m d'altitude du côté est, à moins de 10 m à l'ouest. Au nord et au sud, le changement altimétrique sur l'axe est-ouest est assorti d'un escarpement, dont l'importance croît en direction est et qui démarque le haut plateau de la basse terrasse riveraine. Considérant encore les variations du niveau marin suivant les époques (voir cartes 5 à 9), le choix de s'établir sur la haute terrasse ou la basse terrasse permet d'occuper l'ensemble des sept secteurs. L'établissement humain à l'intérieur de la zone d'étude ne présente donc aucune difficulté liée à la topographie.

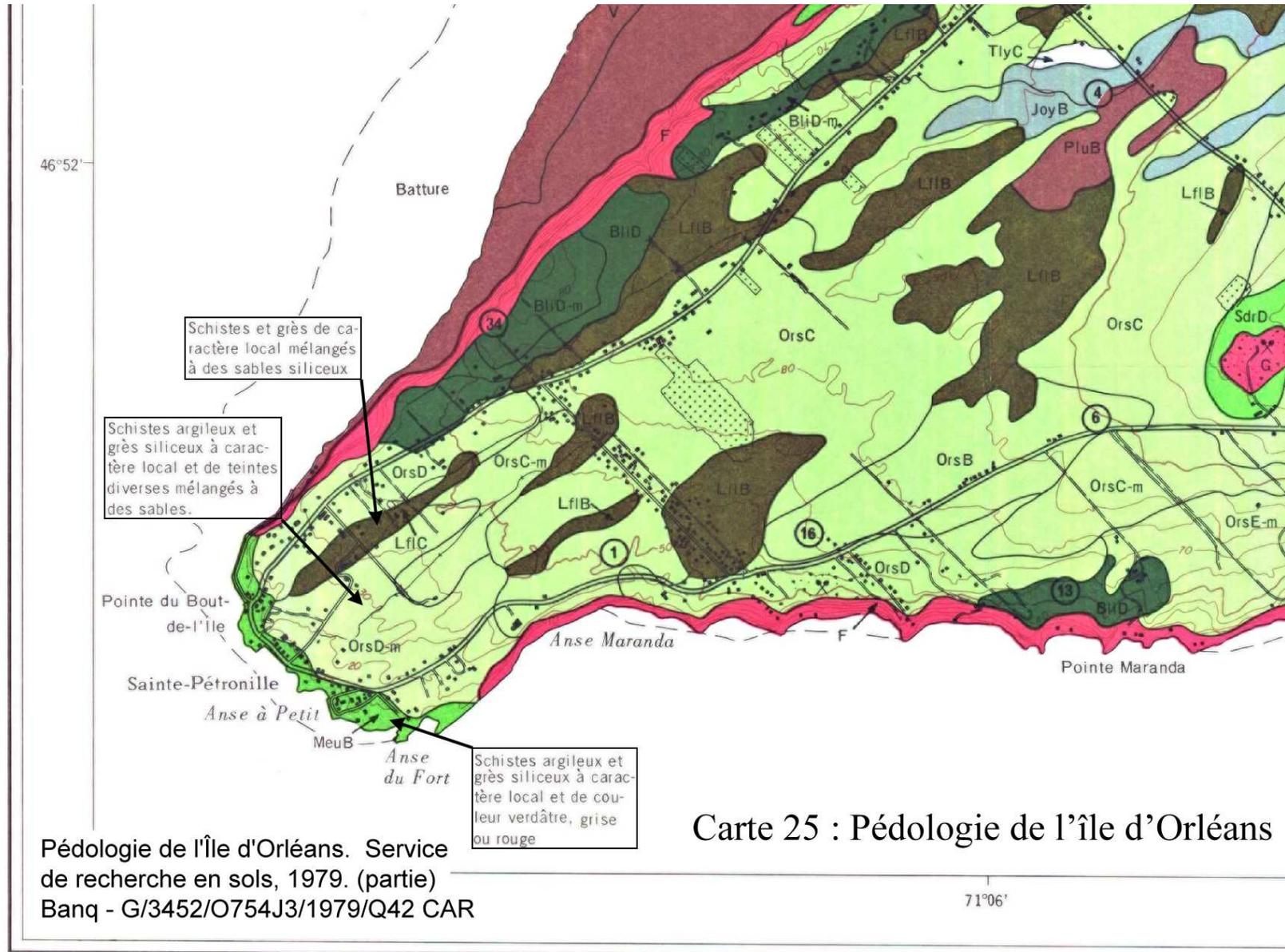
Les secteurs est, nord, nord-ouest et centre illustrent les anciens niveaux marins supérieurs à 20 m, tandis que les secteurs riverains Horatio-Walker, ouest et sud sont plutôt associés au niveau marin actuel. Le secteur sud présente toutefois une variation altimétrique qui inclut également des altitudes pouvant atteindre 20 m, en suivant le chemin du Bout-de-l'île vers l'est.

Les conditions favorables rencontrées sur chacun des secteurs permettent d'accorder deux points à la variable topographie et pente du terrain.

8.3- Drainage et type de sol

Ces deux variables, considérées de pair, sont évaluées à partir des conditions réelles et, pour cette raison, aucune cote ne leur est attribuée dans l'évaluation théorique du potentiel. La carte pédologique de l'île d'Orléans (carte 25), montre toutefois que toute la pointe ouest de l'île bénéficie d'un bon drainage, avec des sols surtout composés de schiste argileux et de grès siliceux désagrégés, parfois mélangés à des sables siliceux.

Les visites sur le terrain ont permis de constater que le secteur est présente actuellement des champs en culture, exposant la nature du sol, qui apparaît bien drainé. Tous les autres secteurs sont assez boisés et il n'est pas possible d'accéder visuellement au sous-sol, mais dans l'ensemble, les visites sur le terrain ont ainsi permis de constater que les conditions de drainage semblent bonnes sur l'ensemble des secteurs. Dans les fossés, il est possible de constater la présence du roc à moins d'un mètre de profondeur.



TOPOGRAPHIE: Service de la Cartographie, Ministère des Terres et Forêts, Échelle 1:20,000.

PÉDOLOGIE: Rolland Marcoux, agronome-pédologue

8.4- Perturbations anthropiques

Les perturbations anthropiques sont de plusieurs types allant du labourage des champs à l'implantation d'utilités publiques ou de construction de bâtiments. Dans le secteur est, on remarque principalement des champs en culture. Les activités agricoles ont certainement eu un impact sur l'intégrité du sol superficiel, mais il faut retenir que le labourage des champs ne fait pas disparaître les artefacts éventuels qui pourraient s'y trouver. De plus, la profondeur moyenne des labours est de 20 cm, laissant habituellement intactes les couches de sol plus profondes, qui peuvent livrer des vestiges archéologiques en place. Les perturbations partielles ne permettent ni d'attribuer, ni de retrancher un point de potentiel pour cette variable.

Le secteur nord couvre un quartier domiciliaire de densité moyenne, incluant l'axe du chemin du Bout-de-l'île. Les perturbations anthropiques de ce secteur sont nettement supérieures à celles du secteur est, principalement dû avec la construction des bâtiments. Cependant, les parterres sont souvent vastes et il demeure ainsi la possibilité qu'un site archéologique préhistorique éventuel n'ait pas été entièrement dérangé, conservant des sections intactes. Les secteurs nord-ouest, Horatio-Walker, ouest et sud présentent des conditions assez similaires au secteur nord, du point de vue des perturbations anthropiques. Ces perturbations anthropiques majeures conduisent à retirer un point de potentiel pour cette variable.

Le secteur centre présente une intégrité nettement supérieure, avec de grandes sections boisées, assorties d'habitations à faible densité le long du chemin de l'Église sud. Les perturbations partielles ne permettent ni d'attribuer, ni de retrancher un point de potentiel pour cette variable.

8.5- Proximité des sites archéologiques connus

À l'exception du secteur sud, la zone d'étude n'est pas particulièrement riche en sites archéologiques connus, autant pour la préhistoire amérindienne, que pour la période historique (voir carte 4). Les sites CfEs-7 (secteur Horatio-Walker) et CfEs-8 (secteur nord) illustrent la découverte de quelques éléments de céramique pouvant dater des 18^e et 19^e siècle, sans lien avec l'occupation amérindienne. Aucun point de potentiel n'est accordé pour cette variable dans les secteurs est, nord, nord-ouest,

Horatio-Walker, centre et ouest, étant donné l'absence de site archéologique préhistorique dans leurs limites.

Pour sa part, le secteur sud est plus prolifique avec quatre sites archéologiques enregistrés, dont deux amérindiens préhistoriques et deux euroquébécois historiques. Trois d'entre eux sont directement attenants à l'anse du Fort, dont un préhistorique, tandis que le site CfEs-16 (préhistorique) est situé un peu plus en hauteur, près du chemin du Bout-de-l'île. Deux points sont accordés au secteur sud pour la proximité des sites archéologiques connus.

Il est à retenir ici que l'absence de sites archéologiques connus dans la plupart des secteurs ne présume en rien d'une véritable absence de ces sites.

8.6- Visite des lieux et validation du potentiel archéologique

Le 5 mai 2016, les secteurs de la zone d'étude ont fait l'objet d'une inspection visuelle de manière à se familiariser avec les conditions environnementales actuelles et pour mieux appuyer les données théoriques de l'étude de potentiel.

Cette étape de l'étude permet de vérifier la pertinence de procéder à un éventuel inventaire archéologique sur le terrain, puis de cibler et de circonscrire avec précision les espaces les plus propices à la réalisation des sondages archéologiques. Il devient donc possible d'émettre des recommandations qui reflètent bien les conditions réelles de la zone d'étude, puis de déterminer avec justesse quelle sera éventuellement l'ampleur des travaux d'inventaire par sondages.

9- Résultats de l'évaluation du potentiel archéologique

La mise en commun des résultats des différentes étapes de la démarche, employant les variables de la méthode préhistorique, les informations tirées des supports cartographiques anciens de la période historique et la visite sur le terrain, permet de cibler spécifiquement le potentiel archéologique dans les limites de la zone d'étude.

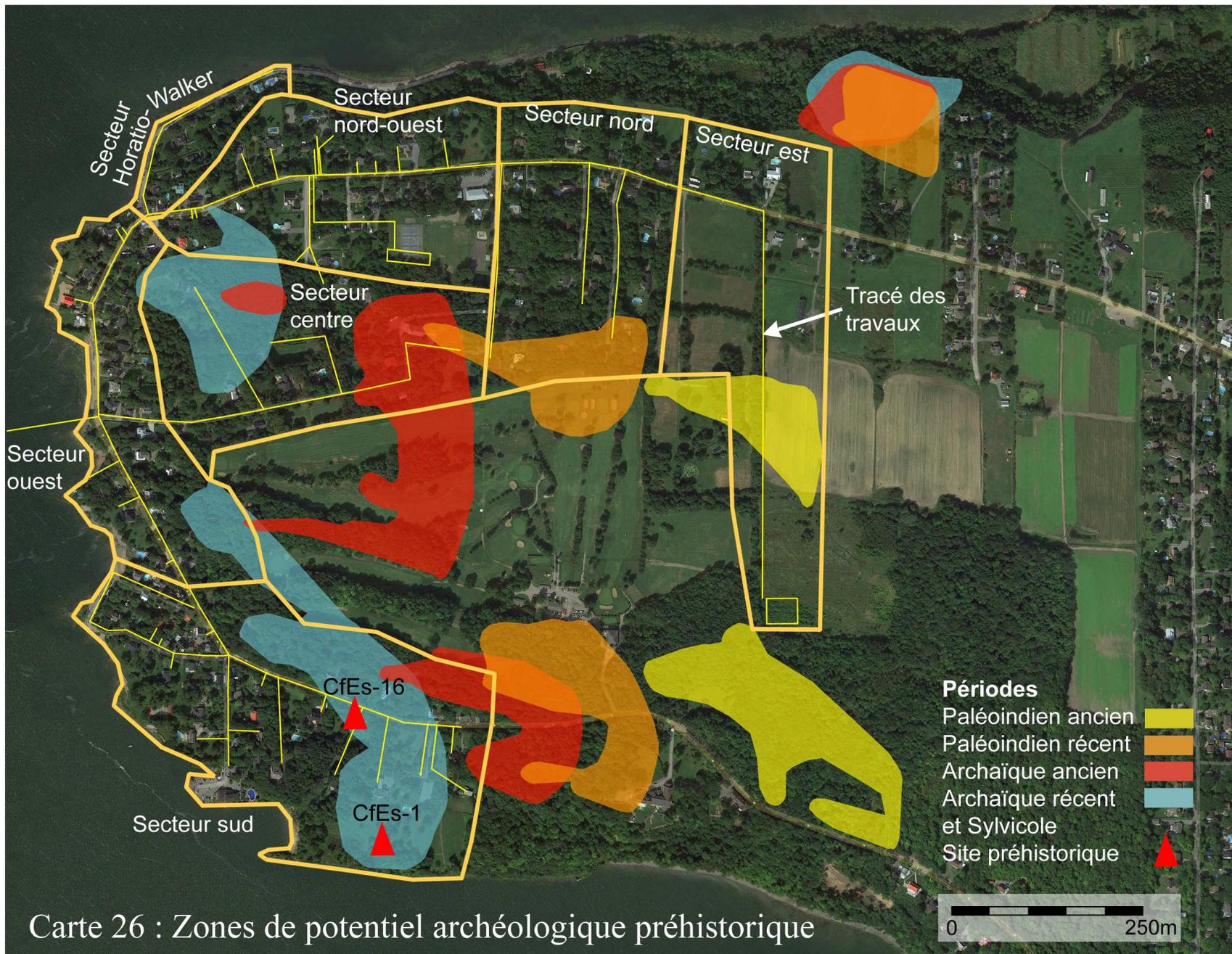
Tel que présenté au chapitre précédent, la zone d'étude a été séparée en sept secteurs (voir carte 3). La compilation des résultats pour les variables de potentiel préhistorique livre un total de points pour chaque secteur, qui signale un potentiel archéologique de moyen à fort (tableau 3). Chacun de ces secteurs est analysé en détails pour cerner les espaces les plus propices à la découverte de vestiges archéologiques.

<i>Secteurs</i>	<i>Pointage obtenu</i>	<i>Potentiel préhistorique</i>
Est	4	Fort
Nord	3	Moyen
Nord-ouest	3	Moyen
Horatio-Walker	3	Moyen
Centre	4	Fort
Ouest	3	Moyen
Sud	5	Fort

Tableau 3 : Potentiel archéologique préhistorique par secteur

9.1- Secteur est

Pour la période préhistorique, le secteur est présente approximativement en son centre une zone propice à la découverte de vestiges de la période du Paléoindien ancien, à une altitude d'environ 50 m (carte 26). Cette zone correspond à un paléorivage qui s'avance en forme de pointe vers l'ouest. Il se trouvait peut-être déjà un ruisseau sur sa face nord à cette époque. On retrouve également une zone d'intérêt pour la même période, juste au sud, à l'extérieur des limites du secteur est. Au nord-est, juste à l'extérieur des limites du secteur est, la zone de l'embouchure du ruisseau du Nord-ouest se prête bien à une occupation ancienne pour les périodes du Paléoindien récent, de l'Archaïque ancien et récent, puis du Sylvicole.



Carte 26 : Zones de potentiel archéologique préhistorique

Pour la période historique, le secteur est présente d'abord le site du Mont des Roses (CfEs-8), qui a livré les traces d'un établissement du dernier quart du 19^e siècle, sous forme de vestiges de céramique et de clous, sans trace de structure comme une fondation de bâtiment (carte 27). L'étude de Ruralys (2011) identifie également trois zones de potentiel archéologique (H-9-10-27), en lien avec la présence de bâtiments patrimoniaux encore existants.

À la jonction entre les secteurs est et nord, dans le coin nord-est du terrain de golf, juste hors des limites de la zone d'étude, on remarque également un élément ponctuel se rapportant à la présence du 28^e régiment de Braggs, dans le camp du major Hardy en 1759 (carte 28).

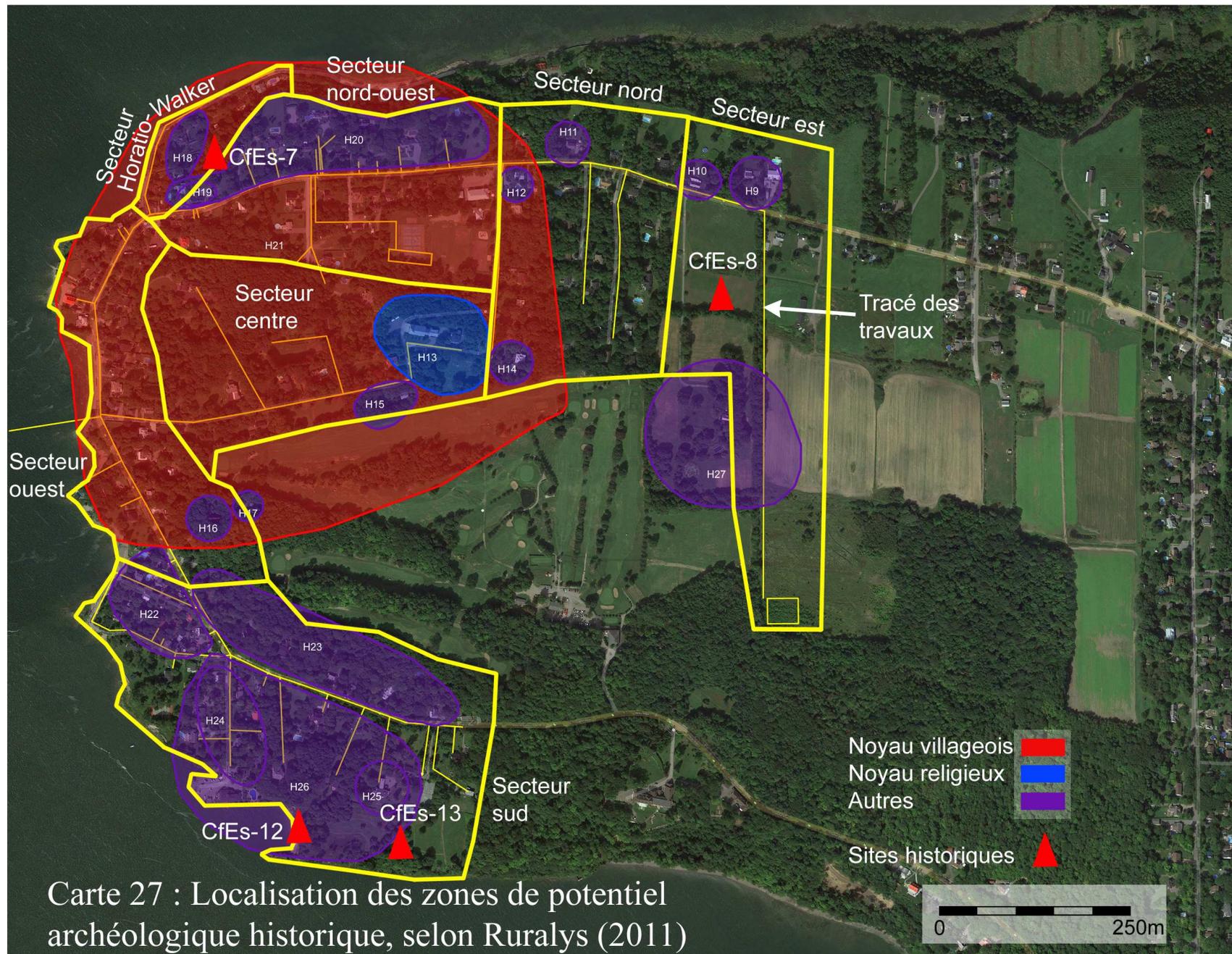
9.2- Secteur nord

Pour la période préhistorique, le secteur nord présente une zone propice à la découverte de vestiges du Paléoindien récent (voir carte 26). Cette zone correspond à un paléorivage qui s'avancait en forme de pointe vers l'ouest, en continuité avec la zone déjà identifiée dans le secteur est, pour la période du Paléoindien ancien. Il se trouvait probablement déjà un ruisseau sur sa face nord à cette époque.

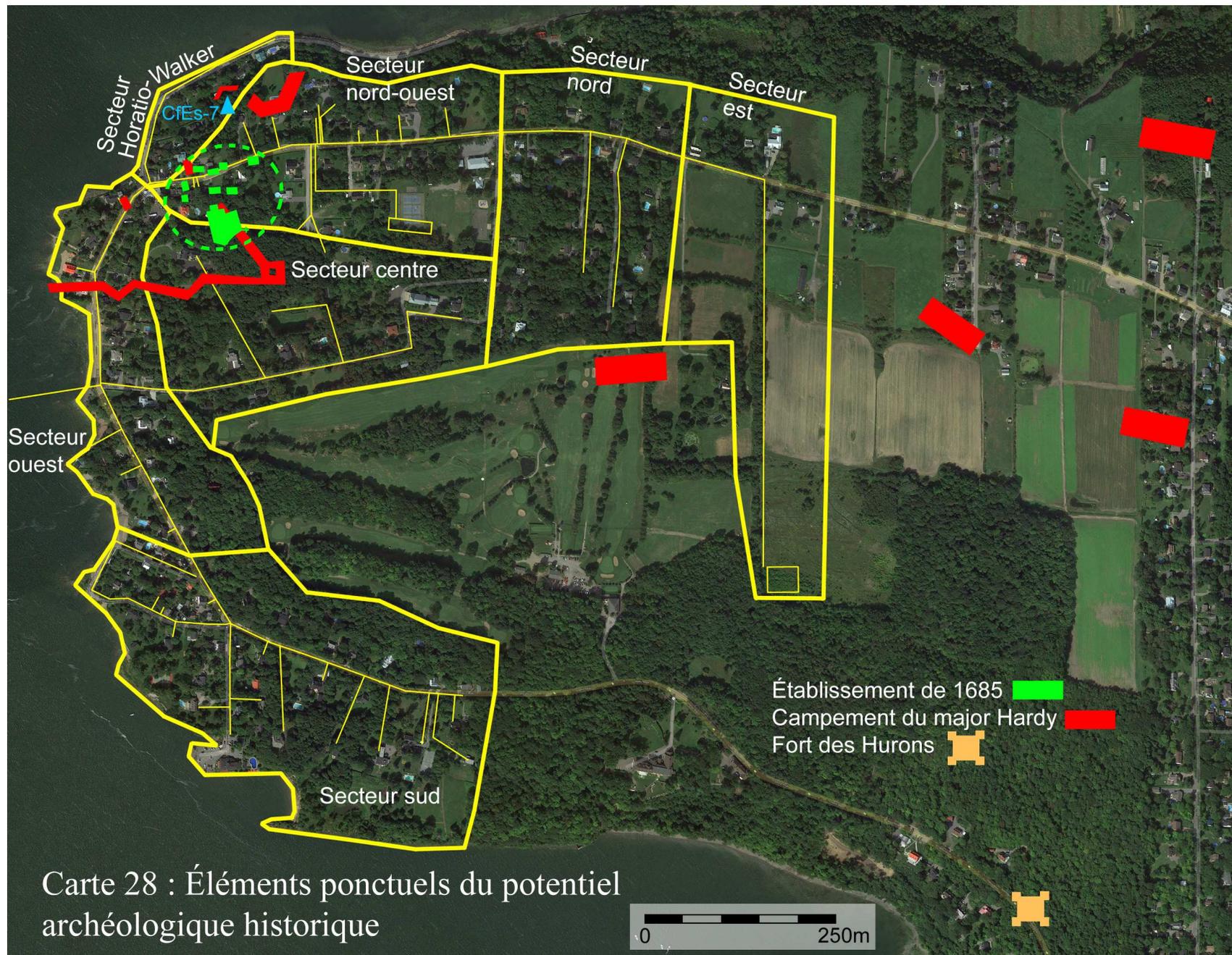
Pour la période historique, l'étude de Ruralys (2011) identifie trois zones de potentiel archéologique (H11-12-14) dans le secteur nord, en lien avec la présence de bâtiments patrimoniaux encore existants (carte 27). On retrouve également un débordement de la zone de potentiel H21, dont l'identification correspond au noyau villageois de Sainte-Pétronille, du 17^e au 19^e siècle. Il est à noter que le noyau villageois du 17^e siècle se trouve nettement plus à l'ouest (carte 28), mais que l'étalement consécutif aux 18^e et 19^e siècles pourrait effectivement atteindre le secteur nord.

9.3- Secteur nord-ouest

Pour la période préhistorique, le secteur nord-ouest présente une section d'une zone de potentiel archéologique plus vaste s'étalant vers le sud, en relation avec la période de l'Archaïque récent ou du Sylvicole (voir carte 26). C'est la présence d'un ruisseau à cet endroit, qui devient l'élément d'intérêt principal favorisant l'établissement humain ancien.



Carte 27 : Localisation des zones de potentiel archéologique historique, selon Ruralys (2011)



Carte 28 : Éléments ponctuels du potentiel archéologique historique

Pour la période historique, on retrouve dans le secteur nord-ouest des composantes parmi les plus importantes du potentiel archéologique historique. L'étude de Ruralys identifie trois zones de potentiel archéologique (H19-20-21). La zone H19 est en lien avec la présence de deux bâtiments patrimoniaux encore existants. La zone H20 est définie du côté nord du chemin du Bout-de-l'île (voir carte 27), pour le premier établissement du 17^e siècle et son développement au 18^e siècle. Il est toutefois à noter que la localisation du premier établissement au 17^e siècle, en relation avec le tracé du ruisseau, chevauche la position du chemin actuel et s'étend surtout au sud de celui-ci (carte 29). La zone H21, correspond d'une manière générale au noyau villageois de Sainte-Pétronille, du 17^e au 19^e siècle.

Les éléments ponctuels qu'on retrouve dans le secteur nord-ouest couvrent le noyau villageois du 17^e siècle, ainsi que des composantes du campement du major Hardy en 1759. La carte de Devilleneuve en 1685 (voir carte 15) montre une agglomération de huit bâtiments du côté nord du ruisseau, puis d'une chapelle et d'un cimetière du côté sud du cours d'eau.

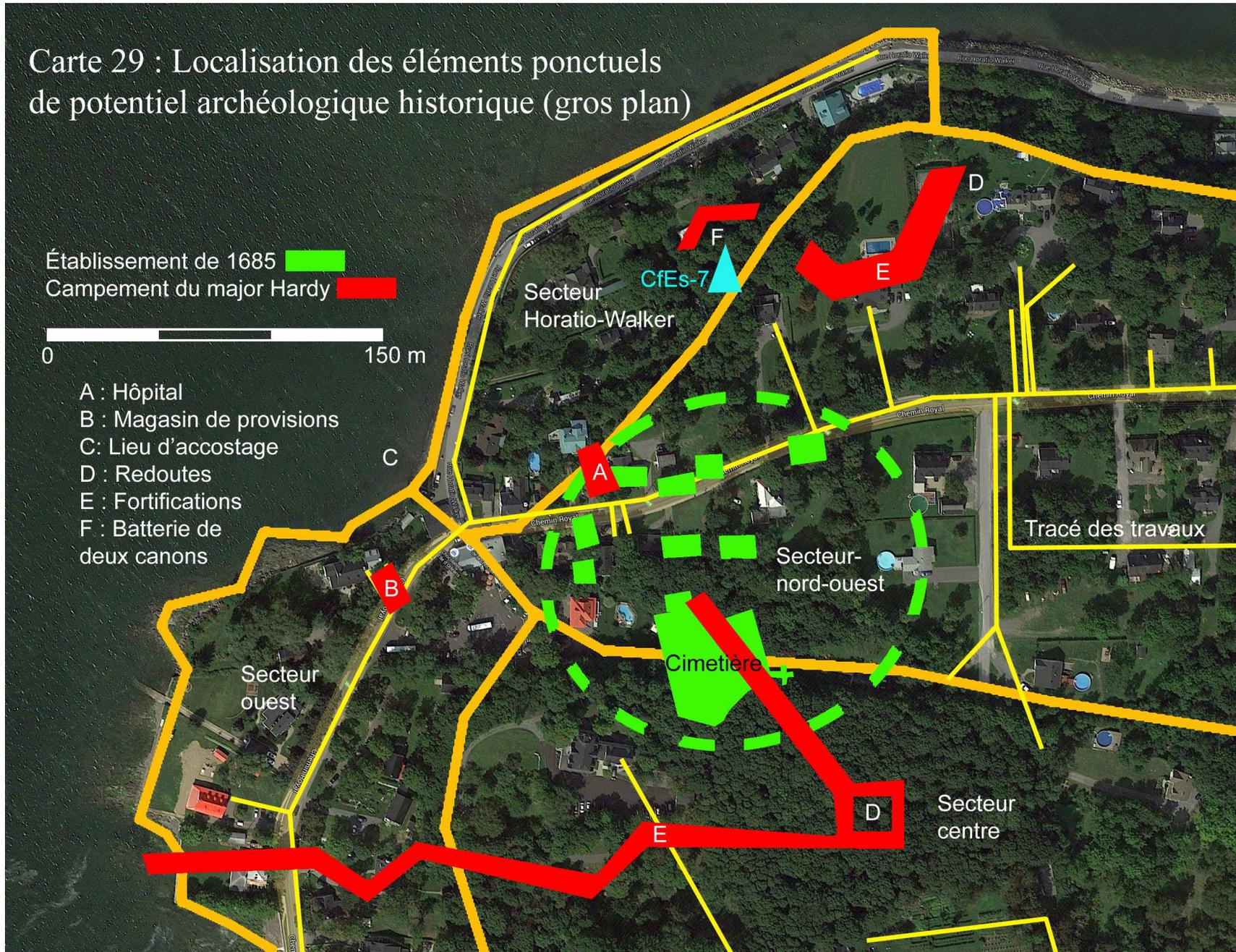
Pour l'épisode de 1759, le secteur nord-ouest présente le potentiel de découvrir une fortification en bordure de la falaise, assortie d'une redoute à son extrémité nord, un hôpital, puis une section de la grande fortification sud, qui chevaucherait la position du cimetière du 17^e siècle (carte 29).

9.4- Secteur Horatio-Walker

Pour la période préhistorique, le secteur Horatio-Walker ne présente aucune zone de potentiel archéologique définie, mais il demeure tout de même possible de retrouver des vestiges de la période du Sylvicole sur cette basse terrasse riveraine.

Pour la période historique, le secteur Horatio-Walker présente d'abord le site archéologique CfEs-7 (carte 29), identifié comme le Camp du major Hardy dans l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ). Malgré cette identification, les quelques vestiges structuraux et artefactuels semblent plutôt se rapporter au 19^e siècle, sans lien avec les installations de 1759 (Ruralys, 2011). Néanmoins, sa position correspond bien avec celle estimée pour la batterie de deux canons (F sur la carte 29) et il pourrait ainsi y avoir concordance entre le site enregistré CfEs-7 et cet élément du campement du major Hardy.

Carte 29 : Localisation des éléments ponctuels de potentiel archéologique historique (gros plan)



L'étude de Ruralys identifie deux zones de potentiel archéologique (H18-21) dans le secteur Horatio-Walker (voir carte 27). La zone H18 est en lien avec la présence de trois bâtiments patrimoniaux encore existants. La zone H21, correspond d'une manière générale au noyau villageois de Sainte-Pétronille, du 17^e au 19^e siècle.

9.5- Secteur centre

Pour la période préhistorique, le secteur centre présente des sections de quatre zones de potentiel archéologique propices à la découverte de vestiges du Paléoindien récent, de l'Archaïque ancien et récent, puis du Sylvicole (voir carte 26). Du côté est, une avancée en pointe se trouve en continuité avec la zone de potentiel du Paléoindien récent du secteur nord. Cette pointe chevauche le corps principal de la zone associée à l'Archaïque ancien, à une altitude de 30 m, sur la crête de l'église et du presbytère. Également en lien avec cette période et cette altitude, un îlot séparé forme la pointe de cette zone vers l'ouest. Cet îlot chevauche le corps principal de la zone associée à l'Archaïque récent et au Sylvicole, suivant la courbe de niveau de 20 m. Le secteur centre offre donc un potentiel de découverte couvrant trois périodes de la préhistoire locale.

Pour la période historique, l'étude de Ruralys identifie trois zones de potentiel archéologique (H13-15-21). La zone H13 est en lien avec le noyau religieux qui prend forme à cet endroit en 1871 avec la construction de l'église actuelle, à laquelle sera ajouté un presbytère en 1890 (voir carte 27). La zone H15 correspond à la présence d'un bâtiment patrimonial encore existant. La zone H21, correspond d'une manière générale au noyau villageois de Sainte-Pétronille, du 17^e au 19^e siècle.

Les éléments ponctuels du potentiel archéologique historique se trouvant dans les limites du secteur centre réfèrent au premier noyau villageois du 17^e siècle et aux installations du major Hardy en 1759 (voir cartes 28 et 29). Pour le 17^e siècle, il s'agit principalement du cimetière qui chevauche la limite entre les secteurs nord-ouest et centre, du côté sud du ruisseau. Pour l'épisode de la guerre de conquête en 1759, on remarque une longue fortification en forme de V, dont la pointe est se trouve défendue par une redoute (D sur la carte 29). La position de la redoute occupe la proéminence de 30 m d'altitude, qui forme un îlot à cet endroit. Il s'agit clairement d'un choix stratégique pour dominer en hauteur d'éventuels attaquants arrivant de l'est.

9.6- Secteur ouest

Pour la période préhistorique, le secteur ouest présente deux zones en continuité avec celles définies dans les secteurs centre et sud, pour la période de l'Archaique récent et du Sylvicole (voir carte 26). Outre ces deux zones, il demeure tout de même possible de retrouver des vestiges des phases récentes de la période du Sylvicole sur la basse terrasse riveraine. D'ailleurs, pendant le Sylvicole supérieur, les petits sites d'exploitation des Iroquoiens du Saint-Laurent se retrouvent souvent à une altitude moyenne de 5 m.

Pour la période historique, l'étude de Ruralys identifie trois zones de potentiel archéologique (H16-17-21, voir carte 27). La zone H16 est en lien avec la Chapelle St-Mary qui apparaît à cet endroit dès le début du 19^e siècle. La zone H17 correspond à la présence d'un bâtiment patrimonial encore existant. La zone H21, correspond d'une manière générale au noyau villageois de Sainte-Pétronille, du 17^e au 19^e siècle.

Deux éléments ponctuels du potentiel archéologique historique sont identifiés dans la section nord du secteur ouest (voir cartes 28 et 29). Ils sont tous les deux associés à l'épisode de 1759, avec le magasin des provisions (B sur la carte 29) et la section ouest de la longue fortification (E sur la carte 29).

9.7- Secteur sud

Deux sites archéologiques préhistoriques (CfEs-1 et 16) sont connus dans le secteur sud (voir carte 26). Le site CfEs-1 se trouve en retrait de l'anse du Fort vers l'est. Il a livré des éléments de pierre taillée dont certains seraient diagnostiques de la période de l'Archaique récent laurentien (Girouard et *al*, 1975). Toutefois, l'altitude de 5 m à laquelle se trouve le site est peu compatible avec un site de cette période et il y aurait peut être lieu de revoir cette identification chronologique, par la mise à jour de l'analyse des trois pointes de projectiles diagnostiques. Pour sa part, le site CfEs-16 se trouve à une altitude de 18 m qui correspond très bien avec la période de l'Archaique laurentien, à laquelle l'occupation est attribuée. Ces deux sites, localisés à proximité de l'anse du Fort, semblent indiquer que l'accès au rivage se faisait relativement aisément à cet endroit.

Pour cette raison, il semble tout à fait pertinent d'inscrire une zone de potentiel archéologique dans le secteur de l'anse du Fort, incluant la configuration ancienne de cette zone à une altitude de 20 m, pour la période de l'Archaïque récent et du Sylvicole. En remontant dans le temps avec un niveau marin plus élevé, on voit se définir d'autres configurations de l'anse du Fort à 30 m, 40 m et 50 m d'altitude, couvrant ainsi les périodes de l'Archaïque ancien et du Paléoindien récent et ancien. Il est à remarquer que l'ancienne configuration de l'anse du Fort à 40 m est pratiquement similaire à celle d'aujourd'hui (voir carte 26). La zone définie pour l'Archaïque ancien à 30 m d'altitude chevauche l'extrémité est du secteur sud, tandis que les zones définies pour le Paléoindien récent et ancien se trouvent hors des limites de la zone d'étude.

Deux sites archéologiques historiques (CfEs-12 et 13) sont connus dans le secteur sud (voir carte 27). Le site CfEs-12, qui se trouve directement au fond de l'anse du Fort, a livré un petit dépotoir avec de la céramique, des clous et des ossements, qui pourraient être associés aux activités d'un chantier naval à cet endroit au courant du 19^e siècle. Le site CfEs-13, situé plus en retrait de l'anse vers l'est, a également livré un petit dépotoir daté du 19^e siècle.

Pour la période historique, l'étude de Ruralys identifie cinq zones de potentiel archéologique (H22-23-24-25-26, voir carte 27). Les zones H22-23-24-25 correspondent à la présence de 18 bâtiments patrimoniaux encore existants. La zone H26, correspond d'une manière générale au chantier maritime de l'anse du Fort, au quai Bowen, puis à l'établissement de villégiature associé au projet domiciliaire de Bowen au milieu du 19^e siècle. La zone de potentiel H26 inclut dans ses limites les zones H24 et H25.

Aucun autre élément ponctuel du potentiel archéologique historique ne se retrouve dans les limites du secteur sud.

10- Conclusion et recommandations

L'étude de potentiel archéologique est une étape théorique, qui permet de poser des hypothèses scientifiques sur la probabilité de rencontrer des vestiges archéologiques, sur un espace donné. En fonction de ces hypothèses, et s'il y a lieu, des mesures doivent être prises afin d'assurer la sauvegarde des éléments du patrimoine archéologique.

Il était nécessaire de procéder à la réalisation d'une étude de potentiel archéologique avant le début des travaux du projet d'assainissement des eaux usées, pour le Village de Sainte-Pétronille. De fait, à l'échelle régionale, la zone d'étude se trouve à l'intérieur d'un important réseau de voies navigables reconnu pour sa fréquentation ancienne remontant à la période préhistorique. De plus, une importante concentration de sites amérindiens préhistoriques se trouve environ à 5 km en amont de la zone d'étude dans le détroit de Québec, sur l'axe du fleuve Saint-Laurent.

La période historique est également riche d'événements en lien avec les premiers explorateurs, avec les Amérindiens Stadaconiens, avec le développement de la colonisation, puis avec les tentatives d'invasions de la ville de Québec.

L'étude de potentiel archéologique théorique, appuyée d'une visite sur le terrain, a démontré la présence d'un fort potentiel à l'intérieur des limites de la zone d'étude. En conséquence de ce qui précède, les recommandations suivantes sont formulées.

10.1- Recommandations générales

L'impact ponctuel relatif aux travaux d'aménagement prévus dans la zone d'étude est actuellement connu sur la base d'un plan indiquant le tracé des travaux (Stantec, 2015). Dans ce cadre, il est assumé que le tracé des travaux subira un impact majeur par excavation, incluant les branchements individuels aux résidences et autres bâtiments commerciaux. Les recommandations de l'étude de potentiel archéologique sont basées sur cette assomption, qui considère que tous les vestiges et zones de potentiel archéologique recoupant le tracé des travaux risquent d'être complètement perturbés par les interventions à venir.

En conséquence, il est recommandé de procéder à une intervention archéologique préalable, sur le tracé des travaux, pour certaines zones de potentiel archéologique, qui ont été définies dans la présente étude. La nature de cette intervention est présentée en détails dans la section Recommandations particulières, pour chaque secteur de la zone d'étude. Les résultats de l'inventaire sur le terrain dictent la suite des procédures, à savoir l'arrêt de la recherche en cas de résultats négatifs ou la fouille systématique du site archéologique, dans le cas d'une découverte importante, qui en justifie la réalisation.

L'intervention archéologique préalable permet de mieux comprendre la situation réelle en amont de la phase de réalisation des travaux de construction, puis de trouver des solutions adéquates, tenant compte des impératifs du projet d'assainissement des eaux usées et de l'objectif de sauvegarde des vestiges archéologiques. Il a déjà été vérifié à de multiples reprises que cette procédure fait sauver du temps et réduit ainsi l'impact financier des découvertes archéologiques pendant les travaux de construction.

La seconde recommandation générale tient à la nature parfois spéculative de l'étude de potentiel archéologique, qui ne permet pas de prévoir avec certitude ni exactitude la présence et la localisation des vestiges archéologiques présumés. Ainsi, malgré les efforts déployés pendant l'étude théorique et lors de l'intervention archéologique préalable sur le terrain, il demeure une probabilité que des vestiges imprévus surgissent pendant les travaux de construction, tandis que d'autres pourraient apparaître à des endroits inattendus, parfois en décalage avec leur localisation présumée. Il est donc recommandé de procéder à une surveillance archéologique de toutes les excavations, incluant les branchements individuels aux résidences et autres bâtiments commerciaux, tout au long de la phase de réalisation des travaux de construction.

D'autre part, si des découvertes archéologiques éventuelles survenaient en l'absence de l'archéologue au dossier, ce dernier devrait en être immédiatement informé et le travail devrait être interrompu à cet endroit. Le cas échéant, l'archéologue pourra évaluer l'importance des découvertes et soumettre rapidement un plan d'action en conséquence.

10.2- Recommandations particulières :

Pour les sept secteurs définis plus haut, des recommandations particulières sont présentées.

Secteur est

L'axe principal est orienté nord-sud, partant du chemin du Bout-de-l'Île au nord et se dirigeant vers la station d'épuration au sud. Sur ce tronçon, les conduites vont surtout traverser des champs de culture, ce qui offre une visibilité supérieure de la surface du sol, d'autant plus si les champs ont été labourés récemment.

Tenant compte de la zone de potentiel archéologique préhistorique, de la zone de potentiel historique H27, du site archéologique connu CfEs-8 et de la proximité relative du campement du 28^e régiment de Braggs, les recommandations suivantes sont formulées. Une inspection visuelle des surfaces exposées sur le tracé des travaux dans les champs devrait être effectuée, en parallèle de l'utilisation d'un détecteur de métal. Les cibles métalliques détectées devraient être vérifiées par excavation ponctuelle à l'aide d'une pelle ou d'une truelle. Si des éléments d'intérêt archéologique étaient mis au jour à cette occasion, une évaluation de la superficie du site archéologique éventuel devrait être réalisée par sondages de 50 x 50 cm.

Sur le tronçon du tracé des travaux suivant le chemin du Bout-de-l'Île, seule la surveillance archéologique des travaux d'excavation en cours de réalisation est recommandée.

Secteur nord

Le secteur nord est principalement occupé par des propriétés résidentielles assorties de vastes parterres. On y retrouve trois zones de potentiel archéologique historique (H11-12-14), faisant référence à trois maisons du 19^e siècle, toujours existantes. Suivant cet état des lieux, et l'absence d'éléments ponctuels du potentiel archéologique, il est recommandé de procéder à une inspection visuelle des lieux, avec un examen des surfaces exposées éventuelles.

Sur l'ensemble du tracé des travaux, la surveillance archéologique des travaux d'excavation en cours de réalisation est recommandée.

Secteur nord-ouest

Le secteur nord-ouest est certainement celui qui présente le potentiel archéologique le plus intéressant, surtout dans sa section ouest. Il y a d'abord un potentiel pour la période préhistorique, puis la période historique, surtout en lien avec le premier noyau villageois au 17^e siècle, mais aussi avec l'hôpital du camp du major Hardy en 1759. La portion ouest du secteur nord-ouest est relativement densément bâtie aujourd'hui, mais il demeure de grands espaces de parterres attenants au chemin du Bout-de-l'Île.

Étant donné le potentiel archéologique très élevé, surtout pour le noyau villageois du 17^e siècle, qui semble traversé en son centre par le chemin du Bout-de-l'Île, il est à prévoir que des découvertes liées à cet épisode surviendront pendant les travaux de construction. Avec l'objectif de réduire l'effet de surprise et pour mieux planifier la recherche archéologique en conjonction avec les travaux de construction, il est recommandé de procéder à un inventaire par sondages manuels de 50 x 50 cm à des endroits sélectionnés. Ces sondages seraient accompagnés d'une vérification avec le détecteur de métal, qui offre la possibilité de cibler directement des éléments métalliques d'intérêt archéologique potentiel.

À partir du chaînage 10+750 jusqu'au chaînage 10+900, des sondages peuvent être réalisés des deux côtés du chemin aux endroits accessibles. Ce tronçon du tracé des travaux correspond à la position du chemin Blais à l'est (photo 1), jusqu'au début de la pente du chemin du Bout-de-l'Île à l'ouest (photo 2). Les sondages seraient espacés entre eux en moyenne de 10 m. Du côté nord du chemin, il y a au moins 65 m de disponible pour réaliser 7 à 8 sondages. Du côté sud, il y a 115 m de disponible pour réaliser 12 à 13 sondages. Advenant la découverte d'éléments archéologiques d'intérêt, des sondages intercalaires plus rapprochés aux 5 m devraient s'ajouter pour permettre l'évaluation des découvertes.

Étant donné la position centrale du ruisseau dans la localisation des composantes du premier noyau villageois du 17^e siècle, il est recommandé de procéder à une inspection visuelle du tracé du ruisseau dans la coulée, sur ses deux faces. Les parois en érosion pourraient révéler des indices de cette présence ancienne et même des ossements humains sur la face sud de la coulée. De plus, une inspection visuelle de l'emplacement présumé du cimetière (photo 3) devrait être effectuée à cette occasion, s'aidant du détecteur de métal.



Photo 1 : Début de la zone d'inventaire du côté est



Photo 2 : Fin de la zone d'inventaire du côté ouest



Photo 3 : Localisation présumée du cimetière de la carte de Devilleneuve (1685)

Sur l'ensemble du tracé des travaux dans le secteur nord-ouest, la surveillance archéologique des travaux d'excavation en cours de réalisation est également recommandée.

Secteur Horatio-Walker

Le secteur Horatio-Walker est le plus limité en superficie, correspondant à la basse terrasse riveraine sur une longueur approximative de 350 m. On y note la présence du site CfEs-7 accroché dans l'escarpement, ainsi que la présence en 1759 d'une batterie de deux canons. Aucune zone de potentiel archéologique préhistorique spécifique n'est notée dans ce secteur, tandis que l'étude de Ruralys inscrit la zone de potentiel archéologique H18, pour la présence de trois maisons existantes datant du 19^e siècle.

Suivant cet état des lieux, il est recommandé de procéder à une inspection visuelle du site CfEs-7, avec un examen des surfaces exposées éventuelles. Sur l'ensemble du tracé des travaux, seule la surveillance archéologique des travaux d'excavation en cours de réalisation est recommandée.

Secteur centre

Le secteur centre est d'abord marqué par la présence de quatre zones de potentiel archéologique préhistorique. On note aussi une section du cimetière du 17^e siècle, une importante section du tracé des fortifications ainsi qu'une redoute de 1759, puis les zones de potentiel historique H13 (noyau religieux) et H15 (maison du 19^e siècle).

Dans le secteur de l'église et du presbytère, le tracé des travaux fera intersection avec deux zones de potentiel préhistorique et la zone de potentiel historique H13. Il est recommandé de procéder à une ligne de sondages sur la face sud de l'église et du presbytère, sur une longueur de 80 m (9 sondages).

Le tracé des travaux va également recouper une importante zone de potentiel archéologique préhistorique de l'Archaïque récent et du Sylvicole, ainsi que la position des fortifications, pour atteindre la Maison Emmanuel au coin nord-ouest du secteur centre. Il est recommandé de procéder à une ligne de sondages en parallèle du chemin d'accès sur 100 m de longueur (11

sondages). Il est également recommandé de procéder à l'inspection visuelle du boisé, en utilisant le détecteur de métal, pour éventuellement localiser la position de la fortification ainsi que celle de la redoute, sur la crête de 30 m.

Sur l'ensemble du tracé des travaux dans le secteur centre, la surveillance archéologique des travaux d'excavation en cours de réalisation est également recommandée.

Secteur ouest

Le secteur ouest présente une zone de potentiel préhistorique à son extrémité sud-est, mais elle se trouve hors du tracé des travaux. On note également les zones de potentiel historique H16 (chapelle St-Mary) et H17 (maison du 19^e siècle), qui ne semblent pas non plus faire intersection avec le tracé des travaux.

Dans la section nord du secteur ouest, deux éléments du potentiel archéologique ponctuel devraient être touchés par les travaux de construction, soit la longue fortification et le magasin des provisions du camp du major Hardy en 1759. Il est recommandé de procéder à la réalisation de trois sondages au chaînage 11+000 du côté ouest du chemin, sur le parterre des propriétés aux numéros civiques 153 et 155, dans le but de vérifier la présence de vestiges du magasin des provisions de 1759.

Pour le croisement de la fortification de 1759 avec le chemin du Bout-de-l'Île et le tracé des travaux, il est simplement recommandé de porter une attention particulière à cet élément au moment de la réalisation des travaux d'excavation pendant la construction.

Sur l'ensemble du tracé des travaux dans le secteur ouest, la surveillance archéologique des travaux d'excavation en cours de réalisation est également recommandée.

Secteur sud

Le secteur sud présente deux sites archéologiques préhistoriques (CfEs-1-16). Le site CfEs-16, qui se trouve à proximité immédiate du chemin du Bout-de-l'Île, sera probablement touché par les travaux. Toutefois, la fiche du site à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec indique, sur la base d'un relevé remontant à 1987, que le site est bouleversé

à 100 %, ne laissant aucune portion résiduelle intacte à explorer. Aucune recommandation particulière n'est donc formulée en lien avec le site CfEs-16. Pour le site CfEs-1, il se trouve bien en retrait du tracé des travaux.

L'étude de Ruralys a défini des zones de potentiel archéologique historique sur pratiquement toute la superficie du secteur sud (H22-23-24-25-26). Les zones H22 à H25 réfèrent toutes à des maisons patrimoniales toujours existantes, tandis que la zone H26 est en lien avec le chantier naval de l'anse du Fort, le quai Bowen et l'établissement de villégiature au 19^e siècle. En l'absence d'éléments spécifiques du potentiel archéologique, il est recommandé de procéder à une inspection visuelle des lieux, avec un examen des surfaces exposées éventuelles. Sur l'ensemble du tracé des travaux, seule la surveillance archéologique des travaux d'excavation en cours de réalisation est recommandée.

Hors secteur

L'examen attentif des cartes anciennes a permis de proposer une hypothèse solide sur la localisation du fort des Hurons. En considérant les quatre cartes de Devilleneuve (1685 à 1689), tout comme celle de Jefferys (1759), il a été possible de restreindre considérablement les possibilités de localisation de cet important élément du patrimoine local.

Malgré sa localisation hors de la présente zone d'étude, il est recommandé d'intégrer une visite sur les lieux pendant l'intervention archéologique préalable aux travaux de construction. L'utilisation du détecteur de métal devrait permettre de vérifier l'hypothèse de localisation présentée à la carte 16. La réalisation de cette vérification n'engendre que peu de frais, car elle s'intégrera aux travaux en cours.

Les avantages de procéder à la vérification sont multiples, à commencer par l'ajout éventuel d'un élément patrimonial de premier plan, aux richesses culturelles de la municipalité de Sainte-Pétronille. D'autre part, la connaissance du lieu précis de localisation du fort serait à même d'éviter la destruction accidentelle des vestiges, lors des aménagements futurs dans ce secteur. Enfin, l'identification formelle de la position du fort permettrait probablement d'obtenir un financement des instances gouvernementales pour la suite des travaux de recherches archéologiques sur le site.

11- Références citées

Archéotec

1983 *Analyse de la collection des sites de la région Manicouagan-Outardes*. Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Québec.

Benmouyal, J.

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Collection Dossiers n° 63, Ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.

Bernier, A.

1976 *Île d'Orléans, les potentiels ethnohistoriques*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec

Bideaux, M.

1986 *Jacques Cartier – Relations*. Édition critique par Michel Bideaux, Université Paul-Valéry, Montpellier. Bibliothèque du Nouveau Monde, Les Presses de l'Université de Montréal.

Biggar, H. P. (ed)

1924 *The voyages of Jacques Cartier*. Published from the originals, with translations, notes and appendices, Publications of the Public Archives of Canada, n° 11, Ottawa.

Biggar, H. P., dir.,

1930 *A Collection of Documents Relating to Jacques Cartier and the Sieur de Roberval*, avec textes originaux en français, coll. « Publications des Archives publiques du Canada », Ottawa, vol. XIV.

Cailleux, A.

1976 *Géologie générale - Terre/Lune/Planètes*. Masson, Paris.

Chapdelaine, C.

1986 « La poterie amérindienne préhistorique du site EbCx-1, île du Havre de Mingan, identification culturelle et position chronologique », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 16, n^{os} 2-3, pp. 95-101.

- 1989 *Le site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Recherches amérindiennes au Québec éditeur.
- 1990 « Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », *Recherches amérindiennes au Québec*, XX(1):2-3.
- 1994 *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Collection Paléo-Québec n° 22, Recherches amérindiennes au Québec (éditeur).
- 1998 « L'espace économique des Iroquoiens de la région de Québec, un modèle pour l'emplacement des villages semi-permanents dans les basses terres du cap Tourmente », *L'éveilleur et l'ambassadeur Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Sous la direction de Roland Tremblay. Recherches amérindiennes au Québec (éditeur), Collection Paléo-Québec n° 27, pp. 81-89.
- 2003 *Le Méganticois : la vingt-cinquième école de fouilles, juillet-août 2003*. Université de Montréal, rapport inédit, 32 p.
- 2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Sous la direction de Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec n° 32, Recherches amérindiennes au Québec (éditeur).
- Chapdelaine, C. et R. Tremblay
1991 *Rapport des activités archéologiques menées au Cap Tourmente sur la côte de Beaupré et à l'Île Verte, été 1990*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles du Québec. Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Chapdelaine, C.; R. Tremblay; É. Chalifoux; S. Bourget et A. Burke
1992 *Rapport des activités archéologiques au Cap Tourmente, 1991*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles du Québec. Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Chapdelaine, C. et É. Chalifoux
1993 *Rapport d'activités archéologiques au Cap Tourmente, été 1992*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles du Québec, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

Chapdelaine, C. ; G. Kennedy et É. Chalifoux

1995 « Kégashka : de la poterie iroquoienne ou algonquienne ? », in Claude Chapdelaine, Norman Clermont et Robert Marquis, éd., *Étude du réseau d'interactions des Iroquoiens préhistoriques du Québec méridional par les analyses physicochimiques*. P. 710-84. Paléo-Québec n° 24, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Chevrier, Daniel

1996 « Les premières populations humaines : 8500 à 2000 ans AA », in P. Frenette (éd.) *Histoire de la Côte-Nord*, Institut québécois de la recherche sur la culture, Québec.

Chrétien, Y.

1993 *De CeEt-657 à CeEt-661, découverte de cinq sites préhistoriques sur la rive "est" de la rivière Chaudière à Saint-Romuald*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

1994 *Le site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald : la fouille systématique de 1993*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.

1995a « Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec ». in *Archéologies québécoises*, Collection Paléo-Québec, n° 23, Recherches amérindiennes au Québec, pp. 185-201.

1999 « La manipulation stratégique des biens exotiques dans les contextes cérémoniels du Sylvicole inférieur. L'exemple de la région de Québec ». Rites et Pouvoirs, sous la direction de Daniel Arsenault, *Anthropologie et Sociétés*, vol. 23, no 1, pp. 75-97.

2003 *Inventaire archéologique 2003 au Boisé Irving et à l'ouest de la côte Ross*. Rapport déposé à la Commission de la Capitale Nationale du Québec.

- 2005 *Inventaire archéologique à Hamelville (CeEt-858) et fouille au site du Promontoire (CeEt-857), Boisé Irving 2005*. Rapport déposé à la Commission de la Capitale Nationale du Québec.
- 2006 *Occupation millénaire dans le Bassin de la Chaudière - Intervention de sauvetage au site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald, automne 2002 – été 2003*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.
- 2009 « Quelques traces archéologiques des premières rencontres entre Amérindiens et Européens dans la région de Québec », in *Au croisement de nos destins, quand Uepishtikueiau devint Québec*. pp. 15-26. Collection Présence des Premières Nations, Recherches amérindiennes au Québec.
- 2010 *Les Iroquoiens au Cap Rouge. Volet amérindien du projet archéologique Cartier-Roberval*. Rapport déposé à la Commission de la Capitale Nationale du Québec.
- Chrétien, Y.; C. Laroche; J. Mandeville et M. Plourde
1994 *Fouilles archéologiques de la Maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec, 1994*. Rapport remis à la Société générale des Industries culturelles (SOGIC) par Cérane inc.
- Chrétien, Y., A. Bergeron et R. Larocque
1995 « La sépulture historique ancienne du site Lambert (CeEu-12) à Saint-Nicolas », in A.-M. Balac, C. Chapdelaine, N. Clermont et F. Duguay (dir.), *Archéologies québécoises* ; pp. 203-225. Collection Paléo-Québec 23, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- Clermont, N.
1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery ». *Recherches amérindiennes au Québec*, VI(1):36-44.
- 1978 « Les crémations de Pointe-du-Buisson », *Recherches amérindiennes au Québec*, n° 1, p. 3-20.
- 1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* XX(1):5-17.

Clermont, N. et al

1983 *Rapport d'activités archéologiques, grotte d'Argentenay (île d'Orléans) et cap Tourmente (Saint-Joachim)*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, ms, 6 p.

Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Guimont

1992 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale*. Collection Patrimoines, Dossier 76, Les publications du Québec, Cérane inc.

Codère, Yvon

1991 *Contribution à la préhistoire du Québec méridional: l'analyse des matières premières lithiques*, Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

Cronin, T.M.

1977 « Champlain sea foraminifera and ostracoda : a systematic and paleoecological synthesis » *Géographie physique et quaternaire*, 31 : 107-122.

Dionne, J.C.

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence estuary, Québec, Canada », *Quaternary research*, 29:233-244.

Dufresne, M.

1976 *Île d'Orléans, sites exceptionnels et supérieurs (naturels ou culturels)*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Dumais, P. et G. Rousseau

2002 « De limon et de sable : une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe-9) au Témiscouata », *Aux marges de l'oekoumène. La période paléoindienne dans le Nord-Est, Recherches amérindiennes au Québec*. XXXII, n° 3.

Duval, I.

2008 *Étude géologique au site archéologique Cartier-Roberval : caractérisation géochimique et pétrographique des matériaux lithiques*. Mémoire de maîtrise, université du Québec à Chicoutimi.

Gaumond, M.

1961 « Premiers résultats de l'exploration d'un site archéologique à Sillery », *Cahiers de Géographie de Québec*, cinquième année, n° 9, octobre 1960 à mars 1961, pp. 63-72.

1968 *Trois ateliers de taille du Québec, Saint-Romuald, Sillery, Vieux-Fort*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Gogo, G. N.

1961 *Thompson island, its significance to Early Man in eastern Ontario*. Musée national de l'Homme, Ottawa, ms, 5 p.

Girouard, L. et al

1975 *Île d'Orléans, reconnaissance archéologique, 1974*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Graillon, É.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke : évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke.

Gramly, R. M.

1985 « Recherches archéologiques au site paléoindien de Vail, dans le nord-ouest du Maine, 1980-1983 », *Recherches amérindiennes au Québec* XV(1-2):57-117.

Hillaire-Marcel, C. S. et S. Occhietti

1977 « Fréquence des datations au ¹⁴C de faunes marines postglaciaires de l'Est du Canada et variations paléoclimatiques », *Paleogeography, Paloclimatology, Paleoecology* 21 : 17-54.

Hillaire-Marcel, C. S. et S. Occhietti

1980 « Chronology, paleogeography and paleoclimatic significance of the late and post-glacial events in eastern Canada » *Zeitschrift für Geomorphologie*, 24 : 373-392.

Lacombe, M.

1978 *Inventaire des sites à l'île d'Orléans, archéologie historique*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Laliberté, M.

1980 *Site archéologique CeEt-20, Chemin des Foulons, Rapport d'expertise*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

1992 « Des Paléindiens dans la région de Québec: Quelques évidences tirées des recherches de 1990 à Saint-Romuald ». *Archéologiques*, (5-6):46-51.

1992a *Le site palé Indien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de l'été 1991*. Ville de Saint-Romuald/MAC, rapport inédit, 52 p.

Langevin, Érik

2004 « Écologie humaine à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite. Les plus anciennes occupations. Un traducteur du passé », *Mélanges en hommage à Norman Clermont* (textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine et Pierre Corbeil), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 31, p. 177-202.

Laroche, D.

1978 *Rapport final pour la reconnaissance des sites d'archéologie historique se trouvant sur l'île d'Orléans*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Laverdière, C-H.

1870 *Œuvres de Champlain, publiées sous le patronage de l'université Laval*. Imprimé au Séminaire par Geo. E. Desbarats, Québec.

Lessard, M. et P. Lahoud

1998 *L'île d'Orléans: aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*. Éditions de l'Homme, 415 pages.

Levesque, René

1962 *Les richesses archéologiques du Québec*. Les Presses de l'Université de Sherbrooke.

Locat, J.

1977 « L'émergence des Terres dans la Région de Baie-des-Sables/Trois-Pistoles, Québec », *Géographie Physique et Quaternaire*, (31):297-306.

Lortie, G. et J. P. Guilbault

1984 « Les Diatomées et les Foraminifères de Sédiments Marins Post-Glaciaires du Bas Saint-Laurent (Québec): une Analyse Comparée des Assemblages », *Naturaliste Canadien*, (111):297-310.

Martijn, C.A.

1991 « Gepèg (Québec) : un toponyme d'origine micmaque », *Recherches amérindiennes au Québec*, XXI (3) :51-64.

Morin, B.

1985 *Site Irving, CeEt#20, Ste-Foy, Rapport de Fouille extensive*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Painchaud, A.

1993 *Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale)*. Collection Patrimoines, dossier 83, Cérame inc. Ministère de la Culture du Québec. Les Publications du Québec.

Parent, M.; J.M.M. Dubois, P. Bail; A. Larocque et G. Larocque

1985 « Paléogéographie du Québec Méridional entre 12 500 et 8 00 ans BP », *Recherches Amérindiennes au Québec*, 15(1-2):17-37.

Parent, M. et Occhietti, S.

1988 «Late Wisconsinian deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence valley, Québec», *Géographie physique et quaternaire*. 42(3):215-249.

Pintal, J.-Y.

1998a *Projet Chutes-Chaudière, fouille archéologique des sites préhistoriques CeEt-679a, CeEt-679b et CeEt-680*. Innergex, rapport inédit, 45 p.

- 2002 « De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la Chaudière », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXII, n° 3, pp. 41-54.
- 2003 *Inventaire archéologique, lots: 614, parties 34, 41, 42, 43-615, parties 24, 35, 45, 46, 616, parties 27, 36, 47-617, parties 33, 38, quartier Saint-Romuald, Ville de Lévis*. MTQ, rapport inédit, 33 p.
- 2005 *Fouille archéologique des sites CeEt-657 (lot 616, partie 27) et CeEt-658, station A (lot 615, partie 23) et B (lot 614, partie 21, lot 615, partie 23), quartier Saint-Romuald, Ville de Lévis*. Ministère des Transports du Québec, 62 p.
- Plourde, G.
- 1979 *Sondages archéologiques à Sainte-Pétronille, île d'Orléans, site CfEs-8, mont des Roses*. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Plourde, M.
- 1988 *Évaluation du site préhistorique CfEs-16, Sainte-Pétronille, île d'Orléans*. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 2003 *Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. 8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques*. Service du patrimoine culturel, Parcs Canada.
- Reimer, P.J. *et al*
- 2009 IntCal and Marine radiocarbon age calibration curves, 0-50,000 years cal BP. *Radiocarbon*, 51 (4), 1111-1150.
<http://c14.arch.ox.ac.uk/embed.php?File=calibration.html>
- Richard, P.
- 1975 « Contribution à l'histoire postglaciaire de la végétation dans la plaine du Saint-Laurent: Lotbinière et Princeville ». *Revue de géographie de Montréal*. 29(2):95-107.
- 1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP, L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches amérindiennes au Québec*, XV(1-2):39-56.

Ritchie, W. A.

1953 « A Probable Paleo-Indian Site In Vermont », *American Antiquity*,
(3):249 - 258.

Ruralys

2011 *Étude de potentiel archéologique île d'Orléans*. Étude déposée à la
MRC de l'île d'Orléans.

Séguin, M.K.

1979 *Essais archéogéophysiques sur des sites historiques à l'île d'Orléans, résistivité électrique*. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Stantec

2015 *Village de Sainte-Pétronille Projet d'assainissement des eaux usées. Complément du rapport d'étude. Émis pour approbation finale*.
Préparé pour Village de Sainte-Pétronille

St-Julien, P.

1977 *Cartes géologiques diverses de la région de Québec*. Département de géologie, Université Laval, Québec.

St-Julien, P. et F. F. Osborne

1973 *Géologie de la région de la ville de Québec*. Ministère des richesses naturelles, direction générale des mines, Service de l'exploration géologique.

Taché, K.

2011 *Structure and regional diversity of the Meadowood interaction sphere*.
University of Michigan Museum of anthropology, Memoir 48.

Taillefer, F.

1958 « La morphologie des environs de Québec et la basse vallée du Saint-Laurent ». *Cahiers de géographie de Québec*, (4):177-192.

Taillon, H.

1991 *Les Amérindiens sur la Chaudière, reconnaissance archéologique, été 1990*. MRC Les-Chutes-de-la-Chaudière, rapport inédit, 94 p.

Tremblay, V.

1968 *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*. Chicoutimi: Librairie régionale.

Tremblay, R.

1993 « Le site Turcotte-Levesque (DaEi-8) à l'île Verte : exploitation des ressources marines de l'estuaire au Sylvicole moyen », *Archéologiques*, vol. 7 pp. 53-56.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*. Musée d'archéologie et d'histoire de Pointe-à-Callière. Les éditions de l'Homme.

Tuck, J.A.

1975 « The Northeastern Maritime continuum : 8000 years of cultural development in the far northeast », *Arctic Anthropology*, vol. 12, no 2 pp. 139-147.

Vallières, M ; *et al*

2008 *Histoire de Québec et de sa région. Tome 1 – Des origines à 1791*. Collection les Régions du Québec, Institut national de la recherche scientifique (INRS), Presses de l'université Laval.